



Atomes CROCHUS

ENTRONS DANS LE CONGRÈS



Jean Lurçat, *La Grande Menace* - 1957, 4,47 x 8,75 m - Atelier Tabard, Aubusson © Jean Lurçat / Adagp 2016 - cliché © Musées d'Angers, F. Baglin

Les débats de préparation du Congrès ont commencé sur la liste « rezo-congres », ouverte à tous les groupes antinucléaires, dans et hors réseau.

Les contributions des groupes sont regroupées et synthétisées dans ce numéro d'*Atomes crochus* et serviront aux choix d'orientations du Congrès.



CONTRIBUTIONS
DES GROUPES POUR LE

**CONGRÈS ANTINUCLÉAIRE
12, 13 ET 14 FÉVRIER À ANGERS**

L'IMAGINATION AU CONGRÈS,
TOUS LES SCÉNARIOS SONT OUVERTS...

La violence des débats de la préparation du Congrès a pu en surprendre certains.

Ces débats, qui auraient pu se dérouler dans un climat apaisé, se déroulent donc en partie sous le signe de cette violence.

Cette violence est le « retour du refoulé », c'est-à-dire de ce qui n'a jamais été vraiment accepté ni exprimé par les parties en présence lors de la crise de 2010.

En même temps, nous avons assisté à une vague déferlante et réjouissante de propositions dont ce numéro d'*Atomes crochus* se fait l'écho en publiant toutes vos propositions.

Cependant une partie des messages concerne encore la crise de 2010.

Mais on ne peut pas la réduire aux seuls protagonistes... tout le monde en est affecté, qu'il ait suivi ou non le détail des événements.

Un certain nombre d'entre vous s'est exprimé par invectives et attaques personnelles. Ce type d'échanges décourage les interventions, et il arrive même que certaines personnes se retirent de la liste rezo-congres.

Les querelles entre personnes ne doivent pas occulter les vrais enjeux du Congrès, qui sont stratégiques et structurels.

Nous ne concluons pas mais nous espérons que cette dialectique entre violence et propositions permettra au Réseau d'être plus efficace dans la lutte, plus transversal dans son fonctionnement. Nous souhaitons qu'il valide un mode de fonctionnement et des stratégies qui feront que chacun trouvera sa place et œuvrera pour la sortie du nucléaire civil et militaire.

Faisons de notre diversité une force et tous ensemble, nous pourrons construire ce réseau.

Le comité de rédaction :
Dominique Delort (Canva), Guy Delort (SDN Berry-Puisaye), Antoine Girard (Ciren, administrateur), Laura Ruiz (SDN 34, administratrice), Michel Lablanquie (SDN Lot, administrateur), Michel Boccara (Bien Profond).

Le 1^{er} Congrès du Réseau Sortir du nucléaire aura lieu les 12, 13 et 14 février 2016 à Angers. Il aura pour ambition de réunir toutes les composantes du mouvement antinucléaire français afin de repenser ensemble le fonctionnement structurel et stratégique du Réseau "Sortir du nucléaire".

Ce Congrès visera à interroger, réfléchir, débattre et décider d'un nouveau fonctionnement du Réseau, en particulier pour lui donner une assise plus horizontale, au plus près des groupes de terrain qui le composent. Il sera ouvert à tous les groupes antinucléaires, qu'ils soient ou non adhérents.

En vue du Congrès, des réunions régionales ont été organisées pour que les groupes se retrouvent en coordination et partagent ensemble les réflexions sur les aspects stratégiques et structurels du Réseau "Sortir du nucléaire".

Le Réseau a mis différents outils à leur disposition pour leur permettre de participer au mieux aux réflexions préparatoires du Congrès : une liste de discussion « rezo-congres » pour que chacun puisse ouvrir des fils de discussions et participer librement aux échanges ; un espace

Intranet pour organiser les réflexions menées sur la liste, archiver les synthèses, garder en mémoire les échanges et les différents positionnements sur un même sujet.

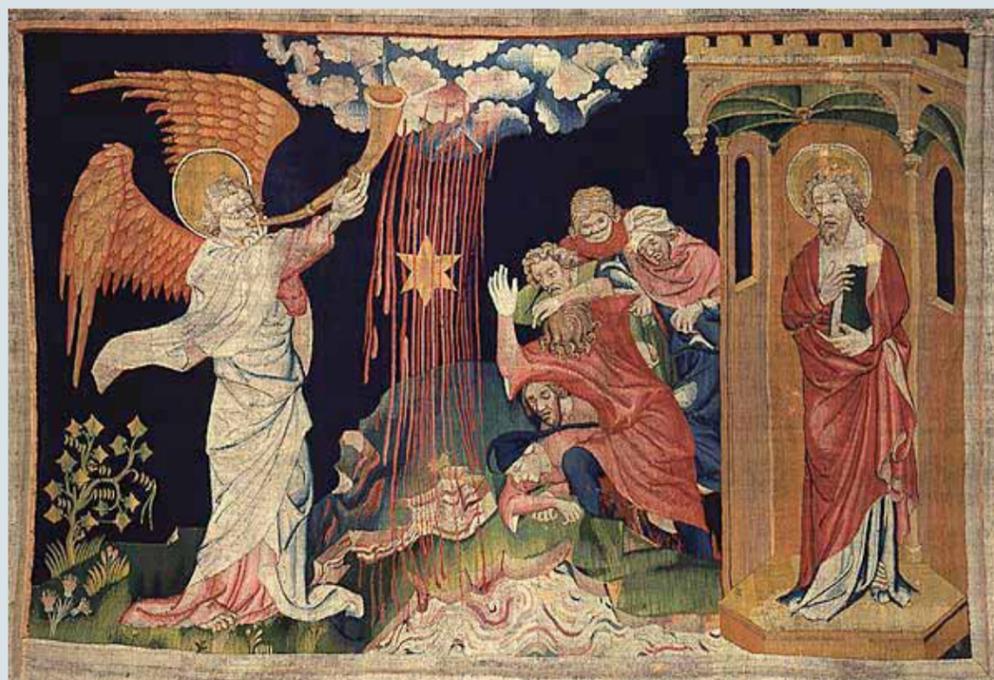
Plusieurs textes de réflexions et des textes d'orientation ont été publiés dans un numéro spécial du journal *Atomes crochus*, le n° 3, puis repris comme fil de discussion sur la liste rezo-congres pour être discutés et enrichis.

Alors que l'industrie nucléaire est en crise, que les réacteurs vieillissent, que les transports nucléaires sont des dizaines chaque semaine à parcourir l'ensemble du pays, qu'ainsi les probabilités d'une catastrophe nucléaire augmentent, le réseau Sortir du nucléaire réaffirme la nécessité d'un maillage du pays par des groupes actifs et l'importance de ce réseau constitué de dizaines de milliers de citoyen-nes qui lui fournissent une aide et un soutien financier indispensable à son indépendance.

Les informations sur le Congrès sont accessibles sur le site du Réseau depuis ces adresses :

- <http://www.sortirdunucleaire.org/Congres>
- <http://journesdetudes.org/atomescrochus>

UN ANGE VINT !



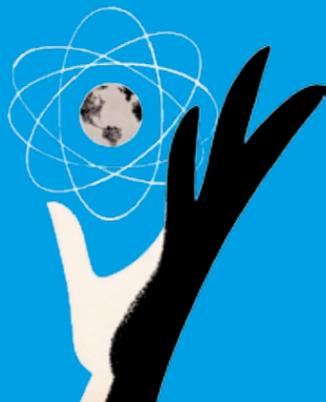
Tapiserie de *L'Apocalypse*, Nicolas Bataille, Robert Poinçon, vers 1382, Château d'Angers

« Le troisième ange sonna de la trompette. Et il tomba du ciel une grande étoile ardente comme un flambeau ; et elle tomba sur le tiers des fleuves et sur les sources des eaux. Le nom de cette étoile est Absinthe ; et le tiers des eaux fut changé en absinthe, et beaucoup d'hommes moururent par les eaux parce qu'elles étaient devenues amères. »

L'Apocalypse de St Jean - ch. VIII : 10-11

Le nom de TCHERNOBYL vient du nom ukrainien de la plante au goût amer : l'absinthe. Les promoteurs du nucléaire, des ambitieux aux appétits de pouvoir démesurés, en proie à ce que les Grecs anciens appelaient l'Hubris, ont voulu faire un pacte avec le diable. Et malgré les efforts de leurs "communicants" pour inventer des noms de "rêve", les mots les trahissent : à MALville, ils ont tué VITAL Michalon pour pouvoir continuer à produire leur infernal PLUTONIUM. Pluton, dieu de l'enfer et des richesses, est LEUR dieu, ils ne s'en cachent pas ! Faisons en sorte que la fin de LEUR monde ne soit pas la fin de l'humanité ! Artistes et poètes visionnaires : AVEC NOUS !

Atomes CROCHUS Supplément de la revue « Sortir du nucléaire », (CPPAP 0618 G 83296 / n° 68, février 2016)



Mentions légales :

Revue trimestrielle "Sortir du nucléaire" n°68 février 2016 - Dépôt légal à parution.
Abonnez-vous pour un an (4 numéros) : 12 €, ou 20 € en soutien sur <http://boutique.sortirdunucleaire.org>
Ou courrier à : Réseau "Sortir du nucléaire" 9 rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04 (chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire")
Directeur de publication : Patrice Bouveret.
Rédaction en chef : Xavier Rabilloud.
Maquette : Wladimir Quénu.
CPPAP : 0618 G 83296 - ISSN : 1276-342 X
Tirage : 15 000 exemplaires.



Imprimé par Brailly (69) sur papier 100 % recyclé avec des encres à base végétale.

Retrouvez toute l'actualité sur : www.sortirdunucleaire.org

La reproduction d'articles est autorisée et vivement conseillée sous réserve d'en indiquer la source et le nom des auteurs.

Faites comme le Réseau "Sortir du nucléaire" en souscrivant à l'offre d'électricité à 100 % d'origine renouvelable, garantie sans nucléaire, fournie par Enercoop : <http://www.enercoop.org>

LOGO DE TITRE
Alexandre Clérisse

RELECTURE ET CORRECTIONS
Marie-Christine Gamberini

MAQUETTE
Michel Lablanquie

IMPRIMÉ
en janvier 2016 chez Rotimpress (Genova)

CONTACT
contact-congres@sortirdunucleaire.org

INFORMATIONS CONGRÈS
www.sortirdunucleaire.org/congres
www.journesdetudes.org/atomescrochus

LES PROJETS

Un processus s'est mis en place ces dernières années afin de lancer une nouvelle dynamique pour le mouvement antinucléaire. Pour faire face aux défis à relever, les groupes ont proposé pour le réseau des approches très variées, que vous découvrirez ci-après.

Afin de préparer le Congrès du Réseau Sortir du nucléaire, des militants antinucléaires, administrateurs ou ex-administrateurs et des groupes ont constitué une plateforme d'échanges et de réflexion sur la question centrale et essentielle : quel avenir pour quel Réseau antinucléaire, à l'issue du Congrès ? Face aux enjeux, ils appellent à débat serein pour une évolution efficace.

Quel bilan pour le Réseau ?

Fédérer... beaucoup, beaucoup de monde, dans un des pays les plus nucléarisés au monde

Notre fédération nationale Réseau "Sortir du nucléaire" est née en 1997 de la volonté de plusieurs groupes antinucléaires de mutualiser leurs moyens pour construire ensemble une organisation solide et stable, capable de lutter efficacement contre le monde mortifère et absurde du nucléaire. Pour mener cette lutte ardue, énergivore en disponibilités, en expertises et en compétences spécifiques, elle a suivi une évolution originale : une organisation non gouvernementale professionnalisée construite par et pour les groupes militants.

Mobiliser largement autour de campagnes nationales, installer un contre-pouvoir via de l'information indépendante, accompagner les groupes (service juridique, appui logistique et matériel, etc.), donner une visibilité nationale aux mobilisations de terrain, nouer des synergies à l'international ou encore ouvrir des perspectives dynamiques et concrètes quant à « l'avenir sans nucléaire » : notre Réseau est devenu un pivot essentiel à la cause antinucléaire.

L'objectif initial de fédérer et d'accompagner les associations de terrain s'est élargi. Aujourd'hui, 930 associations et organisations diverses et 60 000 individus ont rejoint notre Réseau en adoptant sa Charte ; 20 000 sympathisants individuels apportent les moyens financiers indispensables à son fonctionnement. 237 groupes adhérents le font vivre.

Une évolution qui n'était pas forcément imaginée à l'origine et qui donne à notre lutte antinucléaire une visibilité dans le paysage politique et médiatique national. Un atout énorme pour... renforcer partout les moyens de gagner.

Sans un outil fort, organisé et réactif, aurions-nous pu, par exemple :

- Mobiliser 30 000 personnes à Cherbourg en 2006 contre l'EPR de Flamanville, 62 000 manifestants en 2007 toujours contre l'EPR ?

- Rassembler 60 000 personnes en 2012 en une gigantesque chaîne humaine pour affirmer : « Sortir du nucléaire, c'est possible ! » ?

- Faire échec au projet d'enfouissement de déchets nucléaires HAVL en 2000 sur 15 sites granitiques, ou encore faire annuler le projet de stockage de déchets FAVL, lancé sur 3 115 communes, en 2009 ?

- Gagner des procès contre EDF, AREVA, CEA ; faire annuler un décret autorisant le démantèlement de Brennilis ? Lancer une procédure contre l'Andra qui a caché le potentiel géothermique sous le site de Cigéo/Bure ?

- Organiser une formidable chaîne de suivi des trains de déchets atomiques, contre le secret défense opaque qui les protège ?

- Diffuser la carte de France du nucléaire à très grande échelle, afin de contrecarrer le grand bain de désinformation orchestré depuis des années par le pouvoir nucléaire ?

Le Congrès, un moment décisif pour l'avenir

Face à une industrie qui a de plus en plus de mal à cacher le risque nucléaire, qui ne sait pas comment gérer ses déchets, qui

produit une électricité pas du tout compétitive, interrogeons-nous sur ce que nous voulons lui opposer ! Renforcer la fédération actuelle ou tout changer ?

Faire évoluer une structure telle que le Réseau et fédérer autant de diversité, de courants de pensée, de stratégies est une tâche complexe.

Militant ou simple sympathisant, chacun a sa grille d'information et son avis sur les « turbulences » qu'il doit résoudre. La fédération a subi et a dû résoudre des crises de croissance, des crises structurelles, inévitables dans le monde associatif. Des commissions de réflexion et de médiation ont permis d'interroger régulièrement la structure sur son fonctionnement et de poser des jalons pour évoluer. Le Congrès à venir devrait répondre à un défi de taille : réunir tous les acteurs de la lutte antinucléaire, laisser place à l'expression de tous, aplanir les désaccords, faire un bilan honnête de l'action de la fédération et préparer au mieux l'avenir.

Quelques mots sur le rôle des salarié-e-s, largement évoqué à l'occasion de ce Congrès

En passant de 1 à 16, les embauches ont répondu ainsi à des besoins évalués et pesés par les membres des conseils d'administration successifs, élus en Assemblée générale. Cette professionnalisation, que certains contestent radicalement aujourd'hui, répond à divers besoins :

- compenser le manque de disponibilité des administrateurs qui ne peuvent apporter qu'un engagement parfois limité du fait de leur vie personnelle et de leurs responsabilités militantes,

- apporter des compétences indispensables telles que la gestion de projets et de campagnes, la relation directe avec les groupes, la coordination d'actions juridiques, la coordination de production rédactionnelle, la gestion administrative, financière, informatique et de bases de données, site internet, etc. Des compétences complémentaires à celles apportées par les militants...

Quelques mots sur la « crise » de 2010

Le Réseau "Sortir du nucléaire" a vécu un conflit relationnel, en 2010, entre un salarié et ses 11 collègues. La médiation devenant impossible, le CA a dû licencier. Le conseil d'administration a mis en œuvre, mi-2015, la motion de réhabilitation votée en Assemblée générale en signant des protocoles d'accord, des processus de réhabilitation et un dédommagement financier conséquent pour l'ex-salarié. Nous regrettons que cela soit sans effet semble-t-il, puisque les tensions n'ont toujours pas cessé.

Il est temps de passer à "autre chose"... et d'en tirer les leçons pour continuer

Les effets des conflits internes sont graves.

Comment les salariés peuvent-ils travailler sereinement et rester motivés alors que certains remettent en cause leur légitimité, voire leurs propres compétences ? Pourront-ils supporter cela indéfiniment ? Suite à une alerte de la médecine du travail, l'Inspection du travail a tout récemment demandé au CA de prendre des mesures impératives pour faire cesser le trouble, via deux courriers successifs de mise en demeure...
Un lien sans fondement entre conflits

passés et une soi-disant nécessité de modifier totalement la structure est diffusé. La communication largement opérée à ce sujet crée un contexte négatif, destructeur. Les interrogations que cela suscite au sein de groupes parfois mal informés sapent la confiance et engendrent un doute préjudiciable vis-à-vis du Réseau.

Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre des forces vives, si précieuses !

Nous refusons donc le projet, porté par certains, de licenciement massif ou de redéploiement des postes par régions, humainement insupportable, juridiquement peu justifiable et financièrement impossible à assumer. Par ailleurs, l'éviction à ce Congrès des salariés, artisans incontournables de la construction du réseau, jusque-là présents à toutes les Assemblées générales, est incompréhensible.

Pour avancer, abordons ce premier Congrès antinucléaire dans un état d'esprit neuf, tourné vers l'avenir et déconnecté des conflits anciens !

Dès 2012, le Réseau a étudié l'idée de « régionalisation ».

Régulièrement des groupes ont exprimé leur sentiment que la fédération, en grandissant et en travaillant à des campagnes souvent généralistes, leur semblait moins proche, moins à leur service.

Le Réseau a-t-il perdu les moyens de communiquer sur ce qu'il fait, sur son fonctionnement interne, sur ce qui est réellement mis en place ? A-t-il su proposer suffisamment d'espaces interactifs entre les groupes et leurs représentants au CA pour fabriquer de l'intelligence collective et une vraie réflexion stratégique ? Comment concilier maillage du territoire fort, humain et vivant et envergure nationale ?

La Commission Refondation a été créée par l'Assemblée générale de 2010. Elle s'est penchée sur l'idée de régionalisation et un questionnaire a été envoyé aux groupes en 2013. Il en est ressorti que les attentes et les profils des groupes étaient très divers et qu'une réponse unique, venue d'en haut, n'aurait pas de sens. Plusieurs scénarios ont été formalisés ensuite, et débattus au cours de l'Assemblée générale de 2014, sans qu'aucun ne soit adopté.

Aucune réponse finalement n'a été apportée à ce besoin complexe de meilleure réappropriation du Réseau par les groupes.

Cette question importante a déjà donné lieu à beaucoup d'échanges, alors le débat n'est pas clos et doit continuer !

Pas en avant ou retour en arrière ?

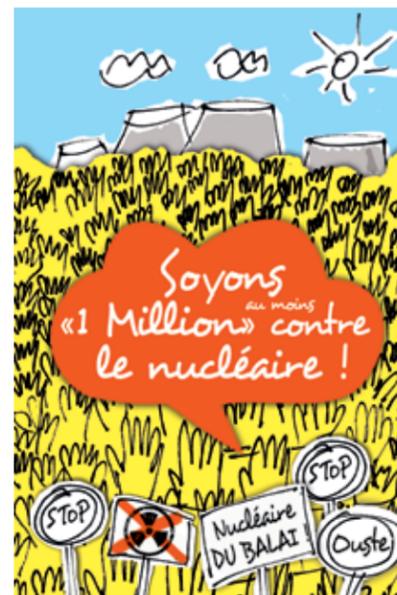
Un schéma de rupture proposant de redéploier le Réseau sur trois ou quatre régions en réduisant l'équipe du local lyonnais serait justifié par quel nouveau besoin identifié ? Est-il tout simplement réaliste et cohérent ? Ne risque-t-il pas de créer des conflits entre pôles régionaux ? Qu'implique-t-il en termes de réactivité, d'organisation, de gestion financière ?

La délocalisation des 16 salariés sur les pôles régionaux évoquée par certains est impossible tant du point de vue humain que de celui du Droit du travail. Et le Réseau a-t-il les moyens de créer de nouveaux postes, le cas échéant ?

Les capacités de mobilisation, locales ou nationales, d'investissement sur le terrain doivent être réellement évaluées avant

« LE RÉSEAU EN QUESTIONS » une plateforme de réflexion

par un Collectif de militants et de groupes



d'engager le Réseau "Sortir du nucléaire" dans une telle rupture structurelle. Enfin, est-il raisonnable de changer le nom du Réseau, au bout de 18 ans ? Quel impact en terme de continuité ? Au-delà des mots, ce sont les actions sur le terrain qui nous feront gagner !

De plus, notoriété, continuité médiatique ou encore agrément national pour la protection de l'environnement permettant d'ester en justice sont des acquis qui ne peuvent être brutalement remis en cause.

À notre avis, il est destructeur de faire table rase d'un fonctionnement mis en place depuis des années, qui a su faire ses preuves dans bien des domaines.

Le réseau Sortir du nucléaire n'est pas au bord de la faillite !

Face aux enjeux, pouvons-nous nous permettre de rompre la dynamique actuelle ?

Rien ne peut justifier une dissolution, évoquée par certains. Les finances sont saines, en légère progression, les dons ayant aussi un peu augmenté. A savoir que le Réseau dépend à 88 % des dons des particuliers qui soutiennent et participent à notre lutte contre l'atome. La part des cotisations des groupes ne représente que 1 % du budget de l'association. Décider, lors de ce Congrès, de l'évolution en une nouvelle structure, éclatée en plusieurs pôles distincts, sans assise professionnelle et fragilisée financièrement aurait des conséquences lourdes sur notre avenir antinucléaire. Le Réseau est une fédération reconnue, largement soutenue par le don de milliers de gens, allant tous dans le même sens pour sortir du nucléaire. Alors renforçons encore cette adhésion !

Redéploier le Réseau ou renforcer les luttes « gagnables » ?

Où sont les enjeux gagnables aujourd'hui ?

EPR et renouvellement du parc de centrales nucléaires, Fessenheim et arrêt urgent des réacteurs nucléaires actuels, création de sites de stockage des déchets nucléaires, transports nucléaires, ITER, alternatives énergétiques sont notamment des axes forts de luttes en cours. Ils sont « gagnables » parce qu'en cours de réalisation, d'installation. Ils créent des besoins auxquels il faut pouvoir répondre, en renforçant par exemple les moyens alloués aux [...]

[...] groupes et aux coordinations thématiques pour leur structuration et leurs objectifs, via des aides financière, juridique, emploi temporaire (service civique, stagiaire), etc.

Comment être les plus efficaces ?

Comment trouver les moyens de rendre encore plus combative notre lutte ?

Renforcer la mise en réseau opérationnel des groupes dans les zones géographiques ? Renforcer les processus d'échanges entre coordinations thématiques, coordinations régionales et conseil d'administration du Réseau ? Cela permet non seulement de préserver une organisation nationale forte indispensable, une efficacité au plus près du terrain, mais aussi de conserver l'adhésion et le lien avec des milliers de sympathisants individuels, parfois tout aussi actifs que les groupes. Et quelle place plus active offrir aux nombreux sympathisants qui participent activement au financement du Réseau, mais ne sont pas représentés au conseil d'administration, ni à l'Assemblée générale ?

Toutes les visions devront être confrontées, évaluées, pesées lors de ce Congrès car les incidences sont considérables pour la lutte.

Voici quelques pistes qui nous semblent aller dans le sens d'une évolution positive de la fédération :

- Pérenniser la structure nationale, améliorer concrètement la communication transversale avec les groupes en créant des référents administrateurs et salariés par région, bassins de lutte et/ou thématique.

- Lancer un nouveau chantier d'identification des groupes et des thématiques de lutte afin de soutenir et de renforcer les coordinations thématiques régionales.

- Réfléchir aux moyens de motiver les groupes pour qu'ils s'impliquent plus dans la vie du Réseau.

- Réfléchir aux moyens de rendre notre lutte plus combative et plus visible.

- Renforcer les moyens alloués à l'expertise et lui créer un pôle dédié.

- Produire une réflexion collective, avec toutes les composantes du Réseau, qui aboutisse à un document d'orientation stratégique et politique adopté par le Congrès tous les 3 ans.

- Faire évoluer le conseil d'administration et l'ouvrir à une meilleure représentativité de TOUS les acteurs du Réseau,

Réfléchir à la place des sympathisants et militants individuels au sein de la structure.

- Mettre en place un Comité de prévention des conflits et d'écologie relationnelle dans le cadre d'une charte...

Face aux enjeux, lançons-nous un pari à la mesure de ceux-ci !

Nous abordons ce Congrès dans un esprit positif quant aux qualités du Réseau "Sortir du nucléaire" actuel et appelons chacun-e à y participer. Nous ne voulons pas casser une dynamique, nous voulons au contraire améliorer, sur des bases raisonnables et justifiées, une organisation nationale qui fonctionne ! Nous sommes vigilants quant à ce qui pourrait n'être que des visions théoriques et non l'émergence de réels besoins, ressentis et identifiés sur le terrain. Enfin, c'est unis et non divisés que nous gagnons, alors faisons de ces trois jours un moment de rassemblement constructif.

Nous ne sommes que quelques milliers de militants actifs en France pour la sortie ou l'arrêt du nucléaire civil et militaire afin d'éviter l'accident majeur chaque jour plus probable. Et pourtant il y a dans notre pays une majorité de personnes acquises

à notre cause, des sondages le montrent régulièrement. Le Réseau "Sortir du nucléaire" a donc un potentiel de millions de sympathisants ou militants, que nous ne savons encore pas attirer et mobiliser, pour diverses raisons...

Alors lançons tous ensemble le pari fou, mais tellement dynamisant et à la mesure des enjeux de notre lutte, d'un réseau d'un million de membres signataires de notre Charte pour en finir avec le nucléaire !

Collectif de militants et de groupes

GROUPES SIGNATAIRES

Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées, BureStop 55, CANVA (Coordination de l'action non violente de l'arche), CIREN (Association citoyenne d'information sur le nucléaire et la radioactivité -77 et 91), CSFR (Comité pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la Plaine du Rhin - 68), Déboulonneurs Touraine (37), Environnement Conscient (31), Oui à l'Avenir (23), Revue Silence (69), Rhône-Alpes Sans Nucléaire, La Ruche de l'écologie (69), Sortir du nucléaire 89, Sortir du nucléaire Berry-Giennois-Puisaye, Sortir du nucléaire Sud Ardèche (07), Sortons du nucléaire Moselle (57).

LA RÉGIONALISATION DU RÉSEAU DES PAROLES AUX ACTES

par Stop EPR ni à Penly ni ailleurs

La crise du Réseau Sortir du nucléaire et plus globalement du mouvement antinucléaire de France est patente depuis 2010. Non seulement le mouvement antinucléaire est traversé par de profondes divisions mais il est morcelé. Le Réseau Sortir du nucléaire créé pour fédérer le plus grand nombre de groupes et associations partageant le même engagement pour l'arrêt du nucléaire civil et militaire a failli à sa tâche. Il agit comme une entité spécifique selon une logique qui lui est propre et n'exerce plus si ce n'est sur le plan juridique sa mission de soutien aux groupes.

Il faut bien parler aujourd'hui d'une balkanisation du mouvement antinucléaire. Les grandes associations d'échelle nationale agissent sans la moindre coordination au point de parfois se contredire entre elles. Les groupes antinucléaires locaux se trouvent isolés dans les faits et dépourvus des moyens financiers, logistiques et techniques nécessaires. Depuis 2010 beaucoup ont quitté le Réseau. Certains se sont organisés à une échelle locale ou nationale. D'autres se satisfont d'une action locale. Le Réseau quant à lui a perdu son caractère de fédération et s'est largement autonomisé. Enfin il conviendrait de ne pas ignorer un renouveau générationnel qui a amené à la lutte antinucléaire de jeunes activistes qui ne partagent pas la vieille culture écologiste et privilégient des modes d'actions directes au titre de la désobéissance.

D'aucuns pourraient croire que cette hétérogénéité du mouvement antinucléaire est une force, une source de dynamisme. La réalité est tout autre. Le mouvement antinucléaire en France est traversé par de multiples tensions et autres rivalités. Des querelles byzantines sur la durée et les modalités de sortie du nucléaire déchirent le mouvement. La gouvernance du Réseau nourrit un conflit qui n'en finit pas depuis la prise de pouvoir des salariés. Jeunes activistes et vieux militants ne réussissent à s'entendre et agissent de manière souvent contradictoire. La divergence aujourd'hui sur le débat public Cigéo révèle une division profonde qui ne cesse de croître entre des tendances qui ne s'écoutent plus guère ni se comprennent.

Est-ce pour autant une fatalité ?

L'histoire tranchera. En tout cas il est certain qu'il n'existe plus guère d'interfaces ni d'instances de régulation qui permettent d'atténuer les tensions voire de résoudre les conflits. La régionalisation du Réseau Sortir du nucléaire peut aider à résoudre cette crise profonde et à inventer de nouveaux dispositifs de conciliation qui font aujourd'hui défaut.

Les grands principes de la régionalisation

Afin de garantir la meilleure coopération locale entre les associations, afin de mutualiser les ressources financières et humaines et de façon à offrir une place à toute personne voulant contribuer à la sortie du nucléaire, la régionalisation du Réseau Sortir du nucléaire s'impose. Une telle évolution implique une transformation profonde du fonctionnement actuel du Réseau Sortir du nucléaire, de la gestion des ressources et de la gouvernance. La régionalisation induit une réécriture des statuts et du règlement intérieur de l'association.

Les propositions suivantes peuvent inspirer cette réécriture :

1. Le Réseau Sortir du nucléaire est une fédération d'associations et d'adhérents individuels qui est gouvernée par un conseil d'administration souverain. Ce conseil d'administration fédéral (CAF) est élu par trois collèges : chaque grande région antinucléaire désigne les années paires un administrateur et un suppléant ; les années impaires, l'assemblée générale ordinaire élit cinq paires au prorata des résultats des motions d'orientation et tire au sort deux paires d'administrateurs parmi les adhérents individuels du Réseau (les suppléants ne siègent qu'en cas d'absence du titulaire).

2. Le conseil d'administration désigne un bureau exécutif fédéral (BEF) qui est chargé de mettre en œuvre les décisions du conseil d'administration et les orientations de l'Assemblée générale. Ce bureau est régi par le principe de la collégialité. Il est responsable devant le conseil d'administration et peut être révoqué par les groupes et adhérents individuels lors de l'assemblée générale ordinaire.

3. Chaque région antinucléaire, les années paires, réunit une assemblée générale régionale (AGR) qui désigne un conseil d'administration régional (CAR) et des délégués au CAF. Le mandat de ces délégués est défini par le CAR. Il n'y a pas de bureau régional dans la mesure où les groupes sont autonomes. Le CAR peut décider de campagnes communes et d'orientation générale au consensus. Il fait office d'instance de résolution des conflits si des tensions apparaissent entre des groupes ou à l'intérieur des groupes. Les campagnes et actions validées par le CAR peuvent porter la désignation Réseau Sortir du nucléaire.

4. Les groupes et associations qui peuvent attester de trois années d'existence et d'une activité antinucléaire soutenue et régulière constituent la base du mouvement antinucléaire. Associations de fait ou de droit, les groupes doivent communiquer au CAR un bilan d'activité annuel, les relevés de décisions et les responsables légaux. Les groupes perçoivent les cotisations des adhérents sur une aire géographique définie par le CAR. Ils reversent une part à la région antinucléaire et une part à la fédération. Les adhérents individuels du Réseau sont invités à se rapprocher du groupe le plus proche de leur domicile.

5. Afin de respecter l'engagement de chacun, la fédération antinucléaire constitue des commissions thématiques auxquelles peuvent participer les groupes et les adhérents individuels. Cinq commissions sont nécessaires : déchets, mines, nucléaire militaire, réacteurs et projets (ITER, ASTRID, ATMEA, etc.) Le rôle des commissions est d'exercer un suivi de l'actualité et de proposer l'aide et le conseil aux différentes instances de la fédération. Elles peuvent proposer des campagnes à l'occasion des AGR et de l'AGF.

6. Le budget de la fédération est sous la responsabilité du conseil d'administration. Un collège des trésoriers régionaux est institué pour contrôler la gestion chaque année.

Mise en œuvre des nouveaux statuts

La refondation du Réseau Sortir du nucléaire et la création du Réseau Sortir du nucléaire fédération interrégionale antinucléaire impliquent :

1. La convocation d'une assemblée générale extraordinaire du Réseau Sortir du nucléaire et le vote de la dissolution de cette association, et la liquidation de ses biens au profit du conseil fédéral de la refondation.

2. La convocation d'assemblées générales extraordinaires régionales qui réunissent tous les groupes des grandes régions antinucléaires définies par le processus de refondation. Les bassins de lutte antinucléaire peuvent s'organiser à une échelle intermédiaire à l'occasion de ce processus.

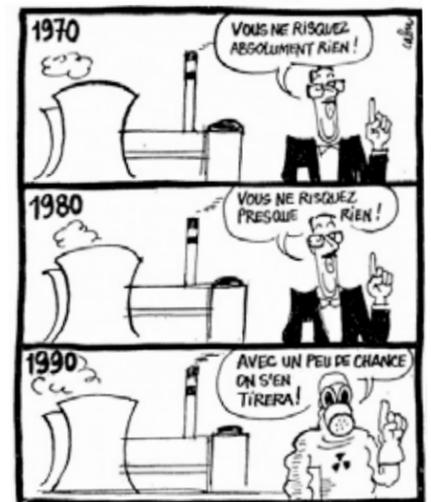
3. La formation d'un conseil fédéral de la refondation qui regroupe au moins deux représentants des régions antinucléaires et deux représentants de la lutte contre le nucléaire militaire. Le conseil fédéral de la refondation prépare la tenue de l'assemblée générale de fondation.

4. Le conseil fédéral de la refondation s'engage au cours de l'exercice suivant, en lieu et place du conseil d'administration du Réseau sortir du nucléaire, à garantir les emplois des salariés de la fédération et à envisager avec eux les possibilités et conditions de poursuite d'activité auprès de la nouvelle fédération.

5. Une assemblée générale de fondation du Réseau Sortir du nucléaire fédération interrégionale antinucléaire ouverte à tous les groupes antinucléaires qui peuvent attester d'une activité antinucléaire soutenue et régulière depuis plus de trois ans représentés par deux responsables légaux.

Stop EPR ni à Penly ni ailleurs

Voir aussi la proposition de modification des statuts pour un réseau décentralisé, à consulter sur : <http://journeesdetudes.org/atomescrochus/AC4>



« POUR UN RÉSEAU RENOUVELÉ »

Le Réseau en action

par SDN 34, SDN Lot,
Stop Nucléaire 26-07, Négajoule!, Tchernoblaye et Bien profond

Pour contrer le lobby du nucléaire, force est de constater que l'action du Réseau, en particulier ces dernières années, n'a pas permis jusqu'ici de créer le rapport de force suffisant pour faire reculer les décideurs politiques et économiques.

Une stratégie de renforcement des actions locales dans chaque bassin de lutte semble indispensable : pour cela il est nécessaire d'adapter l'outil qu'est le réseau au service de ces actions. Le rôle d'une structure nationale doit être, avant tout, de favoriser à tous les échelons les liens entre les groupes et de permettre aux groupes locaux d'avoir des actions au plus près des réalités du terrain, tout en s'insérant dans une stratégie nationale et internationale.

Afin de pouvoir opérer des changements immédiats dans le fonctionnement du réseau, une assemblée générale extraordinaire (AGE) précèdera le congrès et soumettra au vote le fait de rendre le congrès décisionnel, en lui donnant les pouvoirs d'une AG et d'une AGE. Le congrès sera donc amené à modifier certains articles des statuts (voir ci-dessous les annexes). Il élira un conseil d'administration qui sera mandaté pour organiser des changements de plus grande envergure. Ces changements seront soumis au vote lors d'une nouvelle AGE (organisée en juin ou à l'automne 2016).

1 - LE CA METTRA EN ŒUVRE L'ORIENTATION STRATÉGIQUE ET POLITIQUE DÉCIDENTE PAR LE CONGRÈS, ET SERA PLUS PROCHE DES GROUPES

Nous proposons de changer les modes d'élection du CA pour rapprocher celui-ci des groupes locaux, et pour alléger la tâche des administrateurs, aujourd'hui beaucoup trop lourde. Ceci implique la démission collective de tous les membres du CA lors de ce congrès, de manière à ce que le nouveau CA soit élu en fonction des modalités ci-dessous :

- Un membre du CA devra être un représentant d'un groupe et/ou d'une région, ce qui permettrait son remplacement, si nécessaire en cours de mandat, par un autre représentant du groupe ou de la région concernée.

- La distinction entre membre suppléant et membre titulaire sera supprimée.

- La moitié des membres du CA (7 ou 8 membres ?) sera élue par le congrès, l'autre moitié étant élue ultérieurement par les régions ou bassins de lutte, lors d'assemblées régionales à mettre en place.

- Les membres du CA auront un mandat de 3 ans, renouvelable une seule fois.

- Ils auront une obligation de participation minimale à la vie du CA et notamment aux réunions physiques. La place des réunions téléphoniques et la place de l'Intranet seront redéfinies.

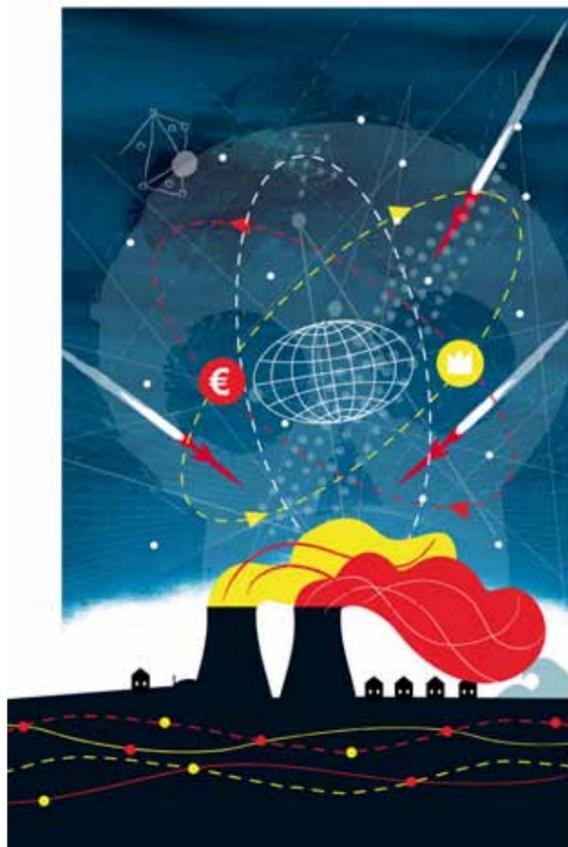
- Pour être plus représentatif du vécu des groupes, le congrès devra aussi s'attacher à rajeunir et à féminiser le CA.

- Une piste à réfléchir serait, en fonction des besoins, la possibilité de rémunérer

CHANGEONS : Un seuil minimum de changements immédiats

OUVRONS : Définissons les missions du prochain CA

POURSUIVONS : Validons les principes à conserver



des militants (membres du CA ou pas), sur la seule et unique durée d'un mandat (trois ans), à temps plein ou à temps partiel, avec une mission précise confiée par l'Assemblée générale et/ou le CA.

Nous serons ouverts aux propositions éventuelles des salariés, dans la mesure où elles respectent les nouveaux statuts. Toutes les modifications proposées respecteront le droit du travail et la convention collective.

- Les membres du CA travailleront au niveau de chaque région (les réunions du CA auront donc lieu au sein des régions et non à Lyon) et les tâches de gestion nationale seront effectuées par roulement.

- Les relations entre le CA et les groupes seront renforcées, en ouvrant notamment toutes les réunions de CA se tenant en région aux groupes qui le souhaitent, en invitant des représentants des groupes aux réunions téléphoniques, etc.

- L'adoption d'un nouveau règlement intérieur réservé au fonctionnement du congrès sera proposée au vote lors de l'AGE précédant le congrès.

- Le nouveau CA préparera également un règlement concernant les salariés, après négociation avec les syndicats ou des représentants des salariés.

- À ce titre, une commission de fonte des statuts sera mise en place, avec pour mission de proposer de nouveaux statuts à la prochaine AGE.

2 - LE PARTAGE DES RÔLES ENTRE CA ET SALARIÉS SERA REDÉFINI

Le poids des salariés dans la structure pèse d'une manière importante sur son orientation. Il est nécessaire de repenser leur place et leur rôle. C'est une priorité à mettre en œuvre dès le lendemain du congrès.

La tâche du futur CA, en liaison avec les groupes, sera de redéfinir le nombre de salariés dont nous avons besoin et leur place dans la structure.

Dans un objectif de rééquilibrage entre la part du budget allouée aux salaires et celle allouée aux autres postes, nous proposons de tendre, à terme, vers une part octroyée aux salaires de 50 %. Le gel des embauches serait une première étape de ce mouvement. Lors de départs éventuels de salariés, la nécessité ou pas de leur remplacement serait étudiée au cas par cas.

Nous tendrons également vers une égalité salariale pour tous, ce qui implique une redéfinition des postes en fonction d'une plus grande polyvalence.

D'une manière générale, le rôle des salariés doit être essentiellement un rôle technique, le rôle politique étant assumé par le CA et les groupes.

Dans ce cadre, les salariés peuvent participer aux débats, selon leur compétence, mais ils s'effacent au moment des choix, pris par le seul CA. Ils mettent en œuvre

les décisions sans les remettre en question d'aucune manière et sans obstruction d'aucune sorte.

3 - LA RÉGIONALISATION S'APPUIERA SUR LE RENFORCEMENT DE LA PLACE DU CA ET DES SALARIÉS EN RÉGION POUR DONNER PLUS DE MOYENS AUX GROUPES, MAIS AUSSI D'AVANTAGE D'AUTONOMIE

Cela signifie la réorientation de certaines activités vers les régions, par l'utilisation des compétences au sein des groupes et la formation de ceux qui le souhaitent : gestion de site, rédaction d'articles pour le journal, veille juridique, formation au porte-parolat, gestion des dons... À terme, ce redéploiement des tâches devrait permettre de diminuer le nombre de salariés.

Le CA aura aussi pour mission la mise en place d'assemblées régionales, partout où cela est possible en s'appuyant sur le tissu existant.

Le fonctionnement très bureaucraté et centralisé a progressivement contribué à une dépendance des groupes qui doivent aujourd'hui se prendre davantage en main. Ainsi, les groupes locaux adhérents au réseau auront les coordonnées des adhérents et donateurs de leur région afin de les associer aux actions. Une partie des dons devra être versée aux groupes, ce qui renforcera les liens et sera plus concret pour les donateurs.

Pour préparer cette transition, nous proposons dès cette année la mise en route effective de la régionalisation et le détachement de salariés en région – comme indiqué dans la motion régionalisation adoptée majoritairement lors de l'AG de 2014 – soit partiellement (2 jours par semaine ou 1 semaine par mois...), soit à demeure (à étudier sur la base du volontariat).



4 - LES MISSIONS DU PROCHAIN CA

Il aura notamment à penser le futur fonctionnement du réseau en associant au maximum les groupes à cette réflexion.

Un congrès tous les trois ans remplacerait l'Assemblée générale qui ne devrait plus avoir qu'un rôle technique.

Les AG seront suivies, chaque année, d'un rassemblement festif et de débats pendant l'été (reprenant la tradition des Journées d'été du Réseau, organisées il y a quelques années et qui avaient connu un grand succès), afin de rendre visible le mouvement antinucléaire dans sa diversité, provoquer échanges et débats entre les groupes et favoriser la convergence des luttes sociales et écologiques.

La revue du Réseau sera l'outil des groupes. Pour cela plusieurs scénarios peuvent être envisagés : la mise en place d'un cahier des actions des groupes, rédigé par les groupes et inséré dans la revue, la transformation d'Atomes crochus en supplément de la revue du Réseau, qui rendrait compte de la vie des groupes. D'une manière générale, le poste du salarié aujourd'hui responsable de la revue sera redéfini de manière à restituer au CA et aux groupes le contrôle de la revue. Une même démarche sera mise en place pour le site.

Nous sommes convaincus que de telles transformations, vingt ans après la création du réseau, permettront de :

- Rétablir l'échange et le débat entre groupes et militant-e-s antinucléaires qui partagent une lutte commune sans forcément être d'accord sur tout,

- Respecter et favoriser la qualité de travail des salariés et des bénévoles,

- Développer les groupes locaux et régionaux, véritable colonne vertébrale de la lutte antinucléaire.

SDN 34, Stop Nucléaire 26-07,
Négajoule!, SDN Lot,
Tchernoblaye et Bien profond

PLATEFORME ET SIGNATAIRES

ACTUALISÉS SUR :

<http://journesdetudes.org/atomescrochus/AC4>

ANNEXE

ARTICLES DES STATUTS À MODIFIER

(Ces modifications seront proposées très prochainement aux groupes pour que ceux-ci puissent se déterminer avant le congrès) :

1. Rajouter un article unique donnant au congrès les pouvoirs d'une AG et d'une AGE, et le rendant ainsi décisionnel, mais sans changer pour l'instant les règles de majorité... cela peut être introduit dans l'article 12 qui s'intitulera alors Congrès et Assemblée générale. Le nouveau CA s'attelle à la rédaction d'un règlement du congrès.
2. Modification de l'article 10 sur le Conseil d'administration.
3. Modification de l'article 14 pour introduire la notion de permanent.

PROJET POUR UN NOUVEAU RÉSEAU SDN 2016

par Michel Guéritte - Association La Qualité de Vie

1 - Principe directeur

- Avoir la plus grande efficacité possible pour lutter contre le nucléaire et donc en sortir le plus vite possible.

- Avoir une excellente visibilité nationale et locale pour être la référence en matière de lutte contre le nucléaire.

- Donner la parole, l'initiative, l'organisation de la communication et de l'action aux groupes.

- Donner une vraie représentativité aux groupes militants à travers un fonctionnement démocratique de proximité - avec le souci de donner également une représentativité aux militants individuels et aux donateurs.

- Laisser la possibilité aux groupes de collecter le nerf de la guerre, même si l'adresse de collecte est centralisée, unique et nationale.

- Proposer une représentation « directe » par la désignation ou l'élection de véritables délégués des bassins nucléaires (les bassins naturels autour des INB), des bassins d'idées et des bassins de compétences, que nous appellerons bassins thématiques.

- Ne pas utiliser un système de décision/votation rigide, contraignant et budgétivore, qui implique une présence physique, en un lieu unique et distant. Donc préférer tous les systèmes de communication et d'aide à la décision via internet.

- Mettre en place une équipe légère (5 salariés).

- Faire appel à la sous-traitance pour tout ce qui concerne la logistique (ce qui apporte économie, souplesse et efficacité).

2 - Les bassins nucléaires et les bassins thématiques

Un bassin nucléaire, c'est la zone qui entoure un site nucléaire et où vivent des groupes antinucléaires. Là où il n'y en a pas, SDN initiera la constitution de groupes et leur apportera son soutien.

Qui n'a pas entendu parler de : Fessenheim, Cattenom, Brennilis, La Hague, Flamanville, Paluel, Penly, Gravelines, Le Blayais, Tricastin, Marcoule, Le Bugey, Chinon, Dampierre, Saint-Laurent-des-Eaux, Vaujours, Soulaire, la Champagne-Lorraine avec le projet de la poubelle FA-VL, BURE avec la folie de la poubelle HA et MA-VL...

Pour les anciens, il est même facile de mettre les noms de plusieurs associations, de leurs leaders et porte-paroles, sur ces sites tristement célèbres.

Il existe aussi des bassins d'idées, par exemple : les antinucléaires militants, les associations type Enfants de Tchernobyl, ou les associations qui s'intéressent à Fukushima, celles qui sont concernées par les victimes des essais nucléaires, ceux qui s'occupent des aliments irradiés, etc.

Il existe également les bassins de compétences : ceux qui s'intéressent à la fusion, aux réacteurs du futur, aux pathologies radio-induites, au cumul des faibles doses, etc.

D'où cette liste, qui n'est qu'une base :

Les bassins géographiques qui colleraient à la carte éditée par SDN :

- Bretagne - Normandie - Nord - Est des poubelles nucléaires - Est des centrales nucléaires - Paris et Île-de-France - Aquitaine - Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon - Provence - Côte d'Azur - Rhône-Alpes...

Les bassins thématiques :

- Tchernobyl - Fukushima - la fermeture des réacteurs - la gestion des déchets - les mines d'uranium - EPR - ITER - ASTRID - la radioprotection (santé et environnement) - les faibles doses - le nucléaire militaire - le nucléaire médical - l'aide aux victimes du nucléaire - les alternatives énergétiques - les relations avec : gouvernement, parlement, ASN, IRSN, ANCLI...

- l'entité groupes sympathisants

- l'entité militants indépendants et donateurs

Le principe est de désigner ou d'élire un délégué (et un suppléant) dans chacun de ces bassins. Si le bassin est « riche » en associations, pourquoi pas deux ou trois délégués en fonction de divergences géographiques ou historiques ? - Remarque : le nombre de députés ou de conseillers régionaux dans un département est bien fonction du nombre d'habitants - Le délégué élu par ses militants ou ses adhérents est donc un des leurs, pas un parachuté. Il est mobilisé, expérimenté et reconnu.

Chacun sait, là où ça chauffe, là où on ne veut pas d'implantation nucléaire, combien les militants sont attachés à leurs terres, leurs terroirs, leurs racines, leur qualité de vie. Il est important de respecter cette géographie.

Les délégués élus dans les bassins sont géographiquement très proches de leur base. Au moindre problème, ils peuvent chacun consulter leurs militants. L'information circule bien, souvent et vite, grâce à internet.

Reste à finaliser un découpage et une représentation avec les entités existantes.

Une trentaine de délégués éliront parmi eux un bureau de 5 administrateurs (et leurs suppléants) qui éliront un président. Une sorte d'exécutif, qui appliquera les décisions de l'ensemble des délégués, en prise directe avec les groupes. C'est donc une élection « indirecte », comme pour les sénateurs.

Mais on peut envisager aussi un mode d'élection de ces 5 administrateurs directement par les membres des groupes, comme pour les députés. C'est plus compliqué à organiser, et ce sera plus difficile de faire connaître un responsable de groupe de Lille à un membre d'un groupe de Marseille...

Dans quelques régions, des coordinations existent déjà. Par ailleurs ce modèle d'organisation fonctionne bien dans le monde syndical et les partis politiques.

3 - Les groupes militants et les militants indépendants

Ne seront reconnus et ne pourront être représentés dans le réseau SDN 2016 que les groupes structurés qui militent, ceux qui sont actifs, qui communiquent et/ou qui agissent. Les entités écologiques, politiques, artistiques, commerciales, etc. qui se déclarent antinucléaires par simple conviction seront considérées comme des sympathisants. Ils auront d'ailleurs la possibilité de communiquer entre eux, d'échanger avec les groupes de leurs régions pour exprimer leurs idées. Ils auront un délégué.

Les militants indépendants, non rattachés à un groupe, et les donateurs constitueront chacun une entité. Les militants isolés et les donateurs qui le souhaitent pourront avoir ainsi leur représentant et pourront communiquer, échanger, participer à la vie du réseau SDN 2016 (consultations, votes électroniques, doodle...), et participer à des actions régionales et nationales.

4 - Les salariés

Le nombre des salariés doit être réduit au minimum : au départ, le nombre de 5 permanents semble suffisant pour assurer les fonctions de : secrétariat, comptabilité, porte-parolat & relations avec le pouvoir et les autres ONG, communication écrite, communication numérique (internet et vidéo).

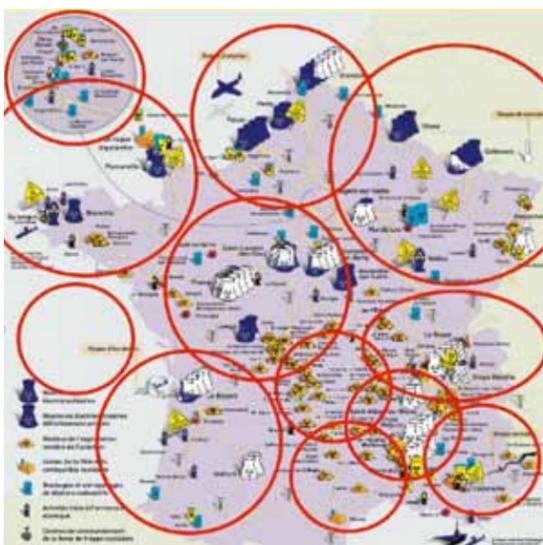
Une équipe resserrée, qui n'a besoin ni d'encadrement, ni de directeur, ni de directeur financier, ni de DRH...

Ces salariés seront basés en Île-de-France pour pouvoir être au plus près des grands media, notamment les chaînes de télé nationales et les correspondants des media

étrangers. Disponibilité pour une interview, pour participer à un plateau télévisé...

Un maximum de tâches peuvent être externalisées, professionnalisées et confiées à des prestataires de services voire à des bénévoles : piges Presse ; PAO : conception de documents, dossiers, tracts... ; site internet (il est beaucoup moins onéreux de sous-traiter l'architecture et la « tenue » d'un site par un prestataire professionnel que de payer des permanents) ; lobbying ; production régulière de vidéo, notamment une émission mensuelle en direct sur internet, ou à l'occasion d'événements (il est inadmissible que la production actuelle de sujets vidéo soit inexistante) ; organisation d'événements, manifestations... ; gestion des stocks des imprimés, matériel divers... et des expéditions.

25 À 30 BASSINS GÉOGRAPHIQUES ET THÉMATIQUES



5 - Financement : dons et cotisations

Certains vont jusqu'à imaginer qu'ils pourraient être versés directement à une association locale, voire selon le code postal. Mais on peut imaginer que le point de collecte soit national.

L'idée de régionalisation pourrait avoir un effet bénéfique : crédibiliser le groupe local et régional ; amplifier la générosité du donateur ; cibler les demandes de dons.

6 - Fonctionnement

Réseau intranet - réunions téléphone et réunions physiques quand c'est nécessaire. Les délégués sont bénévoles, mais il est possible d'étudier la prise en charge de tout ou partie des frais. Mais on peut aussi envisager une rémunération variable pour les délégués. Voire la présence d'un salarié (pas forcément à plein temps) dans un bassin.

Comme expliqué au point 2, une trentaine de délégués éliront donc parmi eux un bureau de 5 administrateurs, une sorte d'exécutif qui appliquera les décisions de l'ensemble des délégués en prise directe avec les groupes. Les 5 administrateurs qui ne sont que des exécutifs, éliront un président qui transmettra les décisions à l'équipe des salariés. Ceci afin d'éviter que trop de personnes soient sur le dos des salariés. Le président est l'interface avec les salariés. Il peut donner l'impulsion, recevoir les doléances des uns et des autres. Il est aussi conciliateur. C'est lui qui organise la tenue d'une réunion physique des délégués, des administrateurs. Son rôle est d'appliquer les décisions prises par les délégués.

7 - L'Assemblée générale

Elle est purement festive. Il n'y a plus de CA à élire, puisque les délégués sont nommés par les militants de base. Il y a toujours un délégué dans chaque bassin puisqu'il est désigné ou élu par les représentants des groupes.

Cette Assemblée générale (nouvelle formule) est l'occasion de débattre de sujets, d'organiser des réunions thématiques, d'inviter des intervenants extérieurs, de fixer des objectifs, des orientations, de définir les feuilles de route, voire de lancer des motions, et de « faire la fête » : un peu de festif dans le militantisme ne nuit pas...

8 - La guerre contre le nucléaire est une guerre de communication

Les actions de communication ne suffisent pas, il faut un travail de fond. Il faut produire des documents et les diffuser. D'où les Cellules de réflexion spécialisées :

Stratégie - Communication - Créativité - Action (locale dans les bassins nucléaires et thématiques, nationale et internationale) - Relations extérieures (politiques, syndicats, ONG, Parlement, Ministères, CLI-ANCLI-ASN-IRSN-HCTISN-GT...) - Scientifique (dont le médical) - Lobbying - Aide aux victimes du nucléaire (essais des bombes atmosphériques - Tchernobyl - Fukushima...) - Cellule à définir (dite par affinité - des militants ou des responsables qui travaillent ensemble depuis un certain temps - par exemple la cellule ClgéOut.com - Le Groupe Éthique de Monseigneur Marc Stenger).

Toute communication, toute action sont intrinsèquement intéressantes. Il faut donc laisser à chaque militant et à chacun des groupes le soin d'agir le plus efficacement possible selon son talent. SDN 2016 doit être un Réseau, où les points de vue différents peuvent s'exprimer, où les divergences peuvent être débattues, où les modes de communication et d'action peuvent être analysés avant d'être mis en œuvre. Il y a une véritable biodiversité chez les militants antinucléaires, et c'est tant mieux !

SDN 2016 doit exploiter au maximum l'actualité pour profiter des relais médiatiques locaux et nationaux.

La simple idée d'agir ensemble permettra d'unir, de stimuler, de motiver et d'inciter d'autres militants et groupes à rejoindre SDN 2016 ! Mais

cet agir ensemble ne doit pas forcément être une règle absolue. On peut imaginer aussi des actions locales ou nationales différentes, complémentaires, synchronisées ou pas. C'est aux groupes de définir les règles eux-mêmes, en fonction de leurs capacités, de leurs désirs d'être le plus pertinent et le plus efficace par rapport à l'actualité et à la réalité de leur terrain de lutte.

9 - Les « bénéfiques » pour les groupes adhérents : retour sur investissement

- Des programmes de formation en région sur des week-ends ou des Universités d'été, sur des thèmes comme : risques nucléaires, santé, environnement, faibles doses, alternatives énergétiques, droit, juridique, informatique, internet, techniques de communication, édition, graphisme, réalisation d'un bulletin local, tract, affiche, dossier, communiqué, vidéo, animation de réunion, action non-violente... D'où le partage des connaissances et une montée en puissance de la compétence.

- Un site internet SDN, avec un portail qui pourrait héberger les sites des groupes. Ce qui augmenterait la visibilité, la qualité de la forme et du contenu, la notoriété, et bien sûr diminuerait les coûts.

- Le développement des outils informatiques : internet, réseaux, Facebook, Twitter...

- La mutualisation de la création des documents et des outils nécessaires aux groupes : tracts, affiches, dossiers, communiqués, badges, autocollants, banderoles, matériel divers... Ce qui améliorerait la qualité, la lisibilité, la visibilité, l'image et donc l'impact des supports nécessaires dans les bassins.

- Enfin l'analyse sérieuse de l'impact des communications et des actions donnera des orientations stratégiques et permettra la promotion de ce qui marche bien.

Michel Guéritte
Association La Qualité de Vie

ARRÊTER L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE, À QUELLE ÉCHÉANCE ?

par Joël Guerry

Depuis plus de 40 ans, le mouvement antinucléaire lutte pour l'arrêt des réacteurs nucléaires et l'abandon de cette source d'énergie. Les accidents de Tchernobyl et de Fukushima sont venus redonner un peu de vigueur à un mouvement mis à mal après la répression meurtrière de 1977 contre la manifestation pour l'arrêt de la construction du surgénérateur Superphénix à Creys-Malville. La lutte se solde par un seul projet nucléaire abandonné, celui prévu en Bretagne (Plogoff) en 1981, parce qu'il fallait calmer les Bretons pour pouvoir construire tranquillement les autres réacteurs. Superphénix a ensuite été arrêté en 1996, mais surtout parce que cette machine ne marchait pas. Pourtant, pendant de nombreuses années, les Français favorables à l'arrêt de cette énergie étaient légèrement majoritaires.

Force est donc de constater le total échec de la lutte antinucléaire en France. Échec qui est renforcé par l'adoption de la loi sur la transition énergétique qui entérine un parc nucléaire à son niveau actuel (63,2 MW) et qui laisse la seule décision de fermeture de réacteurs nucléaires à son exploitant EDF (sauf si raison grave de sûreté où l'Autorité de sûreté nucléaire peut intervenir).

Les tergiversations récentes du gouvernement à propos de la fermeture (promise avant 2017) des deux réacteurs de Fessenheim montrent bien que le seuil de 63,2 MW est un maximum mais aussi un minimum, puisque Fessenheim ne pourra fermer qu'au moment de la mise en service de l'EPR de Flamanville et donc après 2017. Quant à EDF, même si l'Autorité de sûreté nucléaire ne s'est pas encore prononcée (officiellement) pour la prolongation des réacteurs nucléaires existants au-delà de leur 4^e visite décennale, elle s'engage déjà dans son programme de « grand carénage » pour faire durer ses réacteurs jusqu'à 50, voire 60 ans, et la loi de transition énergétique l'encourage dans ce sens avec le seuil de 63,2 MW d'énergie nucléaire en France.

Si la population reste pour partie encore réservée par rapport à cette énergie, force est de constater que nombre d'industriels (EDF, AREVA, CEA...) restent d'ardents défenseurs de cette énergie, relayés par un puissant lobby bien implanté dans les hautes sphères de l'État, avec pour conséquence la position pronucléaire de nombreux politiques de droite (LR, UDI...) comme de gauche (PS, PC...) et aussi à l'extrême droite (FN) et l'extrême gauche (LO).

À ce jour, si on veut espérer arrêter cette énergie, il faut rassembler et pouvoir faire pression sur tous ces pronucléaires qui sont aux manettes du pays. Pour cela, il faut faire abstraction de ses idées personnelles et essayer de définir une position pour un consensus qui réunirait beaucoup de monde. La position de demander l'arrêt immédiat de tous les réacteurs ne va pas du tout dans ce sens. Elle est totalement irréaliste dans le contexte actuel français et elle ne pourra pas réunir beaucoup de monde. Choisir cette position, c'est continuer comme avant à se faire plaisir dans l'inefficacité totale et laisser l'énergie nucléaire durer encore de nombreuses années (hors survenue d'un accident grave).

Celles et ceux qui défendent la thèse de l'arrêt immédiat de tous les réacteurs nucléaires français se réfèrent à l'exemple du Japon, qui après l'accident de Fukushima a arrêté tous ses réacteurs sans une

trop grande privation d'électricité pour sa population. Mais cet exemple n'est pas extrapolable au cas de la France (même si un Fukushima survenait en France). Les deux principales raisons en sont la part de l'énergie nucléaire dans la production de l'électricité (26 % au Japon contre actuellement 77 % en France) et les modes de consommation, la France ayant un boulet électrique qui s'appelle le chauffage électrique et qui conduit à des appels de puissance très importants par grand froid.

Au Japon, le parc de production thermique non nucléaire était largement supérieur à celui du parc nucléaire, ce qui a permis l'arrêt de tous les réacteurs nucléaires sans conduire à un rationnement drastique de l'électricité – bien que le contexte de crise ait aussi conduit les Japonais à réduire leur consommation d'électricité.

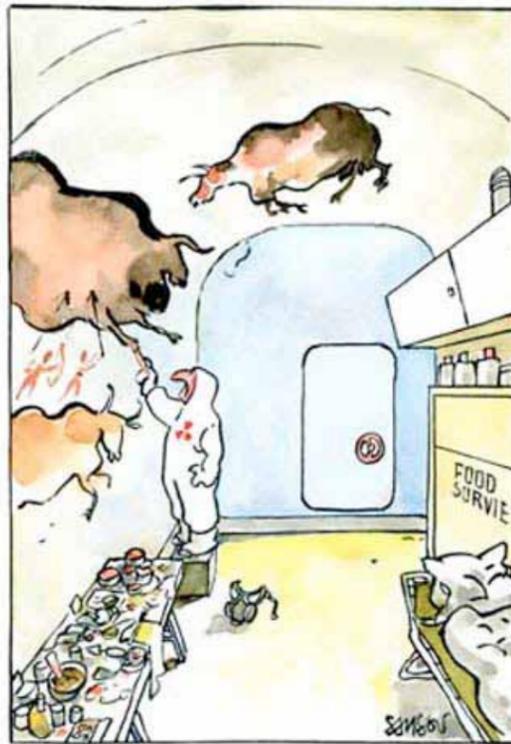
En France la situation est très différente, puisque la part du nucléaire est beaucoup plus élevée (49,3 % contre 14,9 % au Japon), puisqu'on ne dispose pas d'un parc thermique non nucléaire aussi important (23,6 GW contre 185,0 GW au Japon) et qu'on a globalement peu de réserve en puissance par rapport aux demandes extrêmes. En effet, comme dit précédemment, l'autre particularité de la France est l'importance du chauffage électrique qui rend la demande électrique très thermosensible. En février 2012, la période froide avait conduit le 8 février au pic historique de 102,1 GW appelés. Il ne s'agissait pas d'un jour particulièrement froid, mais d'une période froide.

Dans un contexte similaire de grands froids, si tous les réacteurs nucléaires étaient arrêtés, il serait impossible de satisfaire la demande et nous serions dans la situation, soit de très nombreux délestages, soit d'un crash du réseau électrique. La situation serait même plus critique, car les puissances charbon et fioul ont depuis baissé, et elles ne sont pas compensées par le développement des énergies renouvelables – d'autant qu'à l'heure de pointe, l'électricité photovoltaïque est inopérante en absence de moyens de stockage. Il est aussi peu probable que l'éolien soit à pleine puissance.

Vouloir arrêter immédiatement la totalité des réacteurs nucléaires est une proposition totalement irrationnelle qui ne viserait qu'à discréditer totalement le mouvement antinucléaire.

Ce contexte ferait même que, en cas d'accident, il ne sera pas possible d'arrêter tous les réacteurs nucléaires comme l'a fait le Japon. Il y aurait sans doute une forte demande pour cet arrêt total, mais en face, il y aurait aussi pas mal de gens pour réclamer de l'électricité, surtout ceux qui se verraient privés de chauffage. Il y aurait de bien plus vives tensions qu'au Japon au moment de Fukushima. La situation serait probablement ingérable, sauf avec de gros moyens policiers et militaires. Rien que cette hypothèse devrait faire réfléchir celles et ceux qui veulent persister dans la voie de l'énergie nucléaire, car l'accident arrivera.

Pour gagner la lutte contre cette énergie mortifère, il faut définir une stratégie plus réaliste. Hors accident comme au Japon, les pays qui sortent de l'énergie nucléaire le font tous dans un délai de plusieurs années. En Allemagne, la décision a été prise en 2000 pour une sortie en 2022. En Suisse, la décision a été prise en 2011 pour 2034. En Belgique, c'est en 1999 que la sortie a été décidée, mais l'échéance de 2025 fait toujours l'objet de discussions.



« Si l'on veut faire preuve de sagesse envers les prochaines générations, il faut sortir de l'atome en ayant comme objectif d'aller le plus vite possible pour garder présent le sentiment du drame en train de se créer. Il nous faut réfuter les raisonnements économiques ou les contraintes administratives qui amèneraient à ne pas prendre au sérieux cette urgence. Nous avons pris l'habitude de vivre à ses côtés et nous avons eu tort. C'est pourquoi il faut répéter, répéter sans cesse : « il faut sortir du nucléaire ! »

Albert Jacquard

Ce qui doit être immédiat, c'est la décision d'arrêter cette énergie. Ceci doit se traduire par l'abandon de tous les travaux de recherche dans ce domaine (hors démantèlement et déchets) mais y compris fusion. Pour les réacteurs en fonctionnement, le projet de « grand carénage » d'EDF doit être arrêté immédiatement et les dépenses dans les réacteurs existants doivent être minimisées : elles doivent assurer le maintien d'un bon niveau de sûreté, mais si les dépenses devaient être trop élevées, le réacteur concerné devrait être arrêté au lieu d'être réparé. Un plan d'arrêt des vieux réacteurs devrait être mis en œuvre immédiatement et **la décision d'arrêt de cette énergie nucléaire devrait être accompagnée d'une échéance de fermeture pour tous les réacteurs.**

À très brève échéance, voire immédiatement, les réacteurs de Fessenheim et de Bugey devraient être arrêtés, car ils sont les plus vieux et c'est aussi ceux qui sont dans les régions les plus peuplées. Ces réacteurs cumulent donc le risque d'accident du fait de leur vieillissement et de catastrophe majeure du fait de leur implantation.

Pour les autres réacteurs, il me semble qu'un délai de 10 ans peut être jouable, car on peut profiter de l'expérience allemande, même si on a plus de réacteurs et plus d'installations à construire pour pallier le manque de puissance lors des pointes hivernales.

Ce programme d'arrêt de réacteurs nucléaires va de pair avec un important développement de la transition énergétique :

- arriver très rapidement à 500 000 logements rénovés thermiquement par an, voire plus, et s'attaquer au parc des maisons, logements et bureaux chauffés à l'électricité (peut-être avec des aides spécifiques, car, du fait de l'isolation thermique de ces bâtiments, les travaux d'isolation sont un peu moins rentables que pour les vieux immeubles non isolés et, de plus, la création d'un chauffage central pour changer d'énergie est coûteuse) ;

- dans certains quartiers où le chauffage électrique est fortement présent, voir pour installer des centrales à cogénération (prioritairement au bois ou de manière transitoire au gaz naturel), les besoins de chaleur et d'électricité étant en synergie avec la température extérieure ;

- booster les programmes d'efficacité énergétique (éclairage, moteurs électriques...);
- développer les contrats d'effacement de consommation lors des pointes ;
- installer rapidement des centrales gaz à cycle combiné (55 % de rendement contre 33 % pour une centrale nucléaire) qui fonctionneront au gaz naturel puis pourront évoluer vers du biogaz ;
- développer massivement toutes les énergies renouvelables ;
- adapter les réseaux électriques de distribution et de transport ;
- développer rapidement des moyens de stockage tels que les stations de pompage pour nos grands barrages et les autres techniques disponibles ou émergentes ;
- renforcer la recherche dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables ;
- freiner le développement des pompes à chaleur sur air extérieur (et chauffe-eau thermodynamiques) qui sont aussi électrosensibles ;
- etc.

Cela ne sera possible qu'en mobilisant de gros moyens financiers (taxe sur toutes les énergies...), humains (formation, créations d'emplois et reconversion en particulier pour les travailleurs du nucléaire, secteur où il y aura une diminution des emplois), industriels (matériaux d'isolation, équipements pour les énergies renouvelables...) et politiques. Le développement des énergies renouvelables devrait être l'affaire de toutes et tous, car les petites installations (toits photovoltaïques, projets locaux coopératifs...) seront tout autant nécessaires que les plus grosses (centrales photovoltaïques au sol, grosses fermes éoliennes, centrales thermiques à la biomasse...). Un tel programme de sortie rapide de l'énergie nucléaire serait un moteur pour l'économie française.

En conclusion : demandons la décision politique immédiate d'abandonner l'énergie nucléaire et exigeons 0 % d'électricité nucléaire en 2025.

Joël Guerry

Texte complet à consulter sur : <http://journeesdetudes.org/atomescrochus/AC4>

RÉFLEXIONS POUR LE CONGRÈS

par Jean Revest - CAN 84

De quoi la lutte contre le crime nucléaire aurait-elle besoin ?

- d'un projet spécifique cohérent moralement et intellectuellement qui se suffit à lui-même ? ou au contraire d'un projet multi-thématiques ?
 - d'un fonctionnement horizontal où chaque entité est à l'initiative et est en relation/interaction avec quiconque ? ou au contraire d'une organisation calquée sur le modèle dominant de délégation de pouvoir et hiérarchique ?
 - d'une organisation à durée limitée à son objectif ? ou au contraire illimitée et pérenne, à l'image d'une administration/bureaucratie ?
 - de financements dont la majeure partie ou la totalité est affectée à la lutte de terrain ? ou au contraire affecté à une structure et une administration salariale ?
 - du pouvoir de la base et de ses initiatives de terrain ? ou au contraire d'un siège social national géographique fixe et permanent et d'un centre décisionnel qui possède et gère ?
 - du partage et de la disposition par toutes les entités des outils nécessaires aux actions telles les coordonnées des soutiens ? ou au contraire d'une rétention discrétionnaire des liens avec les soutiens ?
- S'il ne s'agissait que de cela...

Critique des conservateurs et conservatismes

Tout faire pour conserver les situations bureaucratiques acquises et les plans de carrière calqués sur les schémas idéologiques dominants, s'inscrire dans la gestion institutionnalisée d'une opposition formelle captive en tant qu'un des deux termes de la contradiction d'avec le nucléaire barbare étatique, empêcher les remises en cause, les analyses de fond sur les soubassements de la faillite politique et stratégique, occulter le blocage de l'outil censé être porteur de sens et d'actions contre l'adversaire, masquer les contradictions inéluctables à toute organisation et à tout processus évolutif pour mettre en scène une personnalisation conflictuelle, voilà ce qui caractérise les éléments conservateurs et leurs idées au sein du RSN et qui se retrouve tant chez des délégués du CA que dans l'appareil administratif salarial.

Ce faisant ils neutralisent, sous le regard approbateur des criminels de la destruction atomique, la lutte frontale pour la vie libérée de la domination de la terreur nucléaire.

Étape particulière du processus d'évolution ou fin de cycle ?

L'opposition conflictuelle interne qui s'est révélée au grand jour lors de l'AG de la Fédération RSN de 2010 n'est pas le point de départ d'un affrontement hors-sol ou d'une nouvelle dynamique libérée des pesanteurs du passé mais marque la fin du cycle initié avant et depuis la création du RSN (1997) après l'effacement des « Européens contre Superphénix » suite à la fermeture du réacteur Superphénix après la marche sur Matignon (9 avril 1994) : celui du consensus mou découlant du compromis des forces antinucléaires espérant, après le premier rassemblement antinucléaire « civil » français au Bugey (1971) et la Coordination nationale antinucléaire/CNAN (1976) et après la répression sauvage du « camp de la paix antinucléaire et antimilitariste » de Maleville (31 juillet 1977) et la victoire de Plogoff (1978-1981), qu'une conquête du pouvoir politique par les partis dits de gauche permettrait une sortie du nucléaire, progressive et sans heurts pour la logique capitalo-consumériste.

Sa traduction concrète fut un mot d'ordre se voulant œcuménique et fédérateur en gommant la contradiction fon-

damentale entre la vie et la destruction de l'atome, entre les populations et le pouvoir : « sortir du nucléaire ». Et son positionnement quémeneur en direction des oppresseurs : « Nous voulons une décision immédiate de sortie du nucléaire ».

L'AG fondatrice de 1997 (Agen), qui regroupe une trentaine de personnes, et l'élaboration de la « Charte » se déroulent dans un contexte de divergences entre les tenants de la stratégie politique d'accompagnement et d'intégration et ceux qui se positionnent à partir de la réalité fondamentale du crime nucléaire pour une « sortie immédiate du nucléaire » (ex : Comité Stop-Nogent).

Étape d'une involution des luttes frontales contre la violence nucléariste qui avaient connues quelques réussites avant sa création (abandon de Plogoff, arrêt de Superphénix), la Fédération RSN s'est dès lors autodétruite par imprégnation permanente de et à l'idéologie libérale capitaliste, jouant le même rôle que le duo infernal capital/travail où l'un ne peut exister que par sa dépendance à l'autre. Se contentant alors des miettes accordées de temps en temps par le dominant pour confirmer le dominé dans sa position et empêcher toute prise de conscience subversive.

À aucun moment depuis la création en 1997 de la Fédération RSN le lobby nucléaire n'a ainsi reculé (nous ne pouvons appeler recul les quelques procès intentés contre tel ou tel dysfonctionnement particulier d'une centrale nucléaire et gagnés financièrement). Bien au contraire, le lobby nucléaire et son pouvoir politique aux ordres :

- a poursuivi l'exploitation des installations nucléaires existantes assassines
- a créé de nouvelles implantations atomiques (ex : EPR, Iceda...)
- a lancé de nouveaux projets pharaoniques (ex : ITER, Astrid, Cigeo, Atmea...)
- a accru sa propagation radioactive dans le monde (ex : Mox, EPR Finlande, EPR Hinkley point, joint-venture en Chine...).

Et ce malgré :

- les atteintes quotidiennes à la santé et à la vie des populations et territoires, les morts ici en France et en d'autres pays,
- les catastrophes nucléaires dont dernièrement celle de Fukushima, les malades et les morts,

- l'engagement et le dévouement de centaines d'antinucléaires qui, sur le terrain, ont poursuivi un travail de fournis local multi-formes d'information des populations, d'interpellations des pouvoirs locaux/régionaux, d'actions sur les sites nucléaires (certains dans des ambiguïtés « environnementalistes » suicidaires).

Si l'on peut penser ou espérer qu'aujourd'hui une majorité de la population est au fait de la nocivité de la radioactivité et des risques que fait courir une centrale nucléaire même dans un pays dit développé (une centrale et non l'ensemble des installations atomiques) : rien ne le prouve et aucune manifestation concrète d'essor d'un engagement antinucléaire ne le corrobore.

Et comment pourrait-il en être autrement puisque le discours officiel institutionnalisé par la Fédération RSN :

- est intellectuellement incohérent, voire schizophrène : c'est dangereux mais on continue encore pendant 5, 10 ou 20 ans, ou plus,
- fait la part belle au catastrophisme ponctuel (accident grave) au détriment du focus sur le crime sanitaire atomique quotidien,
- subordonne l'arrêt du nucléaire à l'émergence d'alternatives énergétiques,
- s'aligne sur des stratégies politiciennes (telle celle d'EELV) et environnementalistes à l'image d'une simple ONG multithématiques (telles GP ou AT),
- valide la participation aux instances de gestion du nucléaire (CLI),

- privilégie les grandes messes événementielles de bons sentiments sans lendemain mais pompes à fric,

- substitue au pouvoir de la base engagée et activiste une structure administrative et organisationnelle dominante et accaparante.

L'illusion/manipulation du nombre, du « tous ensemble » et de la communication

Si le RSN a bénéficié au fil des ans d'un statut privilégié dans la visibilité publique des différentes expressions plurielles antinucléaires, laissant penser qu'il était le seul regroupement et porte-voix des antinucléaires en France – après la désertion de Greenpeace du terrain antinucléaire suite à l'attentat contre le *Rainbow warrior* et la manne financière qui lui a été alors versée par l'État pour prix de mort d'homme –, il le doit notamment à un tour de passe-passe idéologique et communicationnel, à savoir :

- son institutionnalisation : adhésions de syndicats (Confédération Paysanne, Sud-Rail...) et de partis de gouvernement (Verts/EELV) ou pas (LCR, FA), adhésion de grosses ONG environnementalistes, adhésions croisées avec des regroupements climaticistes intégrés au système tel le RAC aux côtés des FNE, WWF et Greenpeace (qui abandonnera le RSN en 2007), tous ayant d'autres objectifs et stratégies que la seule lutte antinucléaire,

- son intégration au modèle idéologique : structure interne de délégation de pouvoir, structure salariale, appel à financement permanent, gestion interne et externe de type entreprise, adhésions d'entreprises et commerçants d'énergies renouvelables ou de produits agricoles bio-nuk,

- sa soumission au pouvoir pronucléaire par une demande de reconnaissance et d'agrément par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire français, obtenu en 2005

- sa stratégie de communication qui a accompagné et recouvert ces choix politiques et tactiques afin de « faire bouillir la marmite ». Cette efficacité dans la communication à d'ailleurs disparu depuis ces 5 dernières années, conduisant à une absence du RSN dans les médias (à l'inverse de ce qui se passe pour les groupes locaux).

Le secret administratif et le flou autour du nombre réel de signataires de la « Charte », du nombre réel d'adhérents et de membres à jour, du nombre de groupes actifs spécifiquement antinucléaires, du nombre d'adhérents et de militants de ces groupes, ont entretenu une illusion médiatique et une intoxication interne (pas trop pour ceux-celles qui ont participé à une AG). Situation permettant alors à l'appareil d'obtenir et entretenir l'usurpation du pouvoir avec la complicité d'éléments conservateurs au sein du CA ayant des intérêts propres, et tant que chacun s'y retrouvait dans cette petite cuisine et sa sphère de notoriété/respectabilité/influence, voire financière et promotionnelle.

Le « tous ensemble » officiel est la vitrine permettant de jeter à l'index, ponctuellement et au fil des ans, ceux-celles qui tentent une interpellation critique de fond ; tout en favorisant la continuité du flux des dons financiers nécessaire à la reproduction de l'appareil ; tout en garantissant aux partis et ONG environnementalistes réformistes de ne pas concurrencer leur ligne politique.

Prendre acte pour ouvrir un possible avenir

Les adhérents et membres de la Fédération RSN se trouvent donc aujourd'hui face à

une impasse organisationnelle, stratégique, politique. Cet état marque pour eux-elles la fin d'un cycle commencé, il y a 18 ans, dans le sillage de la prolifération nucléaire dite énergétique civile qui prolongeait et amplifiait le nucléaire militaire. Cette impasse était déjà contenue dans le compromis antihumaniste de collaboration ayant conduit à la création de cette Fédération.

En confirmation : depuis plus de 5 ans les différentes tentatives de régénérer, sous une forme ou sous une autre, la Fédération ont toutes été tenues en échec. Non par manque de volonté, non par des questions de personnalité, non par absence d'une nécessité objective, non par acceptation de tenter de sauver le vieillard moribond et si attachant, mais par le nécessaire deuil à faire de cette organisation. Lorsque l'outil est ébréché, ne répond plus aux besoins, est inadéquat, est irréparable et dangereux, il faut s'en séparer sans regret. S'entêter est faire le plus beau des cadeaux au lobby criminel nucléaire.

Le Congrès antinucléaire de février 2016 initié par la majorité du CA actuel de la Fédération RSN et ouvert à tous les antinucléaires (dans et hors RSN) peut être le moment de cet acte libérateur et d'avenir où chaque individu se réapproprie son pouvoir créateur : l'autodissolution. Autodissolution en dehors de tout sentimentalisme, nostalgie, présupposé, enjeu idéologique, jeux politiques, blessures narcissiques et égo non-maîtrisé. Auto-dissolution pour sortir de l'impasse, abrégier l'agonie, libérer l'avenir de la lutte antinucléaire, accélérer la disparition de l'atomisme criminel.

Ce Congrès a-t-il statutairement la possibilité de le faire sans que les conservateurs n'usent de tous les artifices pour retarder et contrecarrer le mouvement en cours et le sens de notre histoire commune à inventer ? Sans qu'ils tentent de sauver leurs intérêts particuliers au détriment du bien commun et au grand bénéfice du lobby nucléaire ?

Des perspectives

Impossible de préjuger par avance ce que nous élaborerons en commun en mettant en débat, discussion, réflexion l'impératif de paroles libres et créatrices

Quelques points – pêle-mêle – des pratiques des un-es et des autres m'apparaissent porteurs :

- la nature fondamentale du nucléaire est la domination et la mort,
- réhabiliter et faire vivre l'objet premier de notre engagement : l'arrêt immédiat du crime atomique,
- centrer notre raison d'être à la seule lutte antinucléaire afin de ne pas s'édulcorer ni se fondre dans un magma flou,
- l'individu et le groupe/collectif de base sont les mieux à même de décider des modalités d'échange entre eux et d'alliances ponctuelles ou stratégiquement durables ainsi de ce que pourrait être l'expression publique commune si elle doit exister,
- ne pas reproduire le système organisationnel dominant et faire de nos pratiques le projet même de nos conceptions émancipatrices,
- ne pas créer les conditions d'un accaparement/délégation de pouvoir, de filtres de paroles, de négation de l'être et de projet,
- ne pas entrer dans la gestion financière mais lier chaque besoin éventuel et ponctuellement souhaité de financement à une action précise et spécifique,
- l'individu et le groupe/collectif de base qui connaissent leur terrain sont les mieux à même d'élaborer et décider des modalités de luttes les plus appropriées pour faire mal au monstre mortifère et hâter sa disparition,
- ne pas accompagner le lobby mais lui porter des coups.

Après la dissolution du RSN et le redéploiement des moyens vers les groupes/collectifs de base qui le souhaitent, un temps d'échanges, de positionnement et d'élaboration sera indispensable. Riches de nos pratiques, sa durée pourrait être définie en commun.

Jean Revest - CAN 84

RÉFLEXION SUR LA STRATÉGIE

outil de cohésion et d'action pour renforcer notre lutte

Avertissement au lecteur :

le texte qui suit a pour vocation d'une part de définir ce qu'est la stratégie, et d'autre part de mettre la stratégie au centre des débats, en tant que démarche fédératrice dont le résultat puisse s'exprimer au travers d'un éventail d'actions complémentaires et coordonnées.

Le terme de stratégie est fréquemment utilisé dans les échanges entre groupes antinucléaires, au sein du Réseau et hors Réseau ; mais au fait, qu'entend-on par stratégie ?

Bien souvent ce sont des thèmes de campagne qui font écho à la stratégie (arrêt immédiat des réacteurs de plus de 30 ans, fermeture de Fessenheim, arrêt des projets d'enfouissement, abandon des armes nucléaires...) ; s'agit-il de stratégie ou d'objectifs stratégiques intermédiaires ?

En s'inspirant des définitions du Larousse, on peut dire que la stratégie c'est non pas le but à atteindre, mais le moyen de l'atteindre en prenant en compte l'environnement, la situation générale, l'état des forces en présence. Il s'agit de réfléchir sur la façon d'organiser nos actions et nos forces pour parvenir à notre objectif commun : l'arrêt total des industries nucléaires civiles et militaires.

La stratégie c'est une vision globale et soigneusement réfléchie des différents moyens à mettre en œuvre et à coordonner entre eux pour atteindre l'objectif dans un contexte donné.

En premier lieu, comprendre avec justesse le contexte dans lequel nous nous trouvons : l'état d'esprit de la société française, la situation politique, les forces et faiblesses des industries nucléaires et de leurs soutiens...

En second lieu, lister les moyens dont nous disposons ou dont nous pourrions disposer : combien de groupes, combien de et quels militant(e)s, quelle palette d'actions, quels appuis extérieurs, quels appuis intérieurs, connaître ce qui se fait ailleurs dans d'autres organisations, dans d'autres pays et dans d'autres luttes aujourd'hui et dans le passé.

En troisième lieu, étudier la meilleure façon d'utiliser et de faire coopérer entre eux les moyens dont nous disposons, s'enrichir des expériences intérieures et extérieures, adapter et ajuster les moyens dont nous disposons, pour être plus pertinents dans nos décisions, plus efficaces dans nos actions, et surtout, avoir une ligne directrice cohérente et performante pour atteindre notre objectif.

Cette construction de notre stratégie ne se fera pas en un jour, elle se déploiera et s'enrichira dans la durée, nécessitera des ajustements constants et des cheminement riches et variés qui se confronteront à la réalité du terrain. Ce travail nécessitera l'implication du plus grand nombre, facilité par les démarches de régionalisation / bassin de lutte. Il donnera une cohérence à notre lutte, et permettra de définir des objectifs intermédiaires atteignables qui nous permettront d'engranger des motifs de satisfaction revigorants. Une synergie dans la diversité des moyens d'expressions, d'aspirations et d'actions remplacera profitablement les conflits actuels.

Laissons sur le bas-côté l'attirail pesant et stérile des luttes de mots actuelles. Soyons dans le concret des analyses objectives et étayées, et nous pourrions aller, solidaires et unis, vers un avenir porteur d'espoir.

Antoine Girard

LA DÉFINITION DES « ALTERNATIVES »

Un enjeu stratégique clé par MC Gamberini - SDN Lot pour le mouvement antinucléaire

Il est en général admis que la crédibilité du discours antinucléaire suppose l'existence d'alternatives à la production nucléo-électrique (s'il n'y a pas d'autres « solutions » à quoi bon se mobiliser ? autant croiser les doigts et ne plus y penser...).

Et, en pratique, les moyens de production d'électricité immédiatement ou très vite disponibles pour remplacer, en tout ou partie, au pied levé, la production en base des plus de 63 000 MW nucléaires français répartis sur 58 réacteurs (1) sont multiples.

Ils incluent des centrales au fioul, à charbon ou à gaz à haut rendement, de divers types, sous-utilisées ou rapides à construire (2 à 3 ans), dont la puissance unitaire, se chiffrant en centaines de MW, correspond à celle de réacteurs nucléaires. Et aussi des importations en provenance de ce genre d'installations.

Les refuser a priori, dans le seul pays au monde qui tourne à 75 % d'électricité atomique, et où plus du tiers des logements sont en chauffage électrique, équivaut, pour des Français vraiment soucieux d'arrêt du nucléaire, à se tirer une balle dans le pied. Or, alors même que sa Charte fondatrice prévoit explicitement – et très logiquement – un recours transitoire aux fossiles, sous forme de centrales à gaz en tout cas, le Réseau Sortir du nucléaire a adopté au fil du temps une définition de plus en plus restrictive des « alternatives ».

En témoigne sa Revue... où se comptent sur les doigts d'une main les articles explicatifs consacrés en près de 20 ans aux combustibles fossiles les moins nocifs et aux technologies modernes du thermique à flamme (2), pourtant seul adapté à très court terme au plus gros de l'approvisionnement électrique des zones urbaines, où s'entassent désormais 80 % des Français. Les « solutions » individuelles et champêtres, en revanche, y compris sous forme de publiereportages, sont largement surreprésentées dans cette revue.

Parlons clair : quiconque prétendrait traiter un cancer par la seule homéopathie ne serait-il pas légitimement passible de non-assistance à personne en danger et de poursuites pénales ?

Cette volonté de délégitimer à tout prix tout recours aux fossiles pour la production d'électricité, fût-ce pour aider à mettre un terme à la folie nucléaire, fausse largement les débats, entre autres en entretenant, sous prétexte de « positiver », un flou illusoire sur les ordres de grandeur. Avec de nombreux effets pervers et contre-productifs, dont :

- La banalisation permanente du recours à l'uranium (ses périls, dégâts et nuisances sont mis sur le même plan que ceux du charbon, quels qu'en soient les modes d'extraction ou de combustion) et même au plutonium (une vingtaine de réacteurs français, la totalité des réacteurs allemands, et d'autres en Belgique, en Suisse, sont moxés). Et bien sûr l'échec tragique, juste après Tchernobyl, à impulser un arrêt immédiat du nucléaire en France – à l'époque techniquement facile par simple remise en service provisoire du parc de centrales au charbon (3).

- L'actuelle relance, cependant, du charbon en Europe (pour raisons entre autres de « marché carbone ») au détriment des centrales au gaz, pourtant moins émettrices de CO₂ ; beaucoup des plus modernes et moins polluantes sont aujourd'hui menacées de fermeture pour non-rentabilité de

leur utilisation ponctuelle – le mouvement antinucléaire n'ayant hélas pas été fichu d'assumer collectivement d'exiger leur utilisation temporaire à plein temps en remplacement des réacteurs.

- Le non-développement, dans le même temps, des renouvelables en France, puisque dans un pays aussi délibérément nucléarisé pour des raisons stratégiques, leur essor effectif ne peut être que le résultat – et non la condition – d'un arrêt du recours au nucléaire.

- La tendance à mettre en avant des exemples « vertueux » à l'étranger en matière de renouvelables ou d'économies d'énergie, au prix d'une mauvaise perception des réalités atomiques des pays en question (4).

- L'incohérence entre des arguments qui agitent l'épouvantail d'une consommation de fossiles accrue en cas de catastrophes nucléaires, tout en récusant l'usage transitoire des fossiles pour tâcher de les éviter.

Or en la matière – indépendamment même de la part notoirement faible, et en déclin, du nucléaire dans la production d'électricité (et plus encore d'énergie commerciale) mondiale – l'alibi climatique a bon dos. Par exemple, dans Guerre et paix... et écologie (5), Ben Cramer souligne que, aux États-Unis, le secteur militaire consomme davantage d'énergie que l'industrie civile, et que le ministère britannique de la Défense est responsable de 70 % de toutes les émissions de dioxyde de carbone de l'État. On peut douter que la France soit plus vertueuse, et, sans rupture avec l'atome, quelques panneaux solaires de plus n'y changeront évidemment rien.

Ajoutons que :

En réalité, loin d'être fédératrice, la promotion exclusive des renouvelables et des économies d'énergie divise et décrédibilise le mouvement antinucléaire, faisant le jeu des nucléocrates, qui ne se privent pas de prôner les renouvelables en complément du nucléaire.

Pire, ce dogme de la sortie du nucléaire par les seules renouvelables a enfermé ce mouvement dans un entre soi « écologiste », au lieu de l'élargir massivement vers le grand public et d'autres acteurs, syndicaux ou autres, qui ne sont pas forcément tout de suite partants pour des rationnements massifs d'électricité, et notamment de chauffage, mais n'ont pas pour autant envie d'as-

sister à un autre Fukushima, et qui seraient donc prêts à adopter un mot d'ordre d'arrêt urgent, pour peu qu'il n'y ait, comme au Japon, aucune exclusive sectaire quant aux outils provisoires de remplacement.

Marie-Christine Gamberini
SDN Lot

(1) Voire, en prime, des sept réacteurs belges, sous le contrôle d'Engie, et de la quinzaine de réacteurs britanniques exploités par EDF UK, pour s'en tenir à ceux qui seraient de la responsabilité directe des antinucléaires français.

(2) Ainsi, rien sur les différences (pollutions, bilan carbone, rendement...) entre lignite, coke ou autres formes de charbon ; gaz naturel, gaz de houille, gaz de schiste... Quasiment rien sur les outils de transition énergétique vers les EnR, massivement utilisés à l'étranger, que sont entre autres, par leur souplesse d'utilisation, les centrales à flamme à haut rendement (cycle combiné gaz ou vapeur, lit fluidisé circulant...) et les centrales poly-combustibles (biomasse-charbon ou autres...).

(3) Et aussi, sous-jacente, la criminelle et persistante illusion que ça va s'arranger « tout seul » et qu'il suffirait d'attendre (combien de temps ?) pour être sauvés par le coût du kWh. Il y a 10 ou 15 ans, les mêmes annonçaient ainsi une sortie imminente du monde de la bagnole (et la fin de l'aviation...) par la grâce de la hausse du prix du pétrole !

(4) Cf. par exemple rétrospectivement, en octobre 2000, la double page du (par ailleurs très intéressant) n° 11 de la Revue faisant de la publicité pour des constructeurs de maisons « zéro consommation » à Hokkaido, au Japon...

(5) Éditions Yves Michel, 2014.

NI FLAMANVILLE NI FESSENHEIM !

par SDN Lot

Proposition de stratégie :

« Ni Flamanville, ni Fessenheim / Cessez le chantage atomique ! »

en renvoyant dos à dos les deux dangers.

La loi de transition énergétique entend plafonner le parc nucléaire à 63,2 gigawatts, chiffre instrumentalisé comme s'il s'agissait d'un plancher...

et Hollande n'entend pas arrêter Fessenheim tant que l'EPR n'est pas lancé.

Affirmons que nous ne voulons ni l'un ni l'autre !

ARRÊT « IMMÉDIAT »

par Jean-Luc Pasquinet

L'ARRÊT IMMÉDIAT n'avance pas un délai précis de sortie, mais il énonce juste :

1) que la possibilité permanente de la catastrophe est la raison principale pour arrêter le nucléaire, et que par conséquent,

2) le seul arrêt possible ne peut être que le plus rapide possible, c'est-à-dire immédiat, c'est-à-dire encore en étant le plus PRAGMATIQUE possible et en utilisant tout ce qu'on trouvera au moment de la décision d'arrêt : fossile, renouvelable, sobriété, efficacité... Mais il est bien évident qu'une décision d'arrêt immédiat ne peut pas être mise en œuvre comme lorsqu'on

éteint une lumière en sortant d'une pièce ; il y a des enjeux juridiques, techniques, etc., qui peuvent expliquer un certain délai : voir notamment le cas du Japon qui a mis un an pour arrêter tous ses réacteurs, et néanmoins il s'agit d'un scénario d'arrêt immédiat, car il a été pragmatique en acceptant de recourir au fossile et est parti de la catastrophe (malheureusement après pour décider d'arrêter).

La première façon pour que le mouvement antinucléaire renaisse et soit victorieux en France, c'est qu'il présente un scénario crédible d'arrêt du nucléaire, cohérent avec un récit crédible sur la raison pour laquelle on doit l'arrêter.

LA CHARTE DU RÉSEAU par SDN 73

Réflexions et propositions pour le Congrès

Quel est le statut de cette charte, à quoi a-t-elle servi ou à quoi peut-elle servir ?

1. Éléments de référence

Qu'est-ce qu'une charte ?

La définition du dictionnaire, « lois constitutionnelles d'un État », ne nous aide pas à définir ce qu'est une charte. Dans le bâtiment, par exemple, un maître d'ouvrage peut demander à des entreprises qu'il fait travailler sur son chantier de signer une « charte chantier propre ». La charte est alors une liste de consignes que les entreprises s'engagent à respecter. Le maître d'ouvrage prévoit des pénalités financières à retenir sur les sommes qu'il doit à l'entreprise si celle-ci n'a pas respecté son engagement. La charte est aussi un document destiné à être présenté aux tiers et notamment aux collectivités territoriales.

Pour le Réseau, la charte est évoquée dans les statuts comme cause de radiation par le CA pour « non respect de la charte ». Il s'agirait donc bien, là aussi, d'une liste d'engagements connus de tous que les membres doivent respecter.

Le contenu de la charte du Réseau

Après diverses considérations préalables, la charte est énoncée de la manière suivante :

« Nous, citoyens, scientifiques, élus, associations, entreprises... voulons une décision immédiate de sortie urgente du nucléaire civil et militaire, nous voulons :

- l'arrêt des projets d'enfouissement des déchets radioactifs,
- l'arrêt du retraitement du combustible usé à la Hague et de l'utilisation du plutonium à des fins énergétiques (combustible MOX),
- l'arrêt des exportations d'électricité et de toute technologie nucléaire,
- le non-renouvellement du parc nucléaire,
- la fermeture des réacteurs en fonction,
- l'abolition et l'élimination de toutes les armes nucléaires ou radioactives. »

Il ne s'agit donc pas d'engagements mais de vœux. Et les personnes qui ont le pouvoir de réaliser ces différents arrêts et de satisfaire ces vœux (EDF/AREVA/CEA, l'ASN, le gouvernement) n'ont sûrement pas signé cette charte qui n'engage donc personne.

L'objet statutaire du Réseau

L'objet statutaire du Réseau est énoncé de la manière suivante :

« Ce Réseau a pour objet d'engager toutes les réflexions et actions permettant à la France de sortir du nucléaire, notamment en promouvant une autre politique énergétique.

À cette fin, le Réseau se propose de :

- lutter contre les pollutions et les risques pour l'environnement et la santé que représentent l'industrie nucléaire et les activités et projets d'aménagement qui y sont liés (création ou extension d'installations nucléaires de base, construction de lignes à haute tension, programmes de recherche et de développement, etc.)
- informer le public et susciter la participation des citoyens à cette lutte,
- faire œuvre d'éducation populaire, et notamment contribuer à la gestion équilibrée et durable des ressources énergétiques par une éducation à l'environnement (utilisation rationnelle de l'énergie, information sur les énergies renouvelables...)

Le Réseau a également pour objet de défendre en justice l'ensemble de ses membres et leurs intérêts. Le Réseau «Sortir du nucléaire» entretient des relations avec des groupes étrangers poursuivant des buts similaires. »

On voit que l'objet statutaire est tourné essentiellement vers l'aspect énergétique du nucléaire et qu'il ne fait pas de lien direct avec le respect de la charte.

Le site internet du Réseau

Le rôle et l'objectif du Réseau (association) sont présentés sur le site internet de la manière suivante : **Notre rôle** : Réunir toutes les personnes qui souhaitent exprimer leur volonté d'une sortie du nucléaire. En nous rassemblant autour d'une Charte, nous mettons en place un rapport de force pour obtenir des résultats concrets. **Notre objectif** : Obtenir l'abandon du nucléaire en France grâce à une autre politique énergétique, en favorisant notamment la maîtrise de l'énergie, et le développement d'autres moyens de production électrique.

La présentation du Réseau est orientée uniquement vers l'aspect énergétique du nucléaire et un lien direct est fait avec la charte.

2. La charte actuelle du Réseau, ses acteurs, leurs motivations

Derrière l'objet statutaire du Réseau, et dans l'objectif présenté sur le site internet, on voit clairement l'influence des partis politiques antinucléaires, des professionnels ou associations de développement des économies d'énergie et des énergies renouvelables (promoteurs du scénario Négawatt), des associations persuadées de la responsabilité du comportement des citoyens dans la nécessité du recours à l'énergie nucléaire.

Or pour tous les partis politiques qui ont la sortie du nucléaire comme argument de campagne conjoncturel, comme pour les associations ou professionnels de économies d'énergie et des énergies renouvelables, le nucléaire est un sujet qu'il faut maintenant éviter d'aborder.

La « charte » n'est donc qu'un vœu pieu qui n'a pas de traduction dans le rôle et les objectifs du Réseau. Pire encore cette charte suggère, par sa dernière partie, que le nucléaire trouve sa justification dans son usage énergétique civil :

« C'est possible avec :

- le développement des économies d'énergie,
- la mise en place d'une autre politique énergétique basée sur les énergies renouvelables (éolien, solaire, bois...) fortement créatrices d'emplois,
- le recours, en phase transitoire, à des techniques de production énergétiques les moins néfastes possible pour l'environnement (centrale au gaz, cogénération...)

Remarquons tout d'abord que ce n'est pas le développement des économies d'énergies et des énergies renouvelables qui nous fera sortir du nucléaire militaire. Ensuite, il est fondamental de comprendre que la raison du nucléaire est militaire et non énergétique. C'est pour financer et justifier une filière nucléaire à des fins militaires que la France a développé son programme nucléaire civil. Le « choc pétrolier » de 1973 n'a été qu'un prétexte, comme l'est aujourd'hui la lutte contre le « dérèglement climatique ».

La consommation électrique n'était pas suffisante pour justifier un tel programme, alors les pouvoirs publics ont développé massivement le chauffage électrique au prétexte d'indépendance énergétique comme maintenant notre gouvernement développe la voiture électrique au prétexte de pollution en ville ou de lutte contre l'effet de serre.

Parallèlement la France cherche à exporter sa technologie nucléaire.

Toutes les politiques d'économies d'énergies et de développement des énergies renouvelables menées en France, d'abord par l'Agence française pour la Maîtrise de l'Énergie (AFME), puis par l'ADEME, avec des moyens sans commune mesure avec ceux des associations militantes, n'ont jamais permis la fermeture de réacteurs nucléaires.

Les seuls réacteurs qui ont été fermés l'ont été pour des raisons technologiques et financières. Ils ont été remplacés par les réacteurs toujours en fonctionnement, beaucoup plus puissants.

En écrivant que la fermeture des réacteurs nucléaires est possible par les économies d'énergie et des énergies renouvelables, on répond au slogan d'EDF des années 1970 « le nucléaire ou la bougie ». Maintenant le slogan d'EDF a changé, ce serait plutôt « le nucléaire ou le charbon », ou « le nucléaire ou l'effet de serre ».

Les politiques gouvernementales ne réduiront pas plus les émissions de gaz à effet de serre qu'elles n'ont réduit la consommation énergétique, surtout électrique. Il faut arrêter de courir après ces politiques publiques en leur demandant d'aller plus loin, cela ne sert qu'à les justifier alors qu'elles n'ont pas l'intention d'arrêter le nucléaire. D'autre part, suggérer une solution basée sur une mauvaise analyse ne peut pas convaincre.

Cette approche énergétique présente également un autre danger, celui de suggérer que c'est le comportement gaspilleur des Français et les besoins croissants d'électricité qui nous conduisent au nucléaire. Avec une telle analyse on en vient vite à penser que, ne pouvant pas changer les comportements, ni arrêter le progrès, on ne peut pas sortir du nucléaire.

Plus grave, cette approche efface toute analyse politique et désigne le coupable, l'autre, le simple citoyen, c'est lui qui gaspille. Les vrais responsables, décideurs ou acteurs de cette filière nucléaire, ne sont pas mis en cause. Certes, il n'est pas simple d'agir pour arrêter le nucléaire, personne n'a encore trouvé comment y arriver, il faut laisser aux associations de base la liberté de choisir leur mode d'action, mais il ne faut pas donner de fausses pistes qui induisent une fausse analyse.

Par ailleurs, étant donné le contexte politique actuel, la phrase « nous voulons une décision immédiate de sortie urgente du nucléaire civil et militaire » n'est plus d'actualité. Il n'y a aucun parti politique actuellement au pouvoir à qui nous pourrions adresser une telle demande.

3. La nécessité de refonder la charte et le Réseau

En conclusion, la charte actuelle du Réseau pose le problème et indique ce qu'il faudrait faire, n'engage pas ses signataires, exprime une demande politique qui n'a pas de destinataire, suggère une fausse analyse et indique une fausse piste.

En conséquence nous proposons de remplacer la phrase « nous voulons une décision immédiate de sortie urgente du nucléaire civil et militaire » par « nous nous engageons à lutter pour un arrêt immédiat du nucléaire ».

Cet engagement doit être compris comme un engagement de moyens et non comme un engagement de résultat. De la même façon qu'un médecin a un devoir de moyens pour guérir son patient. Cela veut dire que le médecin doit faire tout ce qui est possible pour soigner son patient, mais que si le patient est incurable, le médecin aura le devoir de tout faire pour prolonger sa vie. De la même façon un enseignant a un devoir de moyens pour que son élève réussisse ses examens. Ce qui signifie que si son élève a un niveau trop faible il devra tout faire pour lui faire acquérir le meilleur niveau possible.

Ainsi, à défaut de pouvoir obtenir un arrêt immédiat, par ceux qui en décident, on s'engage à agir pour l'obtenir sans conditions préalables. Que ce soit réaliste ou



utopique n'est pas la question. Il faut un engagement à agir dans cet objectif pour appartenir au Réseau.

Nous suggérons également de supprimer la dernière partie :

« C'est possible avec : le développement des économies d'énergie, la mise en place d'une autre politique énergétique basée sur les énergies renouvelables (éolien, solaire, bois...) fortement créatrices d'emplois, le recours, en phase transitoire, à des techniques de production énergétique les moins néfastes possible pour l'environnement (centrales au gaz, cogénération...).

Si l'on veut s'attaquer à la raison d'exister de la filière nucléaire civile il vaut mieux lutter pour l'arrêt du nucléaire militaire.

Nous proposons la nouvelle charte ci-dessous

Groupes, collectifs, associations qui luttent contre le nucléaire civil ou militaire, tout particulièrement en France, rejoignez notre réseau en signant notre charte !

Considérant :

- les destructions majeures, réelles et potentielles, provoquées par les armes atomiques et leur prolifération, que le nucléaire civil favorise directement ou indirectement,
- les catastrophes, déjà survenues et en cours, créant une situation inacceptable pour les populations et dévastant des régions pour toujours,
- les risques croissants d'accidents majeurs dus à de nombreuses raisons, dont le vieillissement inquiétant des installations nucléaires, l'augmentation de la sous-traitance, etc.
- les dangers que l'accumulation des déchets radioactifs fait courir aux générations présentes et futures,
- les risques pour la santé liés à la pollution radioactive due à toute installation nucléaire,
- le coût prohibitif de la filière nucléaire (construction et démantèlement des installations, gestion des déchets radioactifs),
- les dangers que représente le nucléaire pour la démocratie,

nous nous engageons à lutter pour l'arrêt immédiat, c'est-à-dire sans conditions préalables, du nucléaire militaire, de la production électronucléaire et de l'exportation de technologies, de matières et de services nucléaires.

En particulier

- nous nous engageons à lutter pour :
- l'arrêt de la fabrication de tout matériel de guerre, atomique, radioactif ou radiologique,
- l'élimination des armes nucléaires et radioactives existantes,
- l'arrêt des projets d'enfouissement des déchets radioactifs,
- l'arrêt du retraitement du combustible usé à La Hague,
- l'arrêt des exportations de toute technologie nucléaire,
- le non-renouvellement du parc électronucléaire,
- la mise à l'arrêt définitif des réacteurs en fonctionnement.

SDN 73

LE CONGRÈS *par Michel Boccara, Bien profond* DOIT ÊTRE DÉCISIONNAIRE si on doit respecter le vote de l'AG 2015

La motion congrès adoptée à la quasi unanimité (94,5%) des membres présents lors de l'AG 2015 donne au congrès des pouvoirs très clairs :

« Ce Congrès définira les bases d'un nouveau fonctionnement : orientation stratégique, statuts, élections du CA, territorialité... » (extrait de la motion de 2015)

« Il faudra que ce congrès soit décisionnaire car on va entrer dans une logique différente... Ce sera pour nous un congrès où il y aura de vraies décisions, où il y aura un CA élu sur la base des orientations politiques décidées en congrès. » (extrait du CR de l'AG 2015, présentation de la motion avant le vote par Philippe Gutter, un des deux rapporteurs)

C'est bien l'ensemble du fonctionnement du réseau que ce congrès a pour mission de définir, et donc pour appeler un chat un chat cela veut dire que le congrès aura pour mission de prendre des décisions sur ces différents points. Vouloir ergoter sur la différence entre « définir » et « décider », c'est continuer à remettre à demain la nécessité d'un changement, face à un fonctionnement qui ne satisfait plus grand monde et ne nous permet plus de peser, c'est une évidence, sur le combat pour l'arrêt du nucléaire.

Pourquoi avons-nous pris cette déci-

sion, d'abord lors du pré-congrès en 2014, avec 35 groupes, puis en AG ?

a) Pour faire revenir les groupes anti-nucléaires qui sont sortis du Réseau.

Depuis la crise de 2010, il y a une véritable hémorragie des groupes adhérents au réseau, et notamment des groupes spécifiquement antinucléaires : certaines régions, comme l'Ouest, ne sont presque plus représentées. Il faut donc essayer de faire revenir ces groupes et pour cela remettre à plat l'ensemble du fonctionnement du Réseau.

« C'est dans la mesure où ce congrès est décisionnaire que les groupes qui ont quitté le réseau viendront. Ils ne viendront pas pour discuter dans le vide. » (extrait du CR de l'AG 2015, présentation de la motion par Michel Boccara, un des deux rapporteurs)

b) Parce que l'Assemblée générale n'était plus efficace (trop peu de temps pour discuter, trop de temps passé dans

les votes, une cellule juridique et un contrôle des salariés incompatible avec la démocratie...)

L'idée est d'ailleurs de remplacer les AG par un congrès qui aurait lieu tous les trois ans, et de faire de l'AG ordinaire une simple étape technique, l'étape intermédiaire, congrès ou AG régionale, se situant à l'échelon régional.

« La différence (avec une AG) c'est ça : avoir plus de temps pour discuter mais aussi définir des orientations politiques à mettre en œuvre sur une plus longue durée... » (extrait du CR de l'AG 2015, Philippe Gutter)

La véritable question est donc comment faire pour que le congrès puisse être, dans la plus large démocratie possible, décisionnaire ?

a) Une AGE comme toute AGE peut changer les statuts et donc l'AGE avant le congrès introduira un article unique qui

transférera au congrès les pouvoirs d'une AG et d'une AGE, ainsi le congrès pourra effectivement changer les statuts, comme l'indique le vote de l'AG 2015. Cela évitera la lourdeur d'une AGE supplémentaire.

Cet article doit être proposé par le CA à l'AG (Le Conseil d'administration élu à cette Assemblée générale aura pour mission l'organisation de ce Congrès conjointement avec tous les groupes volontaires (extrait de la motion).

b) Les textes, orientations et motions sur lesquels les groupes, tous les groupes adhérents ou non, se détermineront sont en train d'être élaborés ici même, dans cette tribune de discussion, et seront publiés dans Atomes crochus n° 4 dont le Comité de rédaction est ouvert à tous (vous pouvez toujours faire acte de candidature) et ce journal sera envoyé à tous les groupes et individuels qui soutiennent le Réseau, avant le congrès.

C'est pourquoi nous devons bien nous exprimer de manière contradictoire sur tous les points fondamentaux dont Atomes crochus n° 3 a commencé à faire un inventaire mais qui peuvent être complétés.

Il est donc erroné de dire que les groupes ne seront pas au courant des options proposées et qu'il faudra une nouvelle AG pour confirmer le congrès...

c) Comment seront organisés les votes ?

Ce point est plus délicat, mais il a aussi été discuté.

« De toute façon il y aura une différence entre des groupes qui sont observateurs, comme il y en a aujourd'hui dans cette salle d'ailleurs, qui n'auront pas évidemment les mêmes droits que les groupes qui sont à jour de cotisations... formellement c'est ceux qui seront à jour de cotisation et donc adhérents au Réseau, qui prendront les décisions et qui auront les droits de vote. » (extrait du CR de l'AG 2015, Philippe Gutter)

En effet, il y a des groupes qui participeront au congrès mais ne seront pas adhérents, leur donner le même pouvoir de décision que les groupes adhérents poserait problème.

Nous avons donc envisagé un double système :

- les décisions devront dans un premier temps se prendre au consensus après une large discussion,

- en cas de blocage, c'est-à-dire de minorité significative (au-delà de quelques personnes isolées) s'opposant à une décision consensuelle, après la recherche d'un compromis, il pourra alors être organisé un vote, selon les mêmes modalités qu'en AG, c'est-à-dire par carton, et seuls les membres adhérents auront alors droit de vote.

Dans l'histoire du réseau, il y a toujours eu une grande souplesse, pour le meilleur et pour le pire (voir la crise de 2010). Il nous faut donc cette fois-ci envisager cette souplesse pour le meilleur. Décider d'un congrès ouvert à tous les groupes antinucléaires et décisionnaire, c'est s'appuyer sur cette souplesse et cette ouverture.

Et notamment nous pouvons prévoir la possibilité d'une adhésion des groupes qui le souhaiteraient, à l'issue de cette discussion et jusqu'à quelques jours avant le congrès (au CA de le décider).

Michel Boccara, Bien profond

CR intégral de l'AG 2015 : <http://ag.sortirdunucleaire.org/Compte-rendu-integral-de-l-AG-112> - les passages concernant la motion congrès se trouvent pages 68-70.

MODIFICATION DE LA CHARTE ET DES STATUTS

par SDN 73

La crise du réseau SDN perdure car elle a pour origine une divergence de fond qui porte à la fois sur l'analyse de la situation française et sur la stratégie qui en découle.

Sur l'analyse

Dans sa dernière partie la charte suggère que les économies d'énergies et les alternatives énergétiques permettront de sortir du nucléaire. Ce qui sous-entend que ça peut être long surtout si on veut éviter le recours aux fossiles.

Les politiques de maîtrise de l'énergie, menées en France depuis le premier choc pétrolier avec des moyens conséquents, n'ont jamais permis la fermeture de réacteurs nucléaires. En Allemagne elles ont accompagné cette fermeture. Mais en France elles permettent d'augmenter les exportations d'électricité. Paradoxalement elles conduisent à brider les investissements, de maîtrise de l'énergie et d'EnR, de pays voisins.

Les militants admettent en général que le nucléaire civil trouve son origine dans le militaire. Mais certains croient que c'est du passé, que la bombe n'a plus besoin du nucléaire civil. La France a un important programme de recherche nucléaire militaire, pour partie en commun avec le Royaume-Uni, autre pays d'Europe qui continue son programme nucléaire civil.

Les filières militaire et civile sont étroitement imbriquées. Elles partagent bénéfiques, ressources humaines, recherche, formation, gestion des déchets. La première a besoin de la seconde et se cache derrière elle.

Comme la situation économique ne permet pas à l'Etat d'augmenter ses dotations au CEA, pour la recherche militaire, les industriels du nucléaire sont mis à contribution (20 % du budget du CEA). AREVA, avant ses déboires, rapportait des dividendes au CEA, son actionnaire majoritaire (à plus de 50 %). EDF doit abonder le « fonds défense » pour le démantèlement des installations militaires. Et la loi de « transition énergétique » organise le remplacement des fossiles par le nucléaire.

Dans les années 1970 à 2000, pour justi-

fier la construction de centrales nucléaires, la France a développé le chauffage électrique au prétexte d'indépendance énergétique. Désormais, pour prolonger ses vieilles centrales, elle développe la voiture électrique au prétexte de réduire la pollution en ville et de lutter contre le « dérèglement climatique ». Parallèlement, elle cherche à exporter sa technologie (comme d'autres pays détenteurs de l'arme atomique ou près de le devenir). L'objectif est à la fois de maintenir une filière nucléaire attractive mais aussi d'asseoir une influence géopolitique.

L'approche énergétique de la charte suggère également que c'est le comportement gaspilleur des Français et les besoins croissants d'électricité qui justifient le nucléaire. On en vient alors à penser que, ne pouvant pas changer les comportements ni arrêter le progrès, on ne peut pas sortir du nucléaire.

Plus grave, cette approche efface toute analyse politique et désigne le coupable, le simple citoyen, l'autre, celui qui gaspille. Les vrais responsables, décideurs ou acteurs de la filière nucléaire, ne sont pas mis en cause.

Sur la stratégie

Les militants se répartissent en deux catégories, ceux qui veulent convaincre par des arguments énergétiques et se trouvent ainsi piégés dans la question des délais, et ceux qui ont compris qu'en France la raison du nucléaire n'était pas énergétique.

Cette deuxième catégorie se reconnaît généralement dans la revendication d'arrêt immédiat et le refus d'accorder un délai à une technologie mortifère.

Cette revendication est difficile à faire passer dans l'opinion car, dans les débats politiques et médiatiques comme dans le réseau SDN, les regards sont essentiellement vers la question énergétique. Pourtant, dans les instances préoccupées de sûreté nucléaire, par exemple, la question de la production électrique ne se pose pas.

Dans les groupes locaux, les militants se connaissent, les divergences existent mais elles sont gérables. Les militants savent se regrouper autour d'actions qui font consensus. Les enjeux sont moins importants.

Par contre au niveau national, en répétant qu'il faut se rassembler et éviter les débats qui divisent, on perpétue la crise. Le refus de réfléchir en prétendant que les « immédiatistes » sont une minorité, donc qu'ils ont tort, ne fait qu'envenimer les choses. Or il est indispensable de réfléchir ensemble à une autre stratégie que celle qui se focalise sur la question énergétique et qui a montré son inefficacité. Pour cela, il faut revenir aux fondamentaux antinucléaires indépendamment de toute autre considération. Pour ceux qui veulent aussi combattre d'autres fléaux, des associations plus généralistes et plus fortes existent (les Amis de la Terre, Greenpeace, etc.).

La charte

Une charte est un engagement exigé des personnes physiques ou morales pour participer à une activité commune.

Dans la charte actuelle l'expression de vœux tels que « nous voulons une décision immédiate de sortie urgente du nucléaire civil et militaire » n'engage personne.

Et ces vœux ne sont plus d'actualité. Il n'y a aucun parti politique en mesure de gouverner à qui nous pourrions adresser une telle demande. De surcroît, plusieurs pays sont déjà revenus sur des décisions de sortie.

En conséquence nous proposons de remplacer ces vœux par « nous nous engageons à lutter pour un arrêt immédiat du nucléaire » ou toute autre expression qui exprime un engagement des groupes à lutter pour l'arrêt du nucléaire sans se faire piéger par la question énergétique.

Cet engagement doit être compris comme un engagement de moyens et non de résultat. L'important est de reconnaître que les alternatives énergétiques ne sont pas de nature à conduire à l'arrêt du nucléaire.

Bien sûr, si les centrales nucléaires sont arrêtées, d'autres moyens seront nécessaires. Mais ce sera une conséquence et ce n'est pas au mouvement antinucléaire de les définir.

Textes à consulter sur : <http://journeesdetudes.org/atomescrochus/AC4> ou à demander à sdn73@no-log.org

PRÉAMBULE :

Le Réseau Sortir du Nucléaire, ou Réseau Stop au Nucléaire, ou Fédération Antinucléaire de France, ou Mouvement Antinucléaire Français, ou Réseau Sortir du Nucléaire en Urgence, ou Réseau Sortir Vite du Nucléaire (ou toute autre appellation définie et adoptée par l'AGE), est une fédération qui réunit des groupes membres organisés en régions antinucléaires ou bassins de luttes antinucléaires. Chaque groupe adhérent dispose d'une voix au sein des Assemblées générales délibérantes régionales (ou bassins de lutte) et fédérales.

Le Réseau est administré par un Conseil d'administration fédéral (CAF) et des conseils d'administrations régionaux (ou de bassins de luttes) représentatifs et responsables devant les groupes.

- Le Réseau soutient, amplifie et coordonne les luttes antinucléaires locales.
- Le Réseau travaille au renforcement du maillage du territoire, donc encourage et suscite l'émergence de dynamiques locales.
- Le Réseau organise, impulse, coordonne et participe à des actions d'ampleur nationale et internationale, et effectue un travail médiatique et politique.
- Le Réseau organise et favorise la formation et l'information de ses membres collectifs en exerçant une mission de contrôle citoyen des installations nucléaires de bases civiles et militaires.

Article 1 – Dénomination

Conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901, il est créé entre les adhérents aux présents statuts une fédération dont la dénomination est : Réseau "Sortir du nucléaire" fédération interrégionale antinucléaire ou Réseau Stop au Nucléaire ou Fédération Antinucléaire de France, ou Mouvement Antinucléaire Français, ou Réseau Sortir du Nucléaire en Urgence, ou Réseau Sortir Vite du Nucléaire

NON À UN CONGRÈS DÉCISIONNEL

par Jean-Louis Gaby
Solaire 2000

Selon nos Statuts, la Charte et les Statuts ne peuvent être revus qu'en AGE (1), et les modifications ne sont adoptées qu'à la majorité des 2/3 des votants.

Notre Réseau est formé de groupes et, selon nos Statuts, nous devons envoyer les textes à étudier au moins quinze jours à l'avance, pour qu'ils soient préalablement débattus et votés dans les groupes.

Notre congrès, qui va durer sur deux jours, sera le siège d'intenses débats, qui devraient logiquement permettre de faire évoluer chaque texte qui nous sera proposé d'étudier.

Aussi, si l'on veut respecter nos Statuts, pendant ce WE, ni pendant Congrès, ni pendant une AGE, les représentants mandatés des groupes ne pourront voter des textes venant d'être élaborés.

Notre Congrès ne peut donc que proposer des modifications de la Charte et des Statuts, qui seront étudiées et votées dans les groupes, puis votées lors d'une AGE ultérieure, respectant ainsi les dispositions prévues dans nos Statuts.

Par contre, des modifications urgentes à faire dans le RI pourraient être votées lors de l'AG ordinaire de ce WE.

Aussi, je propose des modifications du RI, fruit de quatre années passées au CA à collecter les incessants dysfonctionnements qui minent la vie démocratique du Réseau, qui se rapportent aux thèmes suivants :

- Éléments à fournir dans sa candidature pour se présenter au CA.
- Réalisation du rapport moral - non censuré (2).
- Réalisation de compte-rendus de réunions de CA - non censurés (3).
- Contrôle des subventions versées aux groupes.

REFONDATION DU RÉSEAU

par Marie-Hélène Mancinho - AVENIR 84

ou toute autre appellation définie par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Article 2 – Objet

Ce Réseau a pour objet d'engager toutes les réflexions et actions en faveur d'un arrêt définitif des usages industriels et militaires de l'énergie atomique et des matières radioactives, notamment en promouvant l'éradication des gaspillages et les économies d'énergies à tous les niveaux de production, de distribution et de consommation, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables non polluantes pour répondre à la demande incompressible.

À cette fin, le Réseau se propose de :

- exiger de l'ensemble des pouvoirs politiques et du lobby nucléaire l'arrêt immédiat des réacteurs de plus de 30 années, exiger une décision immédiate de sortie urgente du nucléaire civil et militaire,
- lutter contre les pollutions et les risques pour l'environnement et la santé que représentent l'industrie nucléaire et les activités et projets d'aménagement qui y sont liés (création ou extension d'installations nucléaires de base, enfouissement des déchets radioactifs, construction de lignes à haute tension, programmes de recherche et de développement, etc.),
- informer le public et susciter la participation des citoyens à cette lutte,
- faire œuvre d'éducation populaire, et notamment contribuer à la gestion équilibrée et durable des ressources énergétiques par une éducation à l'environnement (utilisation rationnelle de l'énergie, information

sur les énergies renouvelables non polluantes...), dans un esprit de décroissance des besoins superflus prenant en compte les limites de notre seule et unique Planète,

- lutter pour un désarmement nucléaire total en France et dans le monde et le démantèlement des arsenaux atomiques.

Le Réseau a également pour objet de défendre en justice l'ensemble de ses membres et leurs intérêts. Le Réseau entretient des relations avec des groupes étrangers poursuivant des buts similaires.

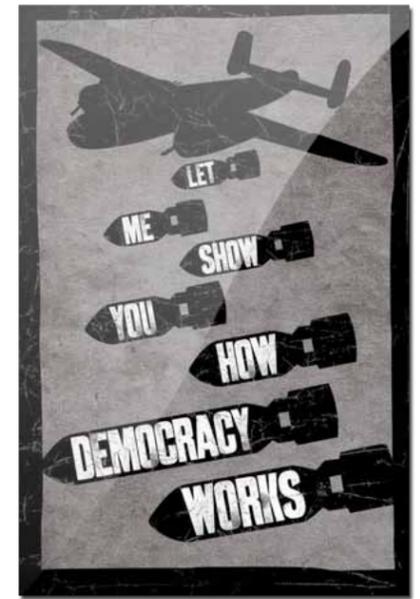
Article 2 bis - Compétence géographique

Le Réseau exerce ses activités sur l'ensemble du territoire de la République française au sens de l'article 113-1 du nouveau code pénal.

Article 3 - Charte du Réseau « ... »

La Charte du Réseau « ... », annexée aux présents statuts, est le texte fondateur de notre Fédération. La Charte ne peut être modifiée qu'en Assemblée Générale Extraordinaire. Pour être recevable, et donc soumise à une AG extraordinaire, une proposition de modification de la Charte doit :

- soit faire l'objet d'une motion co-signée par au moins 2 groupes adhérents (à jour de cotisation et donc dotés du droit de vote) ,
- soit faire l'objet d'une proposition adoptée à 60 % par le Conseil d'administration fédéral complet ,



- dans les deux cas, l'assemblée générale extraordinaire sera convoquée au plus tard dans les 15 jours qui suivent le conseil d'administration qui se devra de respecter la volonté des groupes adhérents et/ou de l'assemblée générale.

Une modification de la Charte proposée en AG extraordinaire ne peut y être adoptée qu'à la majorité des 55 % des votants. Les signataires de la Charte sont informés de toute modification de celle-ci. Les membres en désaccord avec la nouvelle formulation de la charte pourront manifester par courrier leur volonté de ne plus être signataires de la Charte.[...]

MH Mancinho - AVENIR 84

Voir le texte complet sur : http://journeesdetudes.org/atomescrochus/revue/AC4/structurel/Modification_statuts_AVENIR84.pdf

UN REGARD "FRAIS" SUR LE RÉSEAU SDN

par Yann pour Arts Terre Native

1) De l'intérêt d'un réseau national

À notre sens, le RSDN se devrait de « fédérer » toutes les actions de terrain, les mettre en valeur, les amplifier dans les médias, voire les subventionner ! De représenter la riche diversité des citoyens qui se cassent le popotin au quotidien pour combattre le fléau. D'assurer des liens avec les fédérations étrangères sur le sujet, s'en inspirer, créer des mouvements internationaux, proposer des supports de comm... bref, fédérer et représenter.

Entendons nous bien que les assos de terrain n'attendent rien de spécial d'une fédé nationale, (mise à part peut-être un relais de comm. nationale pour leurs actions et éventuellement un soutien financier) mais en tout cas pas de savoir quelle comm engager, quel message porter, avec quelle radicalité... On peut quand même espérer que des citoyens qui se sont réunis en assos sur le sujet, entre autres, de la lutte antinucléaire, ont quand même un peu réfléchi au sujet et ont envie d'agir sans qu'on leur dise comment faire.

On pourrait attendre quand même du RSDN qu'il favorise les liens entre militants sur tout le territoire (mise à dispo des listes d'adhérents, envoi d'infos territorialisées comme le faisait Laura il y a quelques années)...

2) Du fonctionnement du réseau

C'est une asso loi 1901! A priori tous sur ces listes connaissons plutôt bien ce statut. Ce n'est donc pas une entreprise (ou alors grave dérive !). Elle est structurée, (même si on pourrait rêver à des fonctionnements plus autogérés ou transversaux, mais ça semble peu courant, à imaginer peut-être) par un CA qui met en œuvre les décisions de l'AG, point

! Si les moyens le permettent, l'asso peut éventuellement embaucher des salariés qui sont alors « dirigés » par l'AG et donc le CA. Ce fonctionnement structuré semble faire défaut au RSDN, d'où un paquet de problèmes... Peut-être se poser la question de ce fonctionnement associatif ! Est-il adapté ? J'ai appris sur cette liste qu'il n'y avait pas de bureau d'ailleurs ? Ca peut être intéressant comme tentative de limiter la structuration pyramidale mais il faut que cela fonctionne, cela ne semble pas être le cas !

3) Des salariés

Peu d'avis sur le positionnement géographique des salariés et je pense que c'est une question secondaire qui doit découler des premières (but du réseau, fonctionnement).

D'une manière générale, avoir 13 salariés sur la cause dans le pays le plus nucléarisé au monde ne semble pas déconnant quand on voit certains abus... reste à savoir les missions et fonctionnements de ces salariés. Il paraît d'ailleurs étonnant d'avoir contracter des CDI pour une asso qui, on l'espère tous, n'avait pas une vocation à vivre ad vitam eternam, une fois l'objectif atteint !

4) En conclusion

Il est plus que triste d'assister à ces déchirements au sein d'un mouvement censé être uni! Ils doivent bien se marrer les en... d'en face (pour peu qu'ils s'intéressent au réseau !).

Sachez qu'on compte bcp sur ce congrès qui se prépare (et on y assistera très probablement) afin de donner un renouveau au mouvement national et qu'on sorte vite, très vite de ce p.... de nucléaire !

Allez, on y croit à ce congrès !

Yann - ATN

LES STATUTS par SDN 73

propositions de modification

Depuis 2010 que le réseau SDN est en crise, de nombreux militants se sont succédés dans diverses commissions de refondation sans aboutir à une sortie de crise. La régionalisation, votée en AG et pensée pour rapprocher le réseau SDN des associations de base et rendre le CA plus représentatif, s'avère inadaptée à un mouvement antinucléaire de plus en plus faible – les associations locales, le plus souvent, n'en veulent pas. De nombreuses associations antinucléaires ont cessé toute activité et un nombre important de militants ont quitté celles qui restent. Les associations spécifiquement antinucléaires sont en voie de disparition.

Ce congrès est un peu celui de la dernière chance. S'il échoue les militants risquent de se décourager, le mouvement antinucléaire de se déliter.

Les objectifs de la modification des statuts

Recentrer l'action militante vers la lutte pour l'arrêt du nucléaire

La revendication antinucléaire est diluée, édulcorée dans d'autres revendications plus attractives ou encouragées par les partis politiques : propositions d'alternatives de production d'énergie mais aussi et surtout de projets de vie, de projets de sociétés.

Il faut résister à la tentation d'être plus « positif », de choisir des sujets de militance plus agréables, car la lutte pour l'arrêt du nucléaire est la plus ingrate et l'expérience montre que diluée aux autres actions militantes elle disparaît. Or elle est essentielle, surtout en France. Il faut aussi se méfier de sa récupération politique. Donc, **il faut recentrer le réseau sur les associations spécifiquement antinucléaires** qui sont numériquement et financièrement plus faibles que tous les autres groupes membres du réseau. Leur donner la primauté en les distinguant des associations plus généralistes, des partis politiques, des entreprises commerciales.

Retrouver de la souplesse, restituer des moyens aux associations antinucléaires de base

Une structure nationale de plus de 15 salariés est beaucoup trop lourde, elle est devenue complètement incontrôlable par les militants bénévoles éparpillés dans toute la France. Comment pourrait-il en être autrement quand le financement de la structure provient à 1 % des adhésions des groupes et à 90 % des dons collectés directement au niveau national ?

Les associations de base spécifiquement antinucléaires manquent de moyens financiers, elles manquent de militants, leur vie associative s'affaiblit. Il faut réorienter les dons vers ces associations de base en leur permettant aussi de recruter de nouveaux militants. Ouvrir les listes mails des associations pour qu'elles puissent diffuser entre elles des informations, leur permettre d'informer directement les donateurs et sympathisants locaux de leurs actions. Avoir une meilleure visibilité de la réceptivité de leur communication.

Faciliter les initiatives d'actions coordonnées entre associations de base

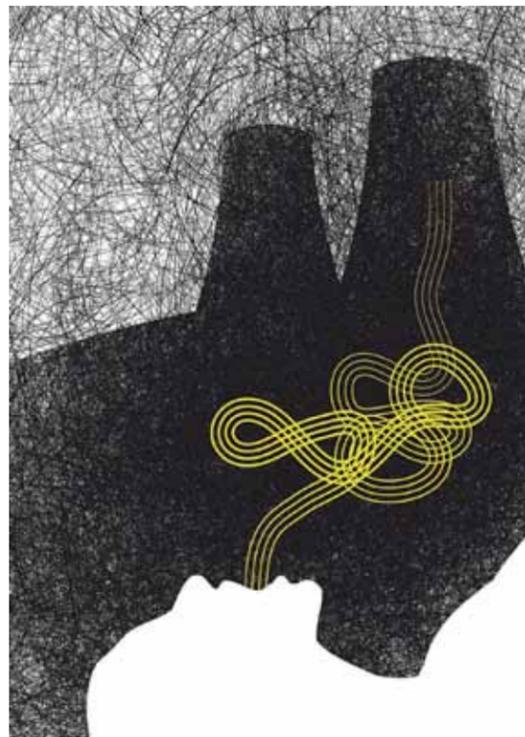
Les associations se connaissent mal. Le fonctionnement pyramidal du réseau les a éloignées les unes des autres. Il faut une nouvelle structure avec un niveau fédéral allégé, sans salariés, et qui facilite les échanges et les coopérations horizontales.

Donner une place aux donateurs et éviter qu'il y ait de l'argent à répartir

Les donateurs devront choisir les actions ou les services ou les associations de base qu'ils financent. Il n'y aura pas d'argent à se répartir au niveau fédéral, donc moins de convoitises et de tentations à la prise de pouvoir. La possibilité de choisir devrait aussi encourager les donateurs à être généreux.

Redonner de la visibilité au mouvement antinucléaire au niveau national voire international

Le réseau SDN est devenu inaudible dans les médias, il est important d'y remédier.



LES MODIFICATIONS ESSENTIELLES PROPOSÉES AUX STATUTS

L'objet

Servir de soutien organisationnel, juridique, mutualiser les moyens techniques, notamment de communication, faciliter les échanges entre les groupes membres, dans leurs objectifs de lutte pour l'arrêt du nucléaire. Ester ponctuellement en justice contre les risques, les pollutions et dégâts du nucléaire, lorsqu'il n'y a pas de groupe de base ayant la capacité juridique à agir. Les organes administratifs qui assurent son fonctionnement sont l'Assemblée générale, le Conseil d'administration. *Afin que le réseau ne puisse pas agir au nom des associations mais puisse les soutenir dans leurs actions.*

La composition

Division des groupes en deux catégories :

1- Les associations exclusivement antinucléaires, qui ont signé la nouvelle charte proposée. Ce sont les associations dont l'objet est exclusivement d'agir pour l'arrêt de la production d'électricité nucléaire, de la détention ou la vente d'armes nucléaires ou radioactives et de la recherche pour les développer, ainsi que la lutte contre tous risques, pollutions et dégâts liés au nucléaire. Elles seules sont adhérentes, ont le droit de vote et peuvent présenter des candidatures au CA fédéral.

On peut y ajouter les collectifs sans personnalité morale, mais, de fait, ils ne pourront pas jouir des mêmes droits que les associations déclarées. *Il est important de donner du pouvoir aux associations exclusivement antinucléaires, car elles sont structurellement les plus faibles, elles sont entièrement bénévoles, elles ont de très faibles ressources et n'ont pas d'autre possibilité de regroupement national.*

2- Les organismes antinucléaires, mais pas exclusivement. Ils peuvent soutenir le réseau, peuvent être présentés comme tels, mais n'ont pas le droit de vote, ne sont pas adhérents. Ils peuvent participer aux Assemblées générales à titre consultatif. Dans cette catégorie : *les partis politiques, les associations de protection de la nature ou pour le développement des énergies renouvelables, les syndicats, les sociétés, les coopératives.*

Éventuellement il peut être demandé à ces groupes de signer une autre charte de soutien aux groupes de lutte pour l'arrêt du nucléaire. *Tous ces organismes ont des*

moyens beaucoup plus importants que les associations du premier collège celles de la première catégorie, ils ont des fédérations au niveau national. Le danger est fort qu'ils cherchent à utiliser le réseau à leurs fins et notamment pour leurs objectifs autres que de lutter contre le nucléaire.

La place des personnes physiques

Les personnes physiques ne peuvent pas adhérer au réseau, elles ne peuvent qu'adhérer aux associations de base. Les personnes physiques n'auront pas de droit de vote aux AG du réseau. Elles ne pourront participer à la vie associative antinucléaire que par l'intermédiaire d'associations de base et ne pourront voter au niveau national que par un mandat d'association adhérente au réseau.

Les dons des personnes physiques qui parviennent au niveau fédéral doivent être affectés, selon le choix du donateur, aux actions décidées en AG et en cours de financement ou aux associations de base qui souhaitent utiliser le site Web du réseau pour leurs appels aux dons.

Les personnes physiques, dont les donateurs, sont encouragés à adhérer auprès des associations de base de leur choix, adhérentes du réseau. Il peut s'agir d'associations locales ou spécialisées dans une thématique (exemple : lutte contre le nucléaire militaire, contre l'enfouissement des déchets nucléaires, surveillance des anciennes mines d'uranium, opposition au démantèlement immédiat, alerte sur les transports de déchets nucléaires, contre la construction de nouveaux réacteurs ou pour la fermeture d'une centrale nucléaire voisine, etc.).

L'assemblée générale annuelle

Chaque association, ou groupe d'associations adhérentes, pourra présenter des propositions d'actions ou de services à l'assemblée générale pour l'année à venir. *Le projet devra être décrit avec suffisamment de précisions pour permettre à l'assemblée générale de vérifier la faisabilité organisationnelle et financière de l'action proposée.*

Les actions proposées à l'AG peuvent être des actions ponctuelles telles que des manifestations, ou des prestations à caractère permanent tels que l'édition d'une revue, la tenue d'un site web. *Les services à caractère permanent et la manière dont ils sont organisés devront pouvoir être remis en cause. Ils devront être présentés à nouveau chaque année et soumis au vote de l'AG.*

Les actions ou prestations retenues par l'AG seront mis en œuvre par les associations conformément au projet qu'elles auront présenté à l'AG. *Les associations organiseront le travail pour qu'il puisse être réalisé au maximum par des bénévoles afin d'être plus en adéquation avec les attentes des militants.*

Le financement des actions et services proposés pourra prévoir :

- un appel aux dons lancé sur le site Internet du réseau,
- une participation (financière ou en heures de travail) des associations adhérentes. *La participation des associations pourra tenir compte des moyens de chacune.*

Pour les actions retenues par l'assemblée générale, et si l'importance ou l'enjeu stratégique le justifie, l'assemblée générale désignera un comité de pilotage comprenant des représentants d'associations adhérentes différentes de celles qui assu-

reront la réalisation du projet. *L'association porteuse du projet, ou le comité de pilotage s'il y en a un, devra rendre compte de l'action réalisée à la prochaine AG.*

Si des services doivent être confiés à des prestataires commerciaux, un comité de pilotage sera obligatoirement désigné par l'AG qui devra rendre compte du service rendu à la prochaine AG. *Le comité de pilotage sera désigné parmi les représentants des associations adhérentes. Toutes les actions et services retenus ne devront pas engager de dépenses sur des durées supérieures à un an. Il faut rendre de la souplesse et ne pas contraindre les actions futures.*

Il ne devra y avoir aucun salarié au niveau fédéral. *Les salariés actuels seront licenciés économiques et bénéficieront des indemnités maximum. Ils seront libres de proposer leurs services à des associations de base ou par l'intermédiaire d'une structure qu'ils créeront.*

Un groupe communication composé de quelques personnes pourrait être désigné chaque année par l'AG pour les médias nationaux. Ils devront valider les communiqués de presse au consensus et porter la parole de la fédération. *Ils seront révoqués à tout moment. Des communiqués pourront être proposés par des groupes et validés par le groupe Communication.*

Le Conseil d'administration

Il sera élu en Assemblée générale pour un an. Il sera rééligible. *Il pourra élire en son sein un président, un secrétaire et un trésorier.*

Il établira l'ordre du jour des assemblées générales et notamment en y inscrivant expressément toutes les propositions des associations adhérentes, sous seule réserve du respect des délais. *Le CA n'a aucun pouvoir de censure. Les associations devront transmettre leur propositions dans un délai à préciser.*

Il devra veiller à la bonne organisation des assemblées générales, rédiger les rapports d'activités et financier annuels et les soumettre au vote de l'assemblée générale.

Il appellera les fonds nécessaires aux actions conformément aux décisions de l'assemblée générale.

Lorsque les financements seront assurés, il signera les contrats relatifs aux actions et services décidés par l'assemblée générale avec les associations et les prestataires. *Il assurera un contrôle de gestion.*

Il contrôlera le bon déroulement des actions et des services conformément aux décisions de l'assemblée générale. *Il assurera ce contrôle en lien avec les comités de pilotage le cas échéant.*

S'il constate que des besoins ne sont pas satisfaits ou que des services rendus ne sont pas satisfaisants, il sollicitera des associations ou des prestataires pour proposer les services nécessaires à la prochaine assemblée générale. *Les prestataires de services seront choisis de préférence dans les groupes de soutien au réseau. Les salariés actuels du réseau peuvent proposer leurs services sous forme de prestations commerciales.*

Il fera voter à l'assemblée générale le montant de la cotisation minimale à demander à chaque adhérent pour couvrir les frais d'assemblée générale et de fonctionnement du CA. *Le montant de la cotisation pourra tenir compte des moyens de chaque association.*

En cas d'urgence, le CA pourra organiser un vote par Internet pour permettre à des associations de proposer des actions qui ne pourraient pas attendre l'AG suivante.

Le nom du réseau

Le nom du réseau devra être modifié pour bien signifier le changement et éviter les confusions actuelles.

Il s'agit de mettre l'accent sur la priorité de la revendication d'arrêt du nucléaire devant toute autre revendication.

Les membres d'associations exclusivement antinucléaires qui souhaitent porter cette proposition au congrès sont priés de se faire connaître. Cette proposition pourra être retravaillée avec eux.

LES BESOINS DES GROUPES

Pour une stratégie de renforcement des actions et luttes locales *par SDN 34*

Ce texte s'inscrit dans la démarche du scénario 2 de refondation du réseau en 2014 : « Pour sortir de la crise : processus pour une régionalisation expérimentale ». Il s'appuie sur les articles parus dans *Atomes crochus* n° 3 « Quel réseau, quel CA ? » et « La régionalisation » ainsi que sur les échanges qui ont lieu sur la liste « rezo-congres ». Il fait suite à la réunion régionale qui a eu lieu à Montpellier en novembre 2015, même s'il n'est pas porté par l'ensemble des groupes présents à cette réunion.

Notre approche, loin d'être une « vision théorique », s'appuie sur les limites de l'organisation actuelle qui ne permet pas d'avancées significatives : le nucléaire est toujours aussi prégnant en France ! Pour contrer le lobby du nucléaire, force est de constater que les actions juridiques, les milliers de signataires de la charte ou les actions d'information, n'ont pas permis jusqu'ici de créer le rapport de force suffisant pour faire reculer les décideurs politiques et économiques.

Une stratégie de renforcement des actions locales dans chaque bassin de lutte est indispensable et il faut adapter l'outil qu'est le réseau au service de ces actions.

Pour mener à bien cet objectif, quels sont les besoins des groupes locaux ?

Une expertise de terrain au plus près des installations nucléaires

Les groupes locaux antinucléaires sont les mieux placés pour avoir une bonne connaissance des installations nucléaires de leur région (incidents, défaillances, non respect de la réglementation, transports), pour prendre des mesures, pour argumenter du danger et de l'absence totale de démocratie du nucléaire. Ils doivent être encouragés à développer cette pratique.

Ce sont eux les plus légitimes à s'adresser à la population locale car ils habitent sur le secteur et subissent les dommages du nucléaire. Quand un accident surviendrait, ils seraient les plus réactifs.

Les groupes les plus actifs sont en contact avec des associations, des salariés des installations nucléaires. Ils connaissent la dynamique militante locale.

Des liens renforcés entre groupes militants, adhérents et donateurs

Les groupes locaux adhérents au réseau devraient avoir les coordonnées des adhé-

rents et donateurs individuels de leur région. En effet, les adhérents au réseau pensent souvent qu'ils ont adhéré à un groupe local, ce qui n'est pas le cas. Les groupes locaux pourraient ainsi les informer des actions locales et les inciter à se mobiliser.

Les groupes locaux d'une même région pourraient se rencontrer annuellement pour se former, mutualiser du matériel militant, lancer des actions communes.

Un besoin de formation des groupes

- À la communication : prise de parole, en particulier dans les médias ; rédaction d'un tract, d'un argumentaire ; création d'un blog local ; porte-parolat régional.

- Formation juridique : comment lancer des procédures contre les installations nucléaires, soutenir des salariés contre leur employeur (AREVA et ses sous-traitants),

comment « harceler » les entreprises qui ne respectent pas les normes ?

Des actions offensives avec la population locale et les salariés du nucléaire

À plusieurs reprises, ce sont des actions initiées par des groupes locaux qui ont pris une ampleur nationale, par exemple la chaîne humaine dans la vallée du Rhône en 2013.

Les collectifs de base, qui connaissent leur terrain, sont les mieux à même d'élaborer et de décider des modalités de lutte les plus appropriées en fonction de la problématique locale (centrale de plus de 30 ans, transport sdangereux, maladies professionnelles...).

Des moyens à adapter : financement régional et salariés en région

Une partie des dons doit être versée aux

groupes locaux, ce qui renforcera les liens et sera plus concret pour les donateurs. Le fonctionnement par demande de subvention n'est pas satisfaisant pour les groupes qui, souvent, ne connaissent pas cette possibilité. Il apparaît technocratique, voire illégitime. La transparence sera la règle vis-à-vis des donateurs sur l'utilisation locale des dons. Le versement d'une partie du budget aux groupes locaux devra être compensé par une réduction de la dépense sur d'autres postes.

Afin de mener à bien ce renforcement des actions offensives locales, il est nécessaire que les régions/bassins de lutte bénéficient de l'aide de salariés. Cette modification d'envergure demande une mise à plat des profils de poste des salariés du réseau, puis une modification éventuelle de leur contrat de travail si nécessaire (comprenant la modification de leur lieu de travail pour certains d'entre eux, du moins sur une partie de leur temps de travail), en fonction des besoins définis par le conseil d'administration qui sera élu lors du congrès 2016. Ces modifications seraient bien entendu réalisées dans le respect du droit du travail et de la convention collective qui régit le réseau.

SDN 34

REPENSER LE FINANCEMENT DU MOUVEMENT ANTINUCLÉAIRE

par Dominique Malvaud - SDN 26-07

Avec un fichier de plusieurs dizaines de milliers de donateurs potentiels et environ 10 à 12 000 dons chaque année à hauteur de 1 million d'euros, le réseau est devenu au fil des ans un aspirateur à dons et cotisations. L'entretenir et le développer a imposé de plus en plus de salariés. La masse salariale qui en découle et utilise plus de 60 % des finances récoltées contraint le réseau à placer en priorité cette recherche de dons au point d'éviter de prendre des décisions publiques qui pourraient choquer une partie des donateurs. Il en découle un « affaiblissement » des prises de positions publiques du réseau.

Ce constat est une des premières critiques émises par des groupes ces dernières années.

Un deuxième reproche récurrent est le constat que de nombreux donateurs du réseau pensent être adhérents d'un groupe local, pensent en soutenir la lutte mais en fin de compte sans le financer et

sans même recevoir les informations de ce groupe, puisque non recensés localement.

La troisième critique découle de la deuxième. Avec un faible nombre d'adhérents locaux et donc des finances très faibles voire nulles, les groupes sont en situation de demandeurs d'aides et de subventions du réseau. Ils deviennent ainsi dépendants de la direction en place au réseau, de ses choix et finalement de son bon vouloir.

Ces constats sont assez justes et nous imposent de repenser le financement de la lutte antinucléaire, sinon les mêmes causes reproduiront les mêmes effets quels que soient les animateurs-trices du CA du réseau.

Condition nécessaire mais pas suffisante : pour sortir de cette situation de groupes contraints à « la béquie », ceux-ci vont aussi devoir repenser leur fonctionnement. Être un bon petit groupe de copains, tous et toutes très militants, souvent de la même génération et qui fonctionne un peu en autarcie ne permet pas de créer un ré-

seau de soutien et donc d'adhérent-e-s, et par conséquent d'avoir une indépendance financière et un renouvellement dans les plus jeunes générations.

Notre objectif est donc de remettre les groupes antinucléaires locaux et régionaux au centre de notre fonctionnement, de diriger vers eux une part importante des dons provenant de leur zone d'influence et de militantisme, à la condition, bien sûr que ces groupes s'ouvrent et cultivent un réseau d'adhérent-e-s.

Le fichier des dizaines de milliers de donateurs-trices, aujourd'hui totalement contrôlé par les salariés, devra donc être ouvert aux groupes locaux afin qu'ils puissent faire part de leurs activités, donner des informations locales et mobiliser ceux et celles qui le souhaitent.

Dominique Malvaud
Stop Nucléaire Drôme-Ardèche



NON À LA DÉCENTRALISATION DU RÉSEAU !

par Jean-Louis Gaby - Solaire 2000

Décentraliser le pôle des salariés serait une grave erreur

Il est évidemment préférable, pour des raisons de bonne gestion du personnel et des tâches, que le coordinateur, la coordinatrice, la secrétaire, le responsable de la boutique, les comptables, la juriste, les webmasters, le responsable des bases de données et le responsable de communication grand public (revue, infographies, etc.) soient centralisés à Lyon. [...]

Cette centralisation n'empêche pas non plus que les groupes puissent demander des subventions pour leurs actions (le budget attribué pour les subventions n'est jamais atteint), ni qu'ils puissent faire des propositions au CA et aux salariés. [...]

Pour avoir un Réseau national compétent et efficace, ces tâches structurelles indispensables doivent être obligatoirement centrali-

sées, tous les salariés sont indispensables, et il est tout à fait normal que le poste salariés constitue une part très majoritaire de nos dépenses, car nous n'avons presque rien à vendre. Toutes les structures nationales un tant soit peu importantes procèdent de cette façon, et cela donne à l'extérieur une image forte de notre Réseau. [...]

Le fonctionnement interne est à remettre à plat

La charge de travail des administrateurs est trop forte. Il est demandé aux administrateurs de voter tous les communiqués de presse, mais aussi de gérer tous les problèmes, alors qu'ils devraient être d'abord étudiés en interne dans chaque comité, car c'est le rôle essentiel des comités. La crise de 2010 a créé deux clans, aussi des manœuvres et des blocages incessants (vétos des administrateurs

minoritaires lors des votes) alourdissent forcément le fonctionnement du CA. [...]

Les salariés décident seuls entre eux de leur travail

Les administrateurs qui veulent apporter leur concours et leurs compétences dans les comités qui leur ont été attribués représentent évidemment une contrainte pour les salariés, qui ne sont pas habitués à communiquer avec des administrateurs, et qui changent aussi parfois tous les ans. Ces administrateurs peuvent aussi être amenés à imposer leurs idées, et ils ne sont hélas pas toujours compétents. [...]

Des propositions

1. Évoluer très rapidement vers un travail d'équipe permanent entre salariés et administrateurs, et faire que chaque administra-

teur apporte sa contribution et son travail dans les comités où il a été nommé. Il est important de souligner que si, dans un comité, il existe un différent entre salariés et administrateurs, le règlement intérieur prévoit d'en référer au CA qui doit trancher. Les blocages sérieux sont donc impossibles.

2. Les administrateurs devraient avoir au préalable une compétence initiale correspondant aux tâches qui leur seront attribuées, et un minimum d'information sur le fonctionnement de leur comité devrait être effectué par le salarié référent lors de chaque nomination.

3. Les comités les plus importants devraient se réunir physiquement au moins lors de chaque réunion physique du CA. [...]

Jean-Louis Gaby - Solaire 2000

Texte complet à consulter sur :
<http://journeesdetudes.org/atomescrochus/AC4>

LIBRE EXPRESSION DES SALARIÉ-E-S DU RÉSEAU "SORTIR DU NUCLÉAIRE"

par Les Salarié-e-s

Nous saluons tout l'intérêt du premier congrès qui a pour but de réfléchir à l'avenir du Réseau et à la stratégie du mouvement antinucléaire. C'est dans ce cadre que nous tenons à partager avec les membres de l'association quelques-unes de nos réflexions collectives.

Ce texte, écrit à plusieurs mains, se veut un message positif résolument tourné vers l'avenir et un appel à une approche éthique des relations humaines, que ce soit entre les salariés et l'employeur représenté par le CA, que, plus globalement entre tous les membres de la fédération (groupes, militants individuels, administrateurs et salariés).

Mais qui sont les salarié-e-s du Réseau et que font-ils ?

Depuis sa création en 1997, le Réseau a progressivement eu recours à des salarié-e-s pour effectuer certaines tâches et missions, que les militants bénévoles n'avaient pas le temps d'effectuer. Coordination de campagnes et mobilisations nationales, soutiens et organisation d'actions aux côtés des groupes et des militants actifs, réalisation et diffusion de matériel militant et de supports de communication, sites et outils web, gestion de nombreuses adresses, des ressources financières, secrétariat, levée de fonds, coordination du travail et des ressources humaines, autant de fonctions qui contribuent au quotidien à la lutte antinucléaire.

Nombre d'entre nous disposent d'expériences militantes, antinucléaires, ou dans d'autres champs de l'écologie et de la transformation sociale. Avant de travailler au Réseau nos chemins de vie ont été très variés : engagé-e-s ou salarié-e-s dans des organisations militantes, en reconversion professionnelle pour des raisons éthiques, jeunes diplômés parfois, nous sommes toutes portés-e-s par le choix de donner du sens à notre travail, de nous impliquer fortement au quotidien pour l'association et d'œuvrer concrètement pour la sortie du nucléaire.

Un congrès, oui, mais comment ?

La mise en œuvre de ce congrès était annoncée comme l'une des priorités du CA nouvellement élu. Malheureusement la mise à l'écart de l'équipe salariée et l'absence de dialogue, tant dans la préparation que sur leur présence lors de l'événement, a généré de réelles difficultés de travail, et la mise en place tardive et imparfaite d'un certain nombre d'outils. Difficultés qui font dire à certains que l'équipe salariée est une force d'inertie qui mettrait tout en œuvre pour bloquer l'évolution du Réseau, ce qui est faux.

Alors que le rôle, la place et le travail des salarié-e-s seront débattus au congrès, nous ne comprenons pas pourquoi nous ne pourrions pas partager notre expérience de la structure au quotidien. Un vrai rassemblement et une vraie unité peuvent-ils être envisagés lorsque le processus censé y conduire exclut d'office certains membres ?

Des changements et des améliorations sont nécessaires, et nous avons des choses à apporter, par notre connaissance de l'association, de son fonctionnement et ses dysfonctionnements, de ses capacités réelles, de ses limites, et des réalités afférentes à nos tâches et missions professionnelles respectives.

Régionaliser, relocaliser, quelles implications ?

Il nous semble crucial de prendre le temps d'interroger les besoins réels des groupes et militants de la fédération, au

niveau local bien sûr, mais aussi à l'échelle nationale en termes d'organisation de l'association et de suivi des différentes thématiques nucléaires afin de confirmer la nécessité ou pas de décentraliser des postes.

À quels besoins ou objectifs fondamentaux pour le mouvement antinucléaire entend-on répondre par une régionalisation du Réseau ? Comment sera-t-elle mise en œuvre ? Comment seront définies les régions et par qui ? Cette définition répondra-t-elle réellement aux besoins de terrain, qui ne sont pas homogènes ? Lorsqu'un travail est mené sur un sujet en lien avec les groupes locaux, plusieurs salariés sont amenés à intervenir selon différents domaines de compétences mutualisés à l'échelle nationale (juridique, mobilisation, campagne, communication...). Comment cela s'articulera-t-il dans le cadre d'une régionalisation ?

Quelles que soient les pistes retenues, porter le changement et engager un processus dans ce sens devrait impliquer de réaliser des bilans de l'existant en donnant la parole au plus grand nombre pour questionner ce qui fonctionne ou pas.

Pour ce faire, des assemblées régionales, basées sur l'horizontalité et la participation de toutes et tous et faisant remonter les constats sur les réalités de terrain et les besoins, pourraient par exemple être mises en place.

La place des salariés, un vrai débat à porter ensemble

Nous sommes bien conscient-e-s que la présence de salarié-e-s dans une structure

associative pose très clairement des questions politiques essentielles : l'articulation des rôles entre militant-e-s, administrateurs/trices et salarié-e-s, la répartition des tâches, et les prérogatives de chacun. Ces questions ne doivent pas être taboues et ne le sont pas pour nous. Nous pensons que, dans une association militante, un espace d'échanges doit être mis en place afin qu'un débat sincère, serein, sans invectives ni mise à l'écart d'une partie des acteurs, puisse avoir lieu.

Des difficultés récurrentes dans le secteur associatif

Les difficultés que le Réseau connaît depuis plusieurs années n'en font pas une exception dans le monde associatif, qui est le lieu de conflits fréquents et souvent intenses. Ce constat est régulièrement dressé par les syndicats, comme ASSO (1) dont une section syndicale a été créée par plusieurs d'entre nous fin 2015. Puisque ces difficultés ne sont pas une particularité du Réseau, toute réflexion à propos de la place et du rôle des salariés devrait donc prendre du recul par rapport aux visions divergentes des tenants et aboutissants spécifiques à notre association.

La crise structurelle que nous connaissons met en lumière une tension récurrente dans le monde associatif : le plus souvent les dirigeants bénévoles n'assument que partiellement ou avec réticence leurs responsabilités d'employeur vis-à-vis des salarié-e-s, même lorsqu'ils y sont en partie formés. C'est la situation qu'avait vécue la

majorité de l'équipe salariée fin 2009-début 2010. S'il est compréhensible que des militant-e-s bénévoles puissent refuser la posture de « patron », les difficultés rencontrées aujourd'hui doivent rapidement être dépassées pour éviter une nouvelle impasse.

Le Réseau de demain : une association éthique, un employeur alternatif ?

S'il est un lieu où la pratique démocratique est généralement exclue, c'est bien le monde du travail. Nous plaçons pour qu'il en soit autrement au Réseau, non seulement pendant le congrès, mais aussi dans le fonctionnement courant de l'association. Dans une logique de transformation sociale, tous les acteurs qui font le Réseau pourraient s'accorder pour en faire un véritable « employeur alternatif ». En se tournant par exemple vers ce qui se fait dans certains secteurs de l'économie sociale et solidaire. Les salarié-e-s y ont un rôle et une place bien définis, une « voix au chapitre » comme les autres acteurs, dans les décisions qui concernent la structure.

L'employeur s'y fait le garant de la définition claire et du respect des statuts et de la juste répartition des rôles et prérogatives de chacun. Il considère les compétences et connaissances des salarié-e-s comme des richesses et non comme une quête de « pouvoir » et applique le droit du travail dans sa dimension de protection salariale.

Le Réseau a connu ces dernières années bien trop de tensions. Le congrès doit lui permettre d'apprendre de ses erreurs et de sortir de ce passage difficile par le haut. Il doit être le lieu où est actée une approche écologique et éthique des relations entre toutes les membres de l'association.

L'équipe salariée du Réseau « Sortir du nucléaire », fin décembre 2015

1 - Action des Salarié-e-s du Secteur Associatif, membre de l'Union syndicale Solidaires.

AU SUJET DES SALARIÉS DU RÉSEAU

Valait-il mieux donner de l'argent à un « Atelier national » ou bien à la lutte antinucléaire ?

par Jean-Luc Pasquinet

Le sort des salariés du Réseau « sortir du nucléaire » est intimement lié à l'organisation et à la stratégie de celui-ci. C'est parce qu'on ne pensait pas vraiment (sans doute ne le voulait-on pas ?) arrêter rapidement le nucléaire qu'on s'est lancé dans l'embauche d'un personnel pléthorique. Constituant une sorte de legs, qui se rajoute aux autres legs du nucléaire qu'il va nous falloir gérer, comme les déchets ou le démantèlement des centrales.

Nous nous demandons aussi : est-ce que le Réseau n'aurait pas créé un taux d'irréversibilité élevé afin que rien ne change, un peu comme les nucléocrates que nous combattons qui ferment des centrales au charbon et au gaz, qui encouragent le chauffage électrique, qui ne consacrent quasiment pas d'argent à la recherche sur le renouvelable, le stockage fiable et reproductible de l'électricité, etc. afin de rendre impossible l'arrêt immédiat du nucléaire.



Hello monsieur Hulot par David Mervielles - Editions du Rouergue

1 - Les salariés du Réseau « sortir du nucléaire » sont-ils des salariés comme les autres ?

Légalement oui, ils ont le même statut juridique que n'importe quels autres salariés. Cependant, quand on y regarde de plus près, on se demande si l'on ne ferait pas mieux de les considérer comme les conseillers régionaux, leurs assistants ou même parfois certains fonctionnaires territoriaux. Prenons l'exemple des élections régionales de décembre 2015 : dans deux régions le PS a décidé de ne pas se représenter au deuxième tour. De facto, les conseillers régionaux et leurs assistants se sont retrouvés au chômage.

Et à aucun moment il n'a été question de demander de l'aide à un syndicat.

D'ailleurs, dans le journal *Le Monde* (1), on évoque toutes les conséquences qu'aura ce chômage : « cela va entraîner un assèchement des forces intellectuelles, des ressources humaines du parti (...). La quarantaine d'élus de gauche avait aussi des droits à la formation, c'était important. » Néanmoins, il y a reconnaissance que « l'on ne pouvait pas se maintenir au second tour juste pour ces raisons ». [...]

1. *Le Monde* des 13 et 14 déc. 2015, « À Lille, dans les bureaux vides du conseil régional », Perrine Mouterde, p. 4.

[...] Il y a donc eu décence : reconnaissance d'une défaite, et prise de responsabilités. Nulle volonté ici, de soutenir le PS pro-nucléaire pour lequel nous n'avons pas plus d'intérêt que pour une crotte de rat FN, il s'agit juste de souligner que le Réseau « sortir du nucléaire » étant une association à objet politique, dont nombre de membres sont eux-mêmes des partis politiques, on ne peut pas non plus considérer ses salariés tout à fait comme d'autres salariés.

Mais n'est-on pas aussi en droit de se demander s'il n'en va pas de même pour tous les autres salariés de France qui œuvrent bénévolement pour mener la lutte contre l'industrie atomique ?

Pour des raisons totalement différentes, nous nous trouvons face à des gens qui ne sont pas des salariés comme les autres, car après leur travail ils militent gratuitement, ils font leur travail d'habitants, sensibles à la dégradation du monde, la plupart du temps de façon anonyme et sans attendre de gratification monétaire en retour. Doivent-ils aussi demander aux syndicats de les aider à obtenir des émoluments pour ces « services » ? Ce serait en tout cas l'aboutissement logique de la décision d'embaucher des salariés pour militer que de payer les militants, stade suprême du militantisme dans la société productiviste et nucléaire. Par exemple, on pourrait imaginer un tarif de 10 euros par manifestation, 100 euros pour ceux qui franchiront la clôture d'une centrale nucléaire, 50 euros pour ceux qui montreront leurs fesses avec écrit dessus : « EPR, non merci », ce qui fait exactement 6 paires de fesses, soit 300 euros, et si on veut faire des économies on pourrait enlever la virgule, et hop 50 euros d'économisés... ou mieux encore, réfléchir à une économie de slogan : « EPR NON », alors là on n'a besoin que de 6 fesses, soit une économie de 150 euros ! Bien sûr, ils exigeraient un statut d'intermittents du spectacle, car on ne peut pas manifester tous les jours, et bien sûr le droit d'être syndiqués... Ah société du spectacle, quand tu nous tiens !

2 - Que se passerait-il si un réseau concurrent émergerait ?

Une autre question devrait tarauder tous ceux qui s'inquiètent du sort des salariés du Réseau « sortir du nucléaire », c'est celle de leur avenir si un réseau concurrent émergerait à la suite du Congrès d'Angers en février 2016. Imaginons que rien ne change et que, de dépit, de nombreux collectifs et cotisants s'en aillent pour rejoindre un réseau concurrent sans salariés. Imaginons même que ce nouvel acteur de la lutte anti-nucléaire décide de lutter contre la tolérance au nucléaire propre aux tenants de la sortie progressive et traite l'ancien réseau comme un sous-marin des nucléocrates. Qu'advierait-il des ressources financières de celui-ci ? Rappelons que sur un budget d'un million d'euros, 90 % viennent des donateurs, et que la part dévolue au paiement des salaires doit s'élever à 60 % de ce budget (2) ! En cas de baisse des revenus de l'ONG Réseau « sortir du nucléaire » en dessous des sommes nécessaires au paiement des salariés, quelle serait la décision prise par celui-ci ? La même que pour Stéphane Lhomme ? Ou bien est-ce que l'on recourrait à l'emprunt ? Au placement d'actions en Bourse pour obtenir du cash ?

Car ne nous faisons pas d'illusions, en cas d'échec du Congrès d'Angers, il est fort possible que des collectifs décident de frapper là où ça fait mal, et cette fois-ci sans hésitations ! Que les choses soient claires, nous n'appelons ni à cette stratégie de la terre brûlée, ni à un licenciement sec des salariés du Réseau « sortir du nucléaire », comme ce fut le cas pour Stéphane Lhomme, nous voulons seulement montrer les difficultés générées par ces embauches, dans tous les cas de figure.

3 - La décision d'embauche des salariés du Réseau « sortir du nucléaire » fut-elle neutre ?

Non. Car la décision de recruter du personnel fut le résultat d'une vision politique

spécifique. Elle n'est pas neutre, et ne se résume pas à l'embauche d'une certaine quantité d'individus.

Elle présupposait que l'on ne croyait pas ou plus à la capacité des gens de se mobiliser pour mener cette lutte (3) – ceci dans le contexte d'une alliance entre EELV et le PS pronucléaire justifiant pour certains la mainmise d'un petit groupe d'individus sur l'organisation – et qu'on ne voulait surtout pas que le nucléaire soit arrêté immédiatement, mais plutôt qu'on était prêt à le tolérer le plus longtemps possible, car sinon il aurait fallu licencier ces personnes une fois la lutte terminée. Bref on ne pensait pas que la catastrophe était la première raison d'arrêter le nucléaire, et vite... Et qu'on ne nous parle pas de l'aspect financier qui devrait pousser à l'arrêt du nucléaire, car si EDF et AREVA ont des difficultés, c'est suite à la catastrophe de Fukushima, pas l'inverse...

La décision d'embauche est aussi le résultat d'une modification en profondeur de la société française, qui est devenue plus individualiste, plus libérale, avec la désaffection du peuple pour l'activité politique, résultat aussi des mesures prises par le PS et son allié EELV quand ils étaient au gouvernement.

D'ailleurs, tout est dit dans *Atomes crochus* n° 3 où le texte « La place des salariés » explique bien qu'en 1997, suite à un dissensus sur la façon d'arrêter le nucléaire (arrêt immédiat ou sortie progressive), « le Comité Stop Nogent décide de quitter le Réseau » et « très vite (février 1998) l'embauche d'un salarié sera décidée afin d'assurer les tâches administratives ». Si on analyse bien, c'est une fois la décision de sortie progressive actée, et le départ du Comité Stop Nogent, que la décision d'embaucher des salariés a été prise, elle est donc intimement liée à la stratégie du Réseau et en particulier à celle du refus de trancher entre plusieurs rythmes ou délais d'arrêt du nucléaire.

4 - Y a-t-il eu une « gestion salariale juste » ?

Dans le document de quatre pages intitulé « Le Réseau "Sortir du nucléaire" en questions » (4), daté de décembre 2015, il est écrit que ce Réseau « participe à son niveau à l'élaboration d'un monde plus respectueux de l'humain, il doit impérativement mettre en pratique une gestion salariale juste ». Mais il n'est pas précisé ce que l'on entend par « gestion salariale juste », en tout cas pas dans ce petit document qui renvoie néanmoins à *Atomes crochus* n° 3 où nous n'avons trouvé aucun éclaircissement.

Nous pensons néanmoins que dans une ONG telle que le Réseau « sortir du nucléaire » – qui, n'étant pas une entreprise et ne produisant donc rien, ne peut espérer en une innovation technologique ou bien marketing pour s'adapter à des retournements de conjoncture comme le font quotidiennement les entreprises –, une saine gestion du personnel consiste au minimum à prévoir le cas où un réseau concurrent se développerait, ou bien le cas où le nucléaire serait arrêté puisque c'est l'objectif, le *primum movens* de cette association. Mais puisque la décision d'embaucher a été prise, il aurait sans doute été plus avisé de ne prendre que des personnes à mi-temps, et de leur conseiller d'avoir un autre emploi, afin de pouvoir rebondir plus facilement, et aussi de mieux comprendre la situation des militants bénévoles de la lutte antinucléaire.

Une autre solution eût pu être de mutualiser des salariés avec d'autres associations partageant les mêmes valeurs : lutte contre les rayons non ionisants, ou bien contre les OGM, que sais-je encore ?

Là encore, on a embauché des gens en CDI pour qu'ils travaillent 37,5 à 40 annuités, ce qui en dit long sur l'espoir d'arrêter rapidement le nucléaire... Embauché en 1998, ça veut dire pas de retraite avant 2035, et donc pas de sortie avant 2035, car on ne licencie pas chez Réseau « sortir du nucléaire ».

On nous rétorque qu'une fois le nucléaire arrêté, il faudra s'attaquer au problème des déchets et du démantèlement des centrales. Certes, mais on peut espérer que si le contexte permet l'arrêt immé-

diat, la gestion des déchets et du démantèlement suivra dans la foulée et dans le même sens, car l'arrêt du nucléaire signifie d'abord l'arrêt de la catastrophe et des dévastations et contient la façon dont on va gérer le reste. On peut donc imaginer qu'un Réseau « sortir du démantèlement et des déchets » sera soit inutile, soit transformé dans ce nouveau contexte et pas forcément dans le sens d'une embauche de salariés... On doit peut-être surtout reconnaître que le legs du nucléaire est humainement ingérable, et nous ne savons pas nous-mêmes quelles sont les meilleures solutions, à part refuser d'enfouir et de démanteler.

5 - Le problème des salariés n'est-il pas lié à la démission des corps intermédiaires en France ?

Il est assez comique de savoir que les salariés du Réseau « sortir du nucléaire » peuvent être défendus par un syndicat quand on sait qu'une des causes de l'échec du mouvement antinucléaire en France réside dans la démission des corps intermédiaires et en particulier des syndicats. Les corps intermédiaires désignent classiquement les journalistes, les médecins, les avocats et les syndicats.

Les journalistes critiquent rarement le nucléaire, et il n'y a par exemple jamais eu de texte expliquant le sens de l'arrêt immédiat du nucléaire dans le journal *Le Monde*. Il faut dire que les journaux sont subventionnés par le lobby nucléaire à travers la publicité. Les médecins ne s'opposent quasiment jamais à l'industrie nucléaire (5), malgré un nombre important d'études montrant les dégâts commis par celle-ci sur la santé. Les avocats s'en foutent (6). Quant aux syndicats, à part quelques petites organisations, comme la Confédération paysanne, ils refusent de se poser la question du produit et de la finalité du travail. Pour eux, qu'importe si l'on détruit la planète ou la vie sur terre pourvu que cela fournisse des emplois. Dans ces conditions, on a pu voir les syndicats allemands pro-charbon (c'est là où il y a le plus de boulot en RFA !) s'opposer au nucléaire, permettant la décision de sortie allemande, et en France au contraire les syndicats comme la CGT, la CFDT et même Sud Énergie défendre le nucléaire au nom de la défense de l'emploi, et peu râler quand furent fermées les centrales au charbon (7), ce qui constitue une des raisons de l'échec du mouvement antinucléaire dans notre pays.

Ils refusent de voir qu'il faut, à notre époque productiviste, poser la question sociale à partir de la question du produit (avec intensité en ressources non renouvelables et déchets la plus basse possible), qui contient la façon de le produire (autogestion versus gestion entrepreneuriale) et les valeurs idéologiques qui vont avec, mais aussi « détricoter (8) » le système, d'où le recours temporaire au fossile (et à ce qu'on trouvera au moment de la décision) pour arrêter le nucléaire, puis au renouvelable et surtout à la sobriété pour arrêter le fossile (9)... Tout se tient, l'embauche de salariés et le scénario d'arrêt du nucléaire !

Il sera donc amusant de voir des salariés d'un réseau qui se dit antinucléaire soutenus par des syndicats qui s'affichent pronucléaires ! Peut-être même ces syndicats seront-ils trop contents de pouvoir ainsi s'opposer à un mouvement antinucléaire ?

6 - Les salariés ne sont-ils pas un legs de la société nucléaire ?

Les antinucléaires évoluent. Ils ont compris que l'on ne pourra pas se passer de 75 à 80 % d'électricité nucléaire en France sans un recours – au moins transitoire – aux combustibles fossiles (en plus de l'éolien, du solaire, etc.), puis aux renouvelables et aux économies d'énergie pour sortir du fossile. Car du nucléaire en base et du renouvelable en appoint, cela ne fonctionne pas, comme l'a bien expliqué une étude de Wise-Paris d'octobre 2015 (10). En tout cas pas dans une société industrielle et ultranucléarisée telle que la nôtre.

Ils ont aussi compris que l'on ne pourra plus de sitôt « sortir » du nucléaire, mais que l'on peut juste l'arrêter, car il faudra dans tous les cas gérer le démantèlement des centrales et les déchets radioactifs.

Et bientôt, ils vont comprendre combien il sera difficile de se séparer à l'amiable des salariés, qui constituent une sorte de « legs » supplémentaire de l'ère nucléaire.

Car la temporalité et la vision du futur ont totalement changé avec la société industrielle, désormais l'avenir n'est plus un « progrès », c'est une accumulation de catastrophes que l'on doit éviter (dérèglement climatique à cause des gaz à effet de serre, et contamination radioactive de plus en plus massive – ce qu'on appelle l'Anthropocène) ou pour certains éléments peu ou pas réversibles, gérer.

Il en est ainsi des salariés, c'est une charge qu'il nous faut maintenant gérer.

Conclusion

Dans ces quelques lignes nous espérons avoir montré l'impossibilité pratique de « sortir des salariés » de façon conforme à notre éthique, ou en tout cas des difficultés auxquelles nous allons devoir faire face si nous voulons leur éviter les affres du chômage. Il s'agit bien d'un legs de la société du nucléaire que cette confusion des genres propre aux ONG. Il est donc fort possible qu'il n'y ait pas d'autre alternative pour nous sortir de cette impasse, si ce constat est partagé, que la dissolution du Réseau (une fois acté son échec) mais, sait-on jamais, l'imagination pourra peut-être permettre de trouver une solution satisfaisante pour toutes les parties ?

Jean-Luc Pasquinet - Décroissance Idf

2. *Atomes crochus* n° 3, « Les finances », p. 9, soit 3 125 € consacrés à chaque salarié ! Soit sans doute environ 2 500 € net par salarié. Les adhérents sont-ils conscients que plus de 60 % de leur cotisation va au paiement de salaires et pas à la lutte antinucléaire ? Cela fait penser au « travailler plus pour travailler plus » auquel s'opposent les décroissants : là on cotise pour cotiser plus et payer des gens à ne pas faire grand-chose de décisif finalement, et peut-on les en blâmer ? l'arrêt du nucléaire ne peut être que le résultat d'une forte mobilisation... bénévole.

3. Suite à la répression par la droite de la manifestation de Malville en 1977, puis au coup de grâce donné par la gauche en 1981, le mouvement antinucléaire a été occis. Dans ce contexte, on peut se demander si une ONG était la meilleure façon de le relancer. Une ONG, ça veut dire « payez et on fera le reste ! », ça revient à légitimer le « tournant libéral » pris à cette époque.

4. « Quelques mots sur la « crise » (...) « Il est temps de passer à « autre chose »... et d'en tirer les leçons pour continuer »... On est bien d'accord, mais on ne voit pas les leçons qu'en tire le « Réseau SDN » (deuxième page).

5. Il faut remonter à l'« Appel des scientifiques à propos du programme nucléaire français », lancé en 1975 et signé par 4 000 personnes dont 115 chercheurs en médecine, pour voir une petite sensibilité à la dégradation du monde (voir *La France nucléaire* de Sezin Topçu, Seuil, 2013, p.82). Avec des exceptions comme le docteur Viel, le couple Fernex, et le groupe des médecins qui se sont battus pour voir la mise en place d'un registre des cancers dans le département de la Manche en 1992...

6. À l'exception peut-être d'une association de juristes comme Sherpa, mais elle n'a été créée en 2001 que pour « défendre les populations du Sud contre les dégâts sanitaires et environnementaux des activités des grands groupes industriels... Voir le livre de Sezin Topçu, *La France nucléaire*, p. 296.

7. Rappelons pour les âmes sensibles que nous ne sommes pas sectateur du fossile, simplement nous ne confondons pas « énergie » et « électricité » et nous constatons qu'en France (comme d'ailleurs au Japon) on ne peut matériellement pas arrêter immédiatement le nucléaire sans recourir au fossile (en plus du renouvelable qu'on trouvera au moment de la décision). Par contre, on doit le faire de façon très transitoire en critiquant simultanément le pétrole et son monde, pétrole utilisé essentiellement à d'autres fins que la production d'électricité.

8. Détricotage : notion en cours d'élaboration qui renvoie à un monde où la technique n'est plus un simple moyen, mais est devenue un monde qui se retourne contre l'homme. Un monde, fait d'un réseau d'objets, liés entre eux, et dont le « détricotage » doit se faire dans un ordre imposé par ce réseau pour réussir, un peu comme lorsqu'on démêle un fil.

9. Comme le préconisait d'ailleurs en 2011 le scénario *Der Plan* de Greenpeace Allemagne, pour une sortie du nucléaire en Allemagne à horizon 2015.

10. Y. Marignac et Manon Besnard, Wise-Paris, étude d'octobre 2015 sur le nucléaire et le climat.

Quel RÉSEAU ? Quel CA ? Quelle RÉGIONALISATION ?

par Michel Boccara - Bien profond

La question de la nature du nouveau réseau qui sortirait du congrès et du fonctionnement de son nouveau CA est indissociable de celle de la régionalisation (motion 3 adoptée à une très large majorité à l'AG 2015), et de la place des salariés.

C'est pour cette raison que *Atomes crochus* n° 3 a associé ces trois thèmes.

La question de la place des salariés a déjà été largement traitée lors de la réunion du CA élargi du 13 décembre, qui faisait aussi office de réunion de synthèse des réunions régionales. Vous avez pu lire, pages précédentes, la contribution de Jean-Luc Pasquinet sur cette question.

Je traiterai ici essentiellement des deux premiers thèmes en faisant référence, notamment, à la contribution envoyée par Jean-Louis Gaby il y a deux jours, lequel m'a gentiment demandé mon avis.

D'abord qu'est-ce qu'un centre ?

Je reprendrai ici le petit paragraphe de l'article « régionalisation » d'*Atomes crochus* n° 3 : il nous faut redéfinir la notion de centre, l'élargir en le délocalisant également, un centre moteur sans localisation précise ou fixe... un centre mobile.

Concrètement, il nous faut définir les tâches centralisées – dans le sens redéfini de « centre » – et décentralisées. Il nous faut donc sortir du dualisme centralisation/décentralisation imposé par l'idéologie dominante. Le vrai problème au réseau, ce n'est pas l'absence de centre mais :

- le poids trop grand de ce centre,
- la mauvaise définition de ce centre.

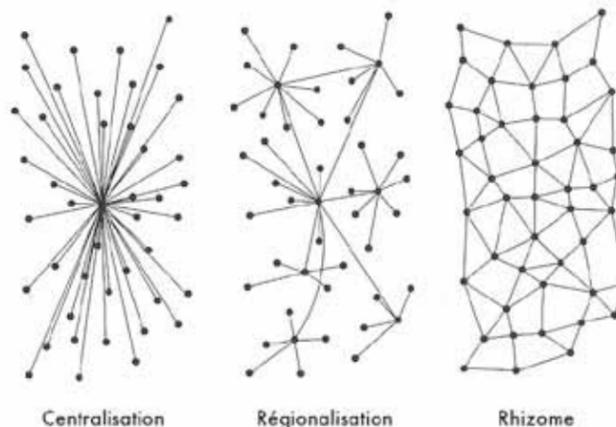
Commençons par le point b). Bon nombre des remarques de Jean-Louis Gaby correspondent à ce que j'appelle « mauvaise définition de ce centre ».

Je préciserai certains de ces points, sans intention pour l'instant d'être exhaustif.

Plusieurs tâches trop centralisées doivent être redéfinies. Ainsi, les rôles des coordinateurs général et adjoint ne correspondent plus à un fonctionnement fluide du réseau. Rappelons que l'actuel coordinateur, présent depuis la fondation du réseau (18 ans si je ne m'abuse), était avant appelé « directeur », ce qui est un comble car ce ne peut être que le CA en tant que représentant des groupes qui peut assumer cette direction collective.

Il a été rebaptisé (en 2011, lorsque j'étais au CA) mais il n'a pas cessé d'exercer un rôle « directeur » et à tenter de s'opposer par tous les moyens (pressions de tous ordres associées à la séduction, refus plus ou moins direct d'appliquer les décisions du CA en 2015, et auparavant de toute décision qui n'avait pas son aval).

Je n'entrerai pas dans le détail mais il suffit de rappeler deux ou trois faits récents : a) la grève de la faim éphémère et ridicule, lorsque le CA a voté l'application de la motion n° 1 « réhabilitation », b) la censure temporaire mais significative du numéro 3 d'*Atomes crochus* (je me suis largement expliqué sur ce fait par une lettre



aux militants, je serais ravi de l'envoyer à ceux qui ne la connaissent pas encore), c) et tout récemment, une pression inadmissible effectuée sur les membres du CA pour qu'ils condamnent à nouveau Stéphane Lhomme (en s'appuyant malheureusement sur des excès de langage de notre cher Stéphane) sans aucune référence aux nombreuses manœuvres et blocages multiples des actuels salariés, et de notre coordinateur général en particulier, qui, en refusant de fait la motion de réhabilitation, ont, en partie, encouragé Stéphane à continuer ses écarts de langage.

Donc nous ne pouvons pas écrire que « toutes les compétences existantes centralisées à Lyon » sont nécessaires au réseau.

De plus, il est notoire que tout membre du CA qui ne travaille pas au moins 3 à 4 heures par jour ne peut s'acquitter correctement de ses tâches. C'est d'ailleurs pour ces raisons que j'avais démissionné du CA après un an de fonction et c'est aussi une des raisons, mais pas la seule, de l'inefficacité relative du CA élu à l'AG de 2015.

La solution est, à mon avis, qu'il faut repenser tout le fonctionnement du réseau, réduire la place des permanents (et je ne prends pas en compte ici les questions financières pourtant essentielles) et rendre le travail de membre du CA plus réaliste. C'est justement cela que permet une élection d'une partie des membres du CA par les régions et bassins de lutte (qui doivent être redéfinies soigneusement et pas sur la base administrative).

Traisons maintenant le point a)

a) Le poids trop grand du centre

Il ne faut pas supprimer le centre mais réduire son poids. Et notamment certains postes doivent être repensés sur une base régionale.

Donnons quelques exemples :

- Le poste concernant la revue, je ne suis pas sûr qu'il faille un salarié pour cela. La revue peut être rédigée en grande partie par les groupes.

- Même chose pour le site.

- *Atomes crochus*, revue alternative et pourtant revue du réseau, a été rédigée sans l'aide des salariés (nous pourrions même dire qu'ils ont aidé dans l'autre sens, en lui mettant des bâtons dans les roues).

D'une manière générale, je crois qu'il nous faut changer de « braquet » et repenser sans a priori et sans tabous la structure.

En ce qui concerne les moyens pour les groupes, comment, lorsque la masse salariale atteint, aujourd'hui, presque 70 % du budget, pouvoir consacrer une somme suffisante aux actions des groupes ? Donc le poids trop grand du centre, ce n'est pas seulement la régionalisation qui le réglera mais un changement de structure, qui passe, c'est maintenant mon opinion, par un renouvellement complet du réseau.

Bon nombre d'associations, voire de partis, se sont autodissoutes pour se reconstruire autrement, lors de congrès ou même d'AG, et nous devons sérieusement réfléchir à cette option. Surtout lorsque l'on voit l'incapacité des salariés, dans leur majorité malheureusement, à accepter cette année les nouvelles décisions de l'AG et du CA (j'ai donné des exemples pour le coordinateur général, mais je donnerai d'autres exemples dans un texte spécifique faisant le bilan du travail des salariés cette année).

Il va nous falloir faire des propositions constructives et précises pour transformer l'essai de 2015 mais, malheureusement, je ne peux être d'accord avec certaines des affirmations de Jean-Louis, qui pense que l'on peut changer le réseau sans changer sa structure en renforçant essentiellement « le travail d'équipe » entre salariés et administrateurs.

Nous savons bien que les salariés ont aujourd'hui plein pouvoir pour bloquer, retarder, voire empêcher que se réalise une décision du CA et que leur signifier l'application d'une décision avec laquelle ils ne sont pas d'accord demande une énergie telle qu'elle ne peut être que préjudiciable au travail réel du CA. Là aussi, j'ai beaucoup d'exemples. Je me limiterai à un seul fait récent et significatif :

Les salariés, qui ont mis 20 jours à mettre en ligne *Atomes crochus* n° 3, produit d'une décision du CA et auquel un grand nombre de membres du CA contribuaient, ont immédiatement mis en ligne au-dessus d'*Atomes crochus*, comme si c'était un document du même ordre, voire plus important, un texte émanant d'un petit groupe de personnes, « Le réseau en questions », une bonne partie de ces personnes s'étant opposées de toute leurs forces à la refondation et s'efforçant de vider le congrès de sa signification (j'ai dit une bonne partie, je n'ai pas dit tous). Il a fallu une très grosse énergie à certains membres du CA pour que l'on fasse appliquer par les salariés la décision du CA qui était de mettre ce document dans les documents ressources et non à une place où il pouvait apparaître comme une ligne directrice du congrès, ce qu'il n'est absolument pas.

Je pense donc que, si nous considérons qu'il faut renouveler profondément le réseau, il faut nous engager sur la voie d'une refondation complète, changer de nom et de structure, et prendre le temps de réfléchir à une nouvelle organisation.

Le paragraphe sur le rhizome, dans *Atomes crochus* n° 3, donne des directions pour penser ce nouveau réseau, mais il y en a d'autres... C'est l'enjeu du congrès.

Je rappelle les caractères fondamentaux d'un réseau rhizomique :

a) N'importe quel point du rhizome peut être connecté avec n'importe quel autre.

Donc n'importe quel groupe du réseau devrait pouvoir se connecter avec n'importe quel autre, ce qui implique la mise en commun des fichiers, et des structures souples de contact.

b) La diversité est le propre du rhizome. Donc plus les groupes sont différents à l'intérieur du réseau, plus le réseau est riche et fécond.

c) Toute rupture est assignifiante. Donc, il ne peut y avoir de scission, tout groupe peut à n'importe quel moment reprendre son autonomie sans porter atteinte à l'ensemble.

d) Enfin le rhizome reste ouvert, et à entrées multiples et permanentes. Concrètement, l'adhésion au Réseau devrait être extrêmement fluide et permettre différents niveaux d'engagements.

Michel Boccara - Bien profond

NON À LA DISPARITION DU RÉSEAU !

par Jean-Louis Gaby

Le putsch de 2010 a laissé des traces, puis les protocoles d'accord signés par le Réseau avec les trois administrateurs et Stéphane Lhomme sont dénoncés par des salarié(e)s, et par des militants les soutenant à travers Alsarezo (Association de soutien aux salariés du réseau Sortir du nucléaire). Ainsi se développent des polémiques à travers des mails « diffamants » envers les salariés, aussi certains ne voient une issue que dans une dissolution pure et simple du Réseau. Voir le texte : « La diffamation des salariés » sur : <http://journeesdetudes.org/atomescrochus/AC4>

D'autres, lassés de constater que le Réseau ne répond pas à leurs besoins, n'a pas une bonne stratégie, et autres critiques justifiées, proposent aussi de dissoudre le Réseau pour en créer un autre, censé être davantage efficace, mais c'est un leurre.

Outre l'aspect réglementaire et légal, décider d'autorité lors de ce congrès de déplacer autoritairement des salariés dans des régions, de licencier les salariés, ou de dissoudre le Réseau pour en créer un autre serait une erreur monumentale qui ruinerait le mouvement antinucléaire français.

Les salariés sont indispensables pour compenser le manque de disponibilité évident des administrateurs, et l'équipe constituée au fil des années est cohérente pour assumer l'énorme tâche de lutter contre le nucléaire.

La mainmise de certains salariés sur le fonctionnement du Réseau, et les dysfonctionnements qui en résultent, peuvent se résoudre en adoptant un règlement inté-

rieur définissant précisément les tâches respectives des administrateurs et des salariés dans les comités, ce que j'ai proposé en modifiant le RI. Voir le texte : « Modifications du règlement intérieur » sur : <http://journeesdetudes.org/atomescrochus/AC4>

Si notre Réseau ne passe pas souvent dans les grands médias, s'étiolé depuis 2010, il est quand même connu. Un nouveau Réseau sans notoriété priverait le mouvement antinucléaire national d'une continuité médiatique.

Notre agrément national pour la protection de l'environnement, obtenu seulement après de longues années, nous permet maintenant d'aller en justice et de gagner des procès, ce qui ne serait pas le cas pour une nouvelle structure.

Combien de temps faudrait-il à de nouveaux salariés pour savoir utiliser nos outils informatiques faits maison, pour créer une nouvelle équipe efficace, et qui la managera ? Pendant tout ce temps, que deviendront notre communication externe, notre revue et notre site, nos courriels vers nos 200 000 adresses ? Nos militants et nos 25 000 donateurs seront dans le flou et se décourageront.

Et les versements automatiques, où iront-ils, seront-ils refoulés, que deviendra ce million d'euros que nous collectons annuellement pour lutter contre le nucléaire ?

Nos acquis ne peuvent être brutalement remis en cause, cela profiterait trop au lobby du nucléaire !

Jean-Louis Gaby - Solaire 2000

UN PEU DE COURAGE !

par *MH Mancinho - Avenir, Stop Mélox*

Ayons le courage de traiter la question qui fâche : la gestion des salariés.

Qui fâche tellement que certains salariés ont censuré, une fois de plus, des passages qui ne leur convenaient pas dans le journal *Atomes crochus* n° 3, pourtant censé être réservé aux échanges entre adhérents du Réseau en vue de la préparation du Congrès, et, comme cela ne suffisait pas, ont retardé sa parution d'un mois.

Cela devrait suffire à illustrer le pouvoir d'obstruction permanent de certains salariés que nous subissons depuis des années.

Non contents de cela, ils insistent pour demander à s'exprimer dans notre journal, alors qu'ils ont tout le loisir de le faire par ailleurs, et de plus insistent pour participer au Congrès tellement ils ne peuvent se défaire de leur fâcheuse habitude de s'ingérer dans les affaires des groupes adhérents.

Et comme cela ne suffisait pas, voilà maintenant que le directeur Philippe Brousse s'invite sur notre seule liste de discussion censée être réservée aux échanges entre groupes adhérents (ou pas) préparant le Congrès. Cela montre à l'évidence qu'on ne peut avoir confiance en aucune liste de discussions installée sur le serveur du Réseau et que la seule liste qui conserve une clause de confidentialité entre les groupes demeure celle que nous avons créée en 2013 sous le nom de RÉSEAU-SDN.

Nous disons « certains salariés » car nous faisons évidemment une différence entre différentes catégories de salariés : il y a d'une part les manipulateurs et d'autre part les manipulés qui n'ont d'autres choix que de suivre ou prendre la porte, ce qu'ont fait d'ailleurs quelques salariés qui ne supportaient plus cette pression permanente. Et puis, parmi les suiveurs, il y en a qui ont mieux su sortir leur épingle du jeu en négociant certaines promotions et augmentations de salaires en contrepartie de leur soutien. On va les appeler pour simplifier les salariés politiques devenus cadres, par magie, pour certains.

La perte de confiance entre salariés et adhérents n'est pas uniquement le fruit de la crise ouverte de Janvier 2010 que vous connaissez. Malheureusement, nous avons pu observer qu'elle est profondément installée du fait d'un dysfonctionnement général de l'administration du Réseau où ce ne sont plus les administrateurs qui commandent mais les salariés qui imposent leurs choix et décisions. Pour faire bref, c'est le monde à l'envers.

En clair, les fautes les plus graves sont imputables à Philippe Brousse et Xavier Rabilloud qui, par leurs exactions, mettent gravement le Réseau en danger, ce qu'atteste la forte démission des groupes adhérents évaluée à plus de 50 % depuis 2010.

Bien sûr, tout cela n'aurait pas été possible sans le soutien, la connivence, mais surtout l'irresponsabilité et aussi la violence de plusieurs administrateurs. Parmi les pires, on peut citer : Daniel Roussée, Marc Saint Aroman, Sophie Morel, Cédric Lucas, François Mativet, dont le soutien d'ailleurs n'a jamais été désintéressé non plus.

Depuis 5 années, nous assistons à un fonctionnement totalement délétère de l'administration du Réseau que l'on peut résumer ainsi :

- censures multiples de motions par le CA sur l'injonction du directeur,
- culture du secret : interdiction de diffuser les décisions du CA aux groupes adhérents, impossibilité d'avoir accès aux listes des adhérents, des sympathisants et des donateurs, etc.,
- non-application de décisions impor-

tantes des différentes assemblées générales,

- falsifications de comptes-rendus de CA litigieux,

- torpillage de toutes les commissions où la gouvernance s'est vue en minorité, principalement la commission Règlement intérieur et la commission Refondation,
- dysfonctionnement total du comité de gestion et de la commission Actions,
- non-fonctionnement total de la commission Communication, l'emprise de certains salariés sur le CA exerçant pressions, manipulations, chantages, harcèlement, violences morales...

- manque total de respect des administrateurs minoritaires et violations de leurs statuts,

- emprise des salariés sur le déroulement des AG visant à empêcher un bon fonctionnement démocratique,

- très grave : mise au vote lors de l'AG 2014 de la partie 4 du Règlement intérieur portant sur 4 conventions collectives sans en dévoiler le contenu,

- dissimulation de la réalité de la grille des salaires et impossibilité pour les administrateurs qui veulent faire leur travail d'avoir accès à des documents importants ainsi qu'aux comptes du Réseau,

- fausse procédure de recrutement de salariés pressentis d'avance,

- violation du statut puis évincement arbitraire d'une administratrice gênante en novembre 2013,

- non prise en compte de la candidature d'un binôme lors de l'AG de janvier 2014, pourtant déposée le 15 octobre 2013, qui aurait risqué de mettre la majorité en difficulté.

- etc, etc, etc.

Tout ceci ne peut plus durer.

Etant donnés les faits graves qui leur sont reprochés, étant donné l'incapacité du CA à prendre une décision tendant à mettre fin à ces faits graves, nous demandons à l'assemblée générale de prendre une décision exceptionnelle de licenciement pour fautes graves et multiples de Philippe Brousse et Xavier Rabilloud, sans délai et évidemment sans indemnités.

Ce qui soulagera une bonne partie des adhérents mais aussi des salariés restants. Et bien sûr, ils ne seront pas remplacés.

Par ailleurs, nous demandons à l'assemblée générale de dénoncer pour vice de forme l'adoption par l'AG 2014 de l'ensemble des conventions figurant dans la partie 4 du règlement intérieur concernant les salariés dans la mesure où les contenus de ces conventions n'ont pas été présentés à l'assemblée générale.

Paragraphe de synthèse soumis au vote de l'AG :

Après avoir pris connaissance des faits graves reprochés à Philippe Brousse et Xavier Rabilloud, et de l'incapacité du CA à prendre une décision de licenciement, pourtant salutaire et indispensable, l'assemblée générale du Réseau décide :

- de licencier Philippe Brousse et Xavier Rabilloud sans délai pour fautes graves multiples, ceci sans indemnités,

- de ne pas remplacer ces personnes licenciées,

- de frapper d'annulation les 4 conventions salariales adoptées par l'assemblée générale de 2014 formant la partie 4 du règlement intérieur, pour cause de non présentation des contenus de ces conventions,

- demande au CA nouvellement élu de mettre en application ces décisions en Urgence tout en respectant le code du travail.

A.V.E.N.I.R.

Collectif national Stop Mélox

RÉSEAU « STOP NUCLÉAIRE »

Motion présentée par Tchernoblaye pour l'AG et le Congrès du Réseau

Partie 1) Le Réseau Sortir du nucléaire décide de se renommer Réseau Stop nucléaire dans le but de revenir à son objectif premier qui est de mener une véritable lutte contre le nucléaire. Ce changement, qui ne bouleverse néanmoins pas la structure globale du nom, n'est pas seulement symbolique (*voir partie 2*)

* Vote sur la partie 1)

Partie 2) Le Réseau Sortir du nucléaire se donne une nouvelle dynamique basée sur la mise en avant de plusieurs revendications trop oubliées depuis quelques années

(cachées derrière des préoccupations s'éloignant de plus en plus de la question du nucléaire) :

- la fermeture immédiate des réacteurs ayant atteint plus de 30 ans,
- l'arrêt immédiat des projets en cours : EPR, ITER, ASTRID, CIGEO, etc.,
- l'arrêt immédiat de tous les projets de l'industrie nucléaire française à l'exportation,

La participation à des mobilisations non directement antinucléaires (sur le climat par exemple) pourra éventuellement avoir lieu mais uniquement pour mettre en avant le combat contre le nucléaire et sans édulcorer ce combat au nom d'autres considérations.

* Vote sur la partie 2)

Tchernoblaye

MOTION MEMBRES INDIVIDUELS par *J Terracher - ACEVE*

Attendu que :

- 60 000 donateurs individuels ne sont pas considérés comme des adhérents, le Réseau se prive d'une ressource humaine importante,
- le nombre de groupes adhérents a encore fortement diminué en 2015,
- le Réseau doit renforcer sa représentativité et sa notoriété,

le congrès du mouvement antinucléaire réuni à Angers les 12-13 février 2015 propose au Réseau SDN de modifier ses statuts en ce qui concerne ses membres individuels en créant les statuts de « membre adhérent » et de « membre honoraire ».

STATUTS DU RÉSEAU SDN

Art. 6 - Composition

item membres individuels

Rappel du texte actuel : « toute personne physique qui est signataire de la Charte et qui effectue un don au Réseau Sortir du Nucléaire possède la qualité de membre individuel du Réseau. Les membres individuels peuvent demander à assister à l'Assemblée générale du Réseau Sortir du nucléaire, sans droit de parole sauf accord spécifique du CA et sans droit de vote. »

Proposition de nouveau texte :

Membre donateur : toute personne physique qui effectue un don au Réseau Sortir du nucléaire. Ce don est désintéressé et n'engage aucunement le donateur et le Réseau, l'un vis-à-vis de l'autre.

Membre adhérent : toute personne physique qui est signataire de la Charte et qui est à jour de sa cotisation annuelle. Les membres adhérents seront représentés à l'AG du Réseau par des délégués dont le nombre sera égal au dixième des représentants de groupes adhérents. La désignation des délégués se fera par tirage au sort sur une liste de volontaires-candidats, en respectant une répartition régionale équitable et la parité homme-femme.

Membre honoraire : toute personne physique qui effectue une action importante en faveur de la sortie du nucléaire civil ou du désarmement atomique militaire.

Ce texte annulerait et remplacerait le texte actuel sous l'item « membres individuels » de l'art. 6.

ACEVE

UN BUREAU POUR LE CA un CA élargi, un organigramme fonctionnel

par *J Terracher - ACEVE*

Attendu que :

Les statuts du Réseau, art. 10-13, stipulent : « Présidence collégiale : les administrateurs titulaires exercent collégalement la présidence du Réseau SdN »,

Le CA ne possède pas de Bureau : président, vice-président, secrétaire, trésorier,

L'organisation collégiale prive le CA de l'autorité indispensable à l'exercice de ses responsabilités, et se traduit finalement par une impuissance à régler des problèmes dont souffrent les administrateurs et les salariés,

L'absence de président prive le Réseau d'un responsable réel pendant que la collégialité dilue cette responsabilité au point de l'annihiler. Cette carence pénalise fortement la vie interne du Réseau et aussi ses relations extérieures avec la justice, les groupes ou des individus,

L'absence de secrétaire pénalise la communication interne du Réseau : les membres ne reçoivent pas de comptes-rendus de réunion du CA,

L'absence de trésorier prive les membres de rapports financiers réguliers,

Cette organisation anarchique, dans le passé, a provoqué de nombreux litiges dont la crise de 2010 avec le licenciement d'un salarié et la dissolution du CA,

Le retour d'expérience n'ayant pas été fait sur ces dysfonctionnements, ils ont tendance à perdurer actuellement : le CA et

les salariés n'arrivent pas à travailler en synergie, ce qui nuit à l'efficacité du Réseau,

Les administrateurs ne sont pas élus en tant que représentants régionaux,

L'organisation et les activités du Réseau (comités, commissions) sont méconnues et insuffisamment structurées.

Motion

Le congrès du mouvement national pour la sortie du nucléaire civil et militaire réuni à Angers recommande au Réseau SDN de :

1) Abroger l'article 10-13 de ses statuts et les modifier dans le but de se doter d'un CA élargi avec des représentants régionaux et d'un Bureau. Les représentants régionaux assureraient le lien entre les actions locales et l'organisation nationale. Le Bureau, constitué de manière classique avec un président, des vice-présidents, un secrétaire et un trésorier, donnerait au CA l'autorité nécessaire à la vie du Réseau en général et aux relations avec les salariés en particulier. Sans cette autorité, le CA ne peut assumer ses responsabilités correctement.

2) Attribuer et publier un organigramme des administrateurs en fonction des missions qui leur sont attribuées, en synergie avec les salariés. Ceci permettrait aux membres du Réseau de correspondre efficacement avec le CA et les salariés pour organiser les actions locales.

ACEVE

PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR UNE ÉVOLUTION CONSTRUCTIVE DU RÉSEAU

par AJMP - CANVA - Bure-Stop - Environnement conscient

1 - MAINTENIR LA STRUCTURE ACTUELLE tout en la faisant évoluer

Nous affirmons que le Réseau Sortir du nucléaire est un outil fort et indépendant, indispensable au service de la lutte pour l'arrêt du nucléaire. Il a le mérite considérable de fédérer un nombre important de groupes antinucléaires à travers la France et de propager l'information et la mobilisation en direction d'un nombre considérable d'associations et d'individus.

Vu notre multiplicité, nous avons forcément des désaccords de stratégie au sein de la fédération. Le Réseau n'a jamais prétendu à l'exclusivité de la lutte antinucléaire. Il offre un outil, un support, une aide. On y adhère (ou pas) librement. Nous partons du constat que le milieu militant, associatif et citoyen est divers, pluriel et d'une grande richesse.

L'outil que nous construisons, depuis 17 ans, jour après jour, est-il perfectible ? Oui assurément, tout est perfectible. Et le Congrès semble être le lieu pour revisiter tout cela. Mais ce côté perfectible ne justifie pas un bouleversement radical, avec un changement de nom et de charte, en actant sa dissolution et en imposant de nouvelles structurations à notre organisation, comme le proposent certains groupes. Pour nous, c'est clairement non.

Les tensions vives qui perdurent au sein de notre organisation depuis 2009 semblent plutôt s'aggraver à l'approche du Congrès. Des protocoles d'accords déséquilibrés ont été signés à l'avantage exclusif de l'ex-salarié licencié en 2010 et des 3 ex-administrateurs plaignants afin de régler définitivement cette crise... mais sans rien apaiser finalement. Nous souhaitons vivement que se calment enfin les tensions personnelles, les conflits d'intérêt sans lien avec notre cause antinucléaire commune et que chacun aborde ce Congrès dans un état d'esprit constructif.

En ce sens, et en l'état actuel des relations avec ceux qui veulent opposer une pensée unique à la pluralité des points de vue qui s'expriment dans le Réseau, nous refusons toute idée de modification du nom de notre fédération, de sa Charte et des grandes lignes de son organisation.

2 - METTRE EN ŒUVRE UNE FORME DE RÉGIONALISATION pour mieux impliquer les groupes

Nous constatons toutefois que l'organisation actuelle n'est pas satisfaisante pour tous : certains groupes antinucléaires, qui composent notre fédération, ne se sentent pas suffisamment impliqués dans son fonctionnement. Les causes de ce manque d'implication sont nombreuses et diverses (manque de disponibilité des animateurs des groupes, manque de proximité avec la structure, approche souvent utilitariste du Réseau, perception insuffisante de la nécessité de s'investir dans la vie de la fédération, manque de liens entre groupes et administrateurs...).

Ces problématiques ne sont pas propres au Réseau Sortir du nucléaire, et se retrouvent dans les composantes de la société, dans de nombreuses grandes organisations.

Depuis plusieurs années, il est apparu qu'une démarche de « régionalisation » serait le meilleur moyen d'appropriation de la vie du Réseau par les groupes.

Le grand défi qui s'offre à nous consiste à : Faire émerger des régions et/ou des bassins de lutte dynamiques,

Trouver leur meilleure articulation avec le Conseil d'Administration, l'équipe salariée, les groupes et militants individuels qui ne sont pas spécifiquement reliés à une région ou un bassin de lutte « historique ».

3 - FAIRE ÉVOLUER LE CONSEIL D'ADMINISTRATION au service d'une meilleure articulation avec les groupes

Afin de recréer des liens effectifs entre les associations adhérentes et le Conseil d'Administration, nous proposons de modifier la constitution du Conseil d'Administration.

Actuellement celui-ci comporte un maximum de 9 titulaires et de 9 suppléants ; le statut de suppléant sera supprimé et le nombre d'administrateurs passera à 10 ou 14 ? (chiffres indicatifs à discuter) :

5 ou 7 administrateurs présentés à l'élection nationale par plusieurs groupes d'une même région ou bassin de lutte, s'appuyant sur un programme cohérent relatif à la région ou au bassin de lutte ; ils auront pour mission de créer une dynamique régionale / bassin de lutte et d'être un lien actif entre les groupes régionaux / bassin de lutte qu'ils représentent et le CA (recueillir les avis et demandes des groupes de leur région / bassin de lutte et les informer des suites données par le CA)

5 ou 7 « nationaux » s'appuyant sur un programme concernant le fonctionnement national du réseau, et chargés de veiller à l'intérêt commun.

Une représentation des donateurs individuels est aussi à débattre.

Les administrateurs auront un devoir de présence aux réunions du CA et un devoir de participation active à la vie du CA et de l'entité Réseau Sortir du Nucléaire (on constate depuis de nombreuses années qu'une partie significative des administrateurs élus, pour des raisons diverses et variées, n'assument pas le mandat qui leur a été confié). Les administrateurs défaillants pourront être démis de leurs fonctions en cas de non-respect de leurs obligations.

L'émergence des régions ou des bassins de lutte ne se fera que par la concrétisation sur le terrain d'une vie militante riche. Il n'est pas question pour nous que quelques groupes se déclarent unilatéralement comme dépositaires d'une région ou d'un bassin de lutte et exigent à ce titre des droits qui ne seraient pas attribués à d'autres groupes ; cette situation créerait immanquablement des tensions fortes entre les groupes et à terme un éclatement du Réseau entre une multitude de groupes concurrents, affirmant chacun que son combat spécifique doit être prédominant par rapport aux autres.

La constitution de chaque région ou bassin de luttes doit être validée en Congrès ou en Assemblée Générale par l'élection de son représentant au Conseil d'Administration. Cette candidature doit être portée par un nombre significatif de groupes locaux actifs sur le terrain, et partageant la spécificité de la région / bassin de lutte.

L'Administrateur régional / bassin de lutte a un pouvoir important dans les évolutions de la fédération. Il peut porter les problématiques et demandes de terrain au sein du CA tout en étant partie intégrante de la fédération. Il doit toutefois prendre en compte les revendications des autres régions / bassins de lutte et des autres groupes qui ne sont pas nécessairement dans une région ou un bassin de lutte. La politique et les décisions prises par le Conseil d'Administration doivent être équilibrées et justes.

Un binôme administrateur / salarié sera référent pour tous les groupes qui ne seraient pas directement reliés à une région ou à un bassin de lutte.

Les moyens alloués aux régions / bassins de lutte doivent l'être en fonction de leurs projets et de leurs besoins. Nous nous opposons à un fonctionnement administratif et illusoirement égalitariste dans lequel chaque région / bassin de lutte se verrait attribuer d'office un budget et un salarié ; ce serait un recul inacceptable, expression de l'individualisme du monde qui nous entoure et que nous combattons.

4 - LA STRATÉGIE DU RÉSEAU en perpétuel questionnement

Interroger la stratégie du Réseau Sortir du Nucléaire, c'est définir ses objectifs et se questionner sur la meilleure façon de les atteindre. L'objectif du Réseau Sortir du Nucléaire et des militants antinucléaire est clair et sans détour : l'arrêt de l'industrie nucléaire civile et militaire. Quels que soient les mots et adjectifs mis sur cet objectif, il nous est commun à tous. Le « comment y parvenir » est, lui, beaucoup plus sujet à controverses et polémiques.

Nous considérons qu'il ne suffit pas d'affirmer « arrêt immédiat » ou « stop au nucléaire » pour que la puissance de frappe du mouvement antinucléaire en soit démultipliée et que nous ayons la capacité de parvenir à notre objectif. Cette question de positionnement est d'ailleurs récurrente. Remettre en cause la nature de l'engagement du Réseau Sortir du nucléaire uniquement sur un jeu de sémantique est-il si essentiel que cela ?

Les conflits de mots qui traversent notre mouvement sont l'expression d'une vision autocentrée de la problématique ; ils n'ont rien à voir avec une réflexion stratégique.

Il nous faut prendre en compte l'état actuel de la société, l'évolution du monde militant et de ses pratiques, ainsi que des pouvoirs en place, des questions économiques et environnementales, de l'état des installations et des technologies.

Il nous faut faire le bilan des actions menées depuis la création du Réseau, des actions menées par les antinucléaires d'autres pays. À partir de ces éléments, la réflexion stratégique doit se construire sur la durée et avec cohérence.

Jusqu'à présent ce travail n'a pas été mené ; le fait d'affirmer que l'on peut sortir du nucléaire en 3, 5, 10 ou 20 ans constitue un appui à la réflexion stratégique mais absolument pas une stratégie en soi.

Nous nous engageons à mettre en place un Comité « stratégie » ouvert à tous (militants dans et hors Réseau, administrateurs, salariés, personnes ressources, experts).

Ce comité :

- rendra compte de son travail périodiquement,
- stimulera les groupes pour qu'ils participent,
- fera des propositions concrètes qui mettront en lumière les avantages et inconvénients de telle ou telle démarche stratégique.

Il convient de noter que le dynamisme de ce comité dépend avant tout de l'implication des militants et des groupes.

5 - LE PÔLE SALARIÉ un atout à rendre encore plus performant

Remettre en cause l'équipe salariée telle qu'elle est aujourd'hui c'est avant tout questionner les Conseils d'Administration successifs, élus démocratiquement lors des Assemblées Générales. Chacune des 16

embauches, depuis 1997, est revendiquée et assumée, correspondant à des besoins réfléchis, évalués. Chaque poste répond à des besoins, ainsi concevoir et rédiger l'excellente revue du Réseau, amplifier des mobilisations de terrain, gérer des campagnes nationales, cultiver un réseau médias, créer et mettre à jour le site internet consulté par des milliers de personnes, diffuser des stocks considérables de documentation, gérer de lourds budgets de fonctionnement ou encore déposer des recours juridiques pointus et gagnables...

Une large majorité des groupes reconnaît les compétences et l'engagement de l'équipe salariée du Réseau Sortir du nucléaire.

Certains groupes remettent en question de façon radicale, voire peu respectueuse, le rôle et le nombre des salariés nécessaires au fonctionnement de la fédération.

Nous considérons que perdre un pôle salarié fort et centralisé à Lyon impliquerait une mutation des moyens donc, par répercussion, une perte de la réactivité / efficacité de la fédération. Et que le débat sur les salariés doit être posé dans un climat pacifié, avec objectivité et réalisme, en respectant leurs droits fondamentaux.

Pour autant, les relations entre les salariés, les administrateurs et les comités stratégiques et thématiques sont à mettre à l'étude afin de les rendre plus efficaces quant à la transmission des informations et à la mise en œuvre de la ligne politique décidée collectivement en Assemblée générale.

Le débat autour du rôle des salariés est directement lié à, d'une part, l'approche stratégique de ce que doit être l'action du Réseau, et d'autre part, la capacité des militants bénévoles à prendre en charge le travail qui pourrait être réalisé par des salariés. Compétences des salariés et compétences des militants de terrain ne sont pas opposables mais se complètent.

Pour ce qui concerne la capacité des militants bénévoles à prendre en charge le travail réalisé actuellement par des salariés, deux réflexions se présentent :

- les militants bénévoles ne sont-ils pas plus nécessaires sur le terrain plutôt qu'à réaliser des tâches plus spécifiques pour lesquelles ils ne sont pas particulièrement formés ?

- ceux qui se sentent en mesure de prendre en charge une participation régulière à la vie de la fédération ne devraient-ils pas être candidats aux postes d'administrateurs et mener à bien cette mission, ou participer à des comités (les comités sont les lieux où administrateurs et salariés préparent les campagnes, travaillent à des sujets spécifiques, supervisent les finances du réseau ou la gestion du personnel – un certain nombre de comités sont ouverts à des personnes extérieures au CA).

En tout état de cause, nous souhaitons préserver un pôle salarié fort et travailler avec celui-ci dans une relation de coopération et de confiance réciproque, seule capable de nous permettre d'évoluer et de travailler efficacement à l'avènement de notre objectif commun : l'arrêt de l'industrie nucléaire civile et militaire.

Amis de la Terre Midi-Pyrénées
CANVA (Coordination de l'action non violente de l'Arche)
BureStop 55
Environnement Conscient (31)

proposition d'ORIENTATION STRATÉGIQUE du Réseau *par Alain Joffre - SDN Sud-Ardèche*

1 - PROJET DE DOCUMENT D'ORIENTATION STRATÉGIQUE DU RÉSEAU pour le Congrès

Ce texte n'est donc qu'un projet à peaufiner et compléter avec l'apport de tous les groupes et mouvements volontaires !

PRÉAMBULE

Nous toutes et tous, membres du Réseau SORTIR DU NUCLÉAIRE engagé-e-s par la Charte, voulons poursuivre ses objectifs de sortie urgente de l'énergie nucléaire produite en France aussi bien à des fins civiles que militaires.

Dans la période actuelle, la loi du gouvernement français sur la Transition énergétique encourage la prolongation de la durée de la majorité des réacteurs nucléaires en France et entrave la mise en œuvre d'une véritable transition énergétique sans nucléaire. La fermeture promise des réacteurs de Fessenheim n'est pas garantie avant 2017.

Le feu vert donné au projet Cigéo sur l'enfouissement des déchets radioactifs à Bure dans la Meuse est une erreur politique et condamne des générations à une contamination certaine à long terme. Aussi, nous devons reprendre la main en réorganisant une mobilisation de masse en France.

Une condition indispensable pour créer un rapport de force : être unis. « Diviser, c'est régner. » En ces temps stratégiquement décisifs, toutes les composantes du mouvement antinucléaire doivent travailler en bonne intelligence pour être efficace. Ce Congrès du Réseau SORTIR DU NUCLÉAIRE validé à l'AG 2015 doit nous permettre de rassembler toutes les forces convergentes, de prendre le temps d'améliorer l'organisation du Réseau et de construire une stratégie efficace pour mieux lutter ensemble contre le nucléaire.

Une stratégie qui doit mobiliser rapi-

dement avant les prochaines présidentielles

Tout en s'appuyant sur les événements d'actualité, notre stratégie doit préparer le terrain pour mettre la question du nucléaire au cœur des débats des prochaines échéances électorales, dont les présidentielles de 2017.

AXES D'ORIENTATION POUR LE RÉSEAU ET SES MEMBRES

Coordonner le local et le national autour de ces 4 axes. Notre Réseau se dote de quatre axes présentés ci-dessous issus de décisions validées à plusieurs de ses Assemblées générales et notamment de la priorisation des motions et campagnes qui en résultent. Ces 4 grands axes d'orientation politique et stratégique permettront de conduire notre lutte localement et globalement dans une période de 3 ans et seront déclinés à la fois en objectifs et plan d'actions concrètes avec les étapes pour y parvenir, ceci à tous les niveaux du local à l'international via des coordinations régionales voire interrégionales.

1^{er} AXE : RADIOACTIVITÉ SUR TOUTE LA FILIÈRE DE LA MINE AUX DÉCHETS

Objectif : mettre en avant les problématiques de la gestion des déchets et des matières radioactives.

Cet axe est la poursuite de la campagne *De la mine aux déchets* et veut reposer tous les problèmes et dangers de chaque moment de la filière électronucléaire : mines d'uranium au Niger et ailleurs ; transports incessants de matières radioactives ; fabrication du combustible et du MOX pour les réacteurs ; gestion des déchets dans les centrales, à La Hague et à Soulaines. Les industriels du nucléaire n'ont pas de solution pour gérer les déchets ni pour le démantè-

ment des réacteurs fermés : voir l'échec du chantier de Brennilis en Bretagne !

La lutte menée à Bure par les habitants et citoyens engagés localement doit s'élargir à tout le pays dans les actions de Bure 365 contre le nucléaire et son monde. Le Réseau poursuivra ses initiatives sur toute la filière électronucléaire de l'extraction de l'uranium jusqu'à la « gestion » des déchets radioactifs et notamment ses actions en justice contre EDF concernant le chantier de Superphénix, l'alerte sur les projets du CEA qui pour avancer sur Astrid pousse le Japon à relancer le surgénérateur de Monju.

Aussi, sera mis en place un secteur formation des membres actifs du Réseau à tous les niveaux afin d'avoir une connaissance commune de cet axe transversal d'orientation du Réseau.

2^e AXE : STOP AU RAFISTOLAGE DES VIEUX RÉACTEURS ET NON À CEUX DE 3^e ou 4^e GÉNÉRATION

STOP AU NUCLÉAIRE DANGEREUX
ET RUINEUX POUR NOTRE ÉCONOMIE

Objectif : problématiser l'évolution du parc nucléaire : vieillissement, prolongation, gaspillage financier, visites décennales...

La prolongation par EDF et le gouvernement de la période de production d'énergie pour des réacteurs vieillissants et donc plus dangereux jusqu'à 40, 50 voire 60 ans est une aberration politique et économique en engloutissant une centaine de milliards d'euros dans un rafistolage, somme qui serait plus utile pour une véritable transition énergétique. Elle pose également la question de l'emploi des travailleurs du nucléaire, et des risques qu'ils courent chaque jour pour leur santé.

Le statu quo n'est pas possible. Nous devons :

- décrédibiliser la gestion d'EDF et mettre en lumière les problèmes spécifiques aux réacteurs vieillissants et dévoiler des scandales pour obtenir la fermeture immédiate de tous les réacteurs de plus de 30 ans,
- dénoncer l'incapacité d'EDF/AREVA à réaliser des EPR dans des délais impartis, avec toutes les garanties de bonne réalisation et de sûreté, et a fortiori intrinsèquement sûrs,
- faire savoir que l'électricité produite par les réacteurs EPR, mais aussi par nos réacteurs vieillissants une fois rafistolés lors de trompeurs « grands carénages » sera plus de deux fois plus chère que celle de l'éolien et bientôt du photovoltaïque.

Pour cela, le Réseau organisera une journée de formation pour tous les délégués associatifs présents dans les CLI des sites nucléaires en France.

Nous devons poursuivre aussi la dénonciation des projets d'EPR en Grande-Bretagne et du fiasco de l'EPR à Flamanville et Olkiluoto en Finlande, qui selon AREVA devrait être mis en service en 2018, soit accuser 9 ans de retard, sans compter le surcoût. La mobilisation prévue autour de Flamanville en octobre 2016 sera une étape importante à soutenir massivement.

3^{ème} AXE : NON AU NUCLÉAIRE MILITAIRE

Objectif : souligner l'interrelation entre le nucléaire civil et militaire.

Le nucléaire se vend comme une technologie propre et la même propagande développée au Japon d'un atome utilisé à des fins pacifiques a été distillée dans l'opinion publique française. En plus de la question des pollutions qu'il génère, le nucléaire civil est issu de la construction de la bombe atomique. Lien historique, technologique, le civil est devenu la canne sur



laquelle repose le militaire, la justification de produire du plutonium que l'on peut recycler en MOX à volonté à en croire le lobby pronucléaire.

Des échéances à venir nous donnent une fenêtre médiatique pour alerter et informer sur ces questions : les mises en service du Laser Mégajoule (Le Barp) et de l'installation franco-britannique EPURE à Valduc (études sur des tirs froids sans matières fissiles mais avec des métaux lourds ou des matières radioactives comme l'UA, voire sur des explosions « sous-critiques » avec une petite quantité de matières fissiles, UHE ou Pu 239... pollutions, rejets, déchets, transports de ces matières et des résidus d'expériences entre la France et la Grande-Bretagne = secret défense).

Le Réseau confirme son adhésion à la Coalition Internationale pour l'Abolition des Armes à uranium appauvri et soutiendra l'organisation d'un Réseau international des luttes antinucléaires dans le monde.

4^e AXE : LA LUTTE ANTINUCLÉAIRE CONVERGENTE AVEC LES AUTRES LUTTES

Refaire de la lutte contre le nucléaire un enjeu majeur partout !

Remettre le nucléaire en cause, c'est remettre en cause un système dans son ensemble. D'abord un système de pensée. Nous sommes engagés aux côtés d'autres organisations dans une lutte non-violente contre le nucléaire et son monde. Notre combat ne peut se faire seul. Il fait partie d'une revendication plus globale pour une véritable transition écologique et énergétique, au sein du mouvement citoyen contre les grands projets inutiles et nuisibles (aéroport de Notre-Dame-des-Landes, ferme de 1000 vaches en Picardie, permis miniers de gaz et huiles de schiste, etc.).

Nous devons poursuivre la mobilisation commune contre le WNE ainsi que le travail en commun avec d'autres partenaires pour que le nucléaire ne soit pas considéré comme une solution au changement climatique, et nous engager dans les villages des alternatives initiés par Alternatiba autour de l'appel *Changeons le système pas le climat ! Continuons le combat !*

Notre combat non-violent est important pour l'avenir de l'humanité soumise aux rejets radioactifs sur toute la planète aussi bien dans les mers avec l'accident de Fukushima au Japon que dans les airs et sur terre avec les accidents de Three Mile Island aux USA et de Tchernobyl en Ukraine ou sur les lieux de fabrication de l'armement nucléaire.

Nous devons sortir de cette impasse énergétique infernale qui met en jeu l'existence même de l'espèce humaine sur cette Terre. Notre combativité sera à la hauteur de cet enjeu.

Alain Joffre - SDN Sud-Ardèche

OUVERTURE DU CA aux donateurs et aux militants *par Jean-Louis Gaby*

Constat

Actuellement, les administrateurs sont élus parmi des représentants mandatés par les groupes adhérents, c'est-à-dire à jour de leur cotisation.

Force est de constater que l'importance réelle des groupes est très variable, d'un individu ne représentant que lui-même à une association forte de plusieurs centaines d'adhérents. Par voie de conséquence, le poids politique d'un administrateur est donc actuellement très variable, mais est-ce un élément essentiel pour certifier qu'un administrateur sera efficace ? On constate ainsi que la présence, les échanges, et le travail des administrateurs n'est pas forcément lié au nombre d'adhérents de leurs groupes. D'autre part, les groupes adhérents ne sont qu'environ 240 (sur les 900 groupes signataires de la charte), et seulement une centaine participent aux AG, c'est à comparer aux 25 000 donateurs et aux signataires de la charte qui sont environ 60 000. Enfin, l'apport financier des adhésions des groupes est négligeable en regard de celui des donateurs.

Un rééquilibrage se révèle donc indispensable, pour intégrer l'importance des donateurs et des signataires dans les processus décisionnels.

Proposition

Création de groupes locaux, qui éliront des délégués pour se présenter au conseil d'administration, en nombre égal à celui des administrateurs titulaires issus des groupes, remplaçant ainsi les administrateurs suppléants.

La création de groupes locaux et l'élection de délégués par tirage au sort :

1. Le Réseau envoie un mail à la totalité des adresses dans chaque département.
2. Les personnes intéressées pour élire un représentant local, et éventuellement pour être élues, se font connaître.
3. Afin de créer des groupes locaux conséquents, il est éventuellement réalisé un regroupement des départements avec peu de participants, en tenant compte de leur proximité géographique.
4. Des réunions locales sont réalisées pour l'élection de délégués, par tirage au sort, parmi les personnes proposant de devenir administrateur(trice).

Jean-Louis Gaby - Solaire 2000

POUR L'ARRÊT IMMÉDIAT DES RÉACTEURS DE PLUS DE 30 ANS

par Marie-Hélène Mancinho - A.U.E.N.I.R. - Stop Mélox

ATTENDU que nous sommes bien conscients que toutes les INB, quel que soit leur âge, présentent des risques d'accidents élevés et qu'il y a Urgence à les fermer,

ATTENDU qu'il convient aussi de s'opposer clairement et fermement aux nouveaux projets : EPR, ICEDA, BURE, ASTRID, ITER, lignes à haute tension...

le **CONGRÈS DU MOUVEMENT ANTINUCLÉAIRE FRANÇAIS** réuni les 12,13,14 février 2016 réaffirme son exigence, face au pouvoir politique et à celui du lobby nucléaire, de fermer immédiatement tous les réacteurs âgés de plus de 30 ans.

En 2017, ces réacteurs de plus de 30 ans seront au nombre de 42 :

- Fessenheim : 1, 2,
- Bugey : 2, 3, 4, 5,
- Gravelines : 1, 2, 3, 4, 5, 6,
- Tricastin : 1, 2, 3, 4,
- Dampierre : 1, 2, 3, 4,
- Saint-Laurent-des-eaux : B1, B2,
- Blayais : 1, 2, 3, 4,
- Chinon : B1, B2, B3,
- Cruas : 1, 2, 3, 4,
- Paluel : 1, 2, 3, 4,
- Flamanville : 1, 2,
- St Alban : 1, 2,
- Cattenom : 1.

Si nous voulons avoir une chance d'y parvenir, il y a Urgence à restructurer efficacement nos luttes et les renforcer en créant des bassins de luttes autour de ces différentes INB de plus de 30 ans et en leur donnant les moyens d'animer ces luttes considérées comme prioritaires.

Ces bassins de luttes prioritaires sont, par ordre alphabétique :

- Collectif Stop Blayais,
- Collectif Stop Bugey (+Iceda),
- Collectif Stop Bure (ou contre l'enfouissement des déchets radioactifs),
- Collectif Stop Chinon,
- Dampierre, St-Laurent-des-eaux,
- Collectif Stop Fessenheim, Cattenom,
- Collectif Stop Flamanville,
- Paluel, Gravelines (+ EPR),
- Collectif Stop Iter (+ Cadarache),
- Collectif Stop Marcoule (Mélox, Astrid),
- Collectif Stop au nucléaire militaire,
- Collectif de surveillance des anciennes mines d'uranium,
- Collectif Stop Tricastin,
- Cruas, Saint-Alban-du-Rhône.

Cette liste n'est pas fermée et peut être étendue à toute proposition adoptée par le Congrès.

Représentativité

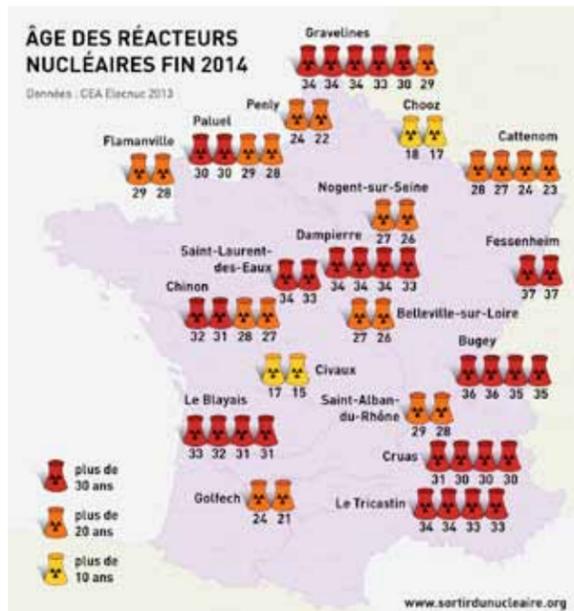
- Toute association de base déclarée officiellement et reconnue comme antinucléaire pourra adhérer au Collectif le plus proche.

- Chaque Collectif déterminera démocratiquement les actions et la communication qu'il souhaite mener dans son rayon d'actions.

- Chaque Collectif élira son (sa) représentant(e) et un(e) suppléant(e) à l'échelon fédéral afin que celui-ci soit réellement représentatif des forces militantes antinucléaires en France.

- L'ensemble de ses représentant(e)s constituera la majeure partie du Conseil d'administration de ce nouveau mouvement antinucléaire français dont le nom reste à définir par le Congrès. Ce nouveau conseil d'administration sera en charge d'appliquer sur le plan national les décisions stratégiques adoptées démocratiquement par le Congrès.

- Ne pourront voter au Congrès que les



représentants d'associations de base déclarées officiellement et reconnues comme antinucléaires, ce qui exclut : les partis politiques, les syndicats, les structures professionnelles et/ou commerciales, les associations de loisirs (à compléter éventuellement)...

- Le congrès élit un Bureau exécutif fédéral constitué au minimum de : un(e) président(e), un(e) trésorier(e), un(e) secrétaire et leurs suppléant(e)s, chargé de veiller à faire appliquer les décisions du Congrès sur le plan national.

Les moyens à mettre en place :

- Les adhésions de base et les dons des sympathisant(e)s seront versés directement au trésorier (e) de chaque Collectif et gérés par celui-ci.

- Chaque Collectif versera 30 % de ses recettes au niveau fédéral afin que le Conseil d'administration fédéral puisse embaucher 5 salarié(e)s de son choix :

- . un(e) secrétaire sous la responsabilité du BEF,
- . un(e) comptable sous la responsabilité du BEF,
- . un(e) juriste sous la responsabilité du BEF,
- . un(e) gérant(e) de la boutique et de l'imprimerie sous la responsabilité du BEF,
- . un(e) délégué(e) ou coordinateur (trice) chargé(e) des actions nationales sous la responsabilité du BEF.

- Chaque groupe adhérent pourra obtenir sur simple demande la liste des sympathisants et des donateurs de l'ensemble de sa région afin de dynamiser ses actions.

Précisons qu'aucun(e) salarié(e) ne sera en charge de la communication nationale et ne pourra en aucun cas représenter le Réseau ou Mouvement antinucléaire français.

Seul(e)s les administrateur(s) fédéraux seront habilité(e)s à communiquer sur la politique et la stratégie nationales.

Stratégie et communication nationales

La stratégie politique du mouvement national et sa communication sont en adéquation, à savoir : « pour l'arrêt immédiat des réacteurs de plus de trente ans, la lutte contre l'enfouissement des déchets nucléaires ainsi que la lutte contre les nouveaux projets nucléaires nationaux et internationaux ».

Cette exigence sera rappelée lors de toute manifestation nationale organisée par le Mouvement et toutes manifestations décentralisées soutenues par celui-ci.

Elle sera rappelée également dans tout communiqué de presse émis par le Mouvement national ou cosigné par celui-ci.

Le nouveau mouvement antinucléaire français se devra de mettre en avant et de publier les scénarios démontrant la faisabilité de l'arrêt immédiat des réacteurs de

plus de 30 ans, leurs incidences sur l'emploi, sur l'environnement, dont le réchauffement climatique, sur la santé et la sécurité des citoyens.

Le Réseau... ou Mouvement Antinucléaire Français mène une lutte spécifiquement antinucléaire mais ne saurait ignorer les graves problèmes écologiques qui menacent toute Vie sur Terre. Aussi, c'est très logiquement que l'arrêt immédiat des réacteurs de plus de 30 ans ne saurait se faire au préjudice d'un autre problème écologique aussi énorme que le réchauffement climatique.

En conséquence, les moyens avancés pour arrêter immédiatement les réacteurs de plus de 30 ans peuvent se résumer à :

- éradiquer toutes formes de gaspillages à tous les niveaux de production, de distribution et de consommation de l'électricité (un exemple : interdire le chauffage électrique...).

- mettre en place au niveau national un réel plan d'économies d'électricité, supprimer les abonnements afin que la facture d'électricité soit plus en adéquation avec la consommation effective, mettre en place une facturation progressive, supprimer le monopole de RTE (Réseau de transport de l'électricité) sur la distribution de l'électricité, diminuer l'intensité et le volume de l'éclairage public, interdire l'éclairage des magasins, des bureaux et des panneaux publicitaires la nuit, rendre obligatoires les ampoules LED, etc.

- mettre en place un grand programme favorisant l'efficacité énergétique rendant obligatoire notamment l'isolation maximum et le double vitrage,

- favoriser la recherche de l'autonomie énergétique dans tous les secteurs,

- veiller à ne pas remplacer le gigantisme du nucléaire par le gigantisme des énergies renouvelables porté par la recherche du profit maximum des mêmes sociétés multinationales qui polluent la Planète,

- faire présider une démarche de décroissance à la recherche de procédés économisant au maximum l'ensemble des énergies dont l'électricité,

- produire l'électricité au plus près des consommateurs qui ne pourront pas se rendre autonomes complètement,

- permettre à tout producteur d'électricité d'origine renouvelable et respectueuse de l'environnement de distribuer directement son électricité verte aux consommateurs les plus proches qui en font la demande, ce qui induit de créer un réseau ou des réseaux de distribution, les plus courts possible, qui soi(ent)t exclusivement réservé(s) à cet effet.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Le Conseil d'Administration fédéral se devra d'organiser et de prendre en charge au moins 2 fois par an une action nationale regroupant toutes les actions militantes menées autour des INB de plus de 30 ans simultanément le même jour.

Enfin, il devra fournir à chaque collectif en lutte une banderole portant spécifiquement la revendication : « Arrêt Immédiat des réacteurs de plus de 30 ans ».

La refonte des statuts et du règlement intérieur se devra d'intégrer et de faciliter cette nouvelle organisation.

Marie-Hélène Mancinho
AVENIR 84

MOTION « POUR LA CRÉATION D'UN COMITÉ ÉCOLOGIE RELATIONNELLE »

proposée par la CANVA

Préambule

Le Réseau Sortir du nucléaire est un bel outil d'action citoyenne pour impulser, coordonner et soutenir les luttes et les alternatives contre le nucléaire et son monde.

La diversité des composantes complémentaires dans ce mouvement – militants des groupes, associations, partis, syndicats, salarié-e-s, administrateurs élus, donateurs individuels – est une richesse mais aussi une source de conflits. Ceux-ci doivent pouvoir être gérés de façon à permettre d'œuvrer tous ensemble pour l'objectif qui nous unit : l'arrêt du nucléaire civil et militaire en France et dans le monde.

Aussi, le Réseau doit se doter des moyens nécessaires pour cela.

MOTION

Un Comité Écologie relationnelle – instauré dans les statuts – est constitué dans le Réseau pour les buts suivants :

1- Traiter et prévenir les conflits entre les différentes composantes du Réseau par toutes les méthodes possibles : communication non-violente, médiation, jeux coopératifs, co-écoute, sociocratie, etc.

2- Mettre en place des formations à la communication non-violente et à toutes ces méthodes de prévention des conflits dans le Réseau.

3- Établir une Charte d'écologie relationnelle pratique et formatrice à tous les niveaux.

4- Créer une dynamique de coopération et d'enthousiasme dans la lutte contre le nucléaire et son monde, entre toutes les composantes complémentaires du Réseau.

Il est composé de 9 personnes volontaires dont 3 membres du Conseil d'Administration du Réseau, 3 militants issus des groupes et mouvements adhérents, 3 salarié-e-s du Réseau, et des personnes ressources invité-e-s ponctuellement par le Comité. Il n'a pas de durée limitative à son existence et sa composition sera renouvelée après chaque Congrès.

Les départs éventuels seront remplacés par des personnes cooptées par le Comité.

Il se dotera des moyens de fonctionnement nécessaires et déposera un budget prévisionnel auprès du Comité de gestion ou du CA.

Il aura une réunion physique par trimestre et pourra se réunir aussi à la demande du CA ou d'un groupe membre du Réseau.

Pour la CANVA, Coordination de l'Action Non-violente de l'Arche, Alain Joffre référent antinucléaire

PROPOSITIONS POUR LE CONGRÈS

par CIREN et SdN Paris

CA et régionalisation

Membres du CA issus des régions et/ou bassins de lutte : les régions et bassins de lutte sont incités à présenter des candidats qui les représenteront et feront le lien entre la région / bassin de lutte et le CA.

De cette façon la régionalisation commencera à se structurer là où c'est possible

Changement des statuts et du règlement intérieur

Suppression du système de binôme titulaire / suppléant qui crée deux catégories d'administrateurs ayant les mêmes devoirs mais pas les mêmes droits. Cela produit des conflits en cas de désaccords au sein du binôme, et de la démotivation pour le suppléant qui dans les faits est un sous-administrateur sans droit de vote libre - voir RRG article 17.

Nombre d'administrateurs

Il est essentiel que le nombre de candidats soit plus important que le nombre de postes à pourvoir de façon à permettre un vrai choix des groupes, en fonction des projets portés par chaque administrateur (et qu'il devra porter durant son mandat). D'autre part un trop grand nombre d'administrateurs ne va pas dans le sens d'une bonne cohésion de l'équipe et d'un travail effectif de tous les administrateurs.

En conséquence nous proposons de limiter le nombre maximal d'administrateurs à 10 (avec un minimum de 7). 5 administrateurs souhaités issus des régions ou bassins de lutte (présentés à l'élection nationale par plusieurs groupes d'une même région) s'appuyant sur un programme cohérent relatif à la région ou au bassin de lutte) + 5 administrateurs « nationaux » s'appuyant sur un programme concernant le fonctionnement national du réseau.

En cas de démission en cours de mandat les postes vacants pourront être pourvus lors d'un vote à l'AG suivant la démission.

Rôle et devoirs des administrateurs

devoir de présence aux réunions du CA, devoir de participation active à la vie du CA et de l'institution Réseau sortir du nucléaire, devoir pour les administrateurs régionaux / bassin de lutte de créer une dynamique régionale / bassin de lutte et d'être un lien actif entre les groupes régionaux / bassin de lutte qu'ils représentent et le CA (recueillir les avis et demandes des groupes et les informer des suites données par le CA).

Réunions du Conseil d'administration : Les réunions téléphoniques du CA per-

mettent de pallier aux contraintes dues à l'éloignement des membres du CA les uns par rapport aux autres, mais elles n'offrent pas des conditions optimales pour permettre l'expression de tous, et des échanges apaisés et constructifs sur des sujets délicats, importants, qui nécessitent un large consensus.

En conséquence, d'une part aucune décision de première importance ne pourra être prise par le CA en réunion téléphonique, et d'autre part les réunions physiques du CA auront lieu au minimum tous les deux mois.

Régionalisation

Bassins de lutte et régions :

Ces « entités » ne se décident pas d'en haut ; elles apparaissent plutôt comme le constat d'un besoin exprimé sur le terrain

- par une lutte spécifique qui fédère autour d'elle de nombreux acteurs,
- par un regroupement de groupes de terrain qui travaillent ensemble et sou-

haitent porter collectivement un projet.

Prérogatives des régions et bassins de lutte :

- bénéficier d'un relais direct auprès du CA par l'intermédiaire de leur représentant élu en AG ou en Congrès,

- le soutien du Réseau sortir du nucléaire aux besoins exprimés par les groupes et les bassins de lutte est déjà une réalité par l'intermédiaire du comité de gestion qui étudie au cas par cas les demandes financières et qui émet un avis à destination du CA ; la présence d'un représentant élu au sein même du CA permet aux régions / bassins de lutte de mieux porter leurs attentes et leurs besoins,

- nous ne souhaitons pas que des sommes forfaitaires soient versées aux régions et bassins de lutte, ni que des salariés y soient dédiés d'office ou que des postes spécifiques soient affectés à la région ou au bassin de lutte (cela n'aurait pas de sens dans le principe de la fédération qui est celui que nous défendons, et ce serait géné-

rateur de graves tensions entre les groupes et bassins de lutte). Par contre nous proposons l'attribution d'un référent salarié par région et bassin de lutte constitué, ainsi qu'un référent administrateur pour les régions et bassins de lutte qui n'auront pas de représentant élu au CA,

- les budgets affectés à une région ou à un bassin de lutte le seront, comme c'est le cas actuellement, en fonction des projets présentés (les budgets en question seront présentés au comité de gestion puis votés par les AG-Congrès et/ou le CA).

Le Réseau sortir du nucléaire proposera aux groupes des formations diverses leur permettant de mieux mener la lutte, d'être mieux organisés au sein de leur groupe (gestion administrative et financière, conduite de réunion, tenue de stand, organiser une manifestation, mobiliser autour de soi...).

Bonne lecture, et nous nous tenons dans l'attente de vos avis, remarques et commentaires sur ces propositions concrètes qui permettent de faire avancer un réseau qui donne satisfaction à un grand nombre de groupes si l'on met de côté les luttes intestines autodestructrices.

CIREN et SdN Paris

RÉFÉRENDUM : LES LEÇONS DU SONDAGE

L'IFOP a effectué du 7 au 9 octobre 2015, à la demande d'ACDN et en application d'un vote majoritaire de l'Assemblée générale 2015 du Réseau « Sortir du nucléaire », un sondage par questionnaire en ligne auto-administré, sur deux questions relatives à l'organisation d'un référendum sur la participation de la France à l'abolition des armes nucléaires.

On trouvera ci-après les questions posées et les résultats de ce sondage. En bref, on peut dire que **trois Français sur quatre veulent abolir l'arme nucléaire** :

- Ils veulent que la France négocie et ratifie un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires.

- Ils se déclarent prêts à soutenir une proposition de loi organisant un référendum sur cette question.

Indépendamment des traditionnelles réserves que l'on peut émettre à l'égard des sondages, plusieurs enseignements politiques peuvent être tirés de celui-ci.

1. Les Français sont très majoritairement – à trois contre un – opposés à la politique nucléaire de la France en matière de défense. Celle-ci est donc diamétralement contraire à la volonté de « la nation », pour le moment condamnée à se taire.

2. La volonté d'abolir les armes nucléaires est largement partagée par l'ensemble des sondés quelle que soit leur « proximité » envers tel ou tel courant politique. Dans le dépouillement du sondage, cette proximité est mesurée par leur vote aux dernières élections, vote que les sondés déclarent en sachant que leur anonymat est totalement préservé (par une série de dispositifs techniques et juridiques).

On constate que plus les sondés votent à gauche, plus ils ont tendance à vouloir l'engagement de la France pour un traité d'abolition des armes nucléaires. C'est le cas par ex. de 89 % des électeurs de Jean-Luc Mélenchon. Mais près de 2 électeurs sur 3 (63 %) de Marine Le Pen au 1er tour de l'élection présidentielle de 2012 ont exprimé cette même volonté, et les électeurs de droite et d'extrême droite (UDI, Républicains, Front National) ont été 68 % à exprimer cette volonté, contre 84 % pour les électeurs de gauche (FDG, PS, EELV). L'écart entre « droite » et « gauche » est donc important, mais ne suffit pas à invalider l'idée que le peuple français, s'il était consulté, serait dans tous les secteurs de l'opinion majoritairement pour envoyer les diplomates français à la table des négociations, avec pour mandat de faire aboutir celles-ci à la ratification d'un traité universel d'abolition.

3. Cette volonté majoritaire clairement exprimée vise tout aussi clairement l'abolition des armes nucléaires. Rien de moins. Le traité à négocier ne doit pas seulement viser leur interdiction, qui aurait, certes, une portée symbolique mais guère d'effet pratique sur les États nucléaires et leurs arsenaux. Il doit aussi viser et organiser concrètement leur élimination effective, intégrale, universelle, et dûment contrôlée.

Le contrôle doit être *strict et efficace*, comme le rappelait la Cour Internationale de Justice en 1996. Mais pour y parvenir, on ne peut se fier à une agence de l'ONU comme l'AIEA, dont les inspections n'ont pas empêché la Corée du Nord de fabriquer des bombes atomiques en détournant le plutonium produit grâce à un « réacteur de recherche ». Le contrôle peut donc être international, mais il doit aussi être *mutuel*, comme dans certains traités bilatéraux russo-américains. Les sondés de l'IFOP semblent l'avoir compris.

4. La conscience de l'enjeu progresse avec l'âge. Les 18-24 ans ne sont que 58 % à vouloir un traité d'abolition. Il faut attendre 25 à 34 ans, soit la trentaine, pour voir le pourcentage passer à 67 %. C'est entre 35 et 49 ans que la moyenne atteint les 75 %, pour culminer au-delà de 65 ans avec 81 %. Les réponses à la seconde question suivent une progression comparable. Il semble donc que l'expérience – notamment celle de la guerre froide –, une information et une réflexion qui s'approfondissent avec l'âge plaident en faveur de la suppression des armes nucléaires. La campagne référendaire devra contribuer à combler cette lacune auprès des plus jeunes.

5. Si l'on admet que cet échantillon représentatif de la population française de plus de 18 ans représente approximativement le corps électoral, le soutien de 10 % des électeurs inscrits est, avec 27 % de volontaires potentiels et 47 % de « réservistes », une condition réalisable en neuf mois. C'est sans doute l'enseignement le plus important et le plus inattendu de ce sondage.

Conclusion

La politique militaro-nucléaire de la France fait des citoyens français les complices malgré eux de la préparation de crimes contre l'humanité et de leur possible com-

mission par un seul homme : le président de la République, qui a le pouvoir monstrueux de condamner sans procès ni recours et d'exécuter aussitôt lui-même des millions de personnes situées à l'autre bout du monde.

Elle fait aussi des Français les victimes potentielles d'un massacre mutuel, en laissant subsister les armes des autres États nucléaires et en encourageant de fait leur prolifération. Elle perpétue un système de terreur bien incapable de mettre un terme au terrorisme « ordinaire » ou d'éviter qu'il ne devienne nucléaire.

Elle est radicalement contraire au droit humanitaire, aux engagements internationaux de la France et, par suite, à la Constitution française qui fait du respect des droits de l'Homme le cœur même de la République et confie au Président le devoir de veiller au respect des traités. Elle bafoue donc la vie humaine, le droit international, la Constitution française, le simple bon sens et la démocratie. Malgré cela, elle se perpétue depuis des décennies sans que jamais les Français aient été consultés.

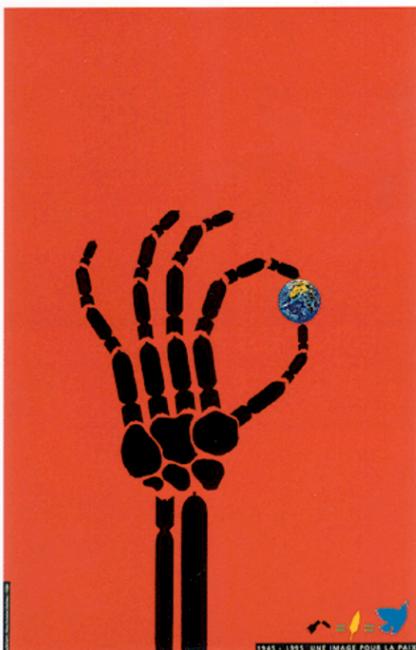
Privés de référendum d'initiative citoyenne ou populaire, les Français disposent pourtant d'un moyen de changer cette politique : le référendum dit « d'initiative partagée ». Les trois quarts d'entre eux souhaitent s'en saisir. Ils le peuvent. Ils le doivent. Les députés et sénateurs le leur doivent aussi.

La première tâche des abolitionnistes est donc de convaincre au moins 185 députés ou sénateurs sur 925 de déposer une proposition de loi référendaire sur la question du sondage. Il faut pour cela qu'ils s'unissent pour solliciter ces élus. Puis pour la collecte des soutiens citoyens. Et enfin pour la campagne du référendum, lorsque celui-ci aura lieu. Que la démarche aboutisse ou pas à la tenue du référendum *avant* les élections présidentielle et législatives de 2017, la question posée devra devenir l'une des questions incontournables auxquelles les candidats devront répondre.

Jean-Marie Matagne - ACDN

Cf. le Manifeste pour un Référendum sur la participation de la France à l'abolition des armes nucléaires, page suivante.

Le sondage :
<http://acdnet.net/spip/spip.php?article946>



MANIFESTE POUR UN RÉFÉRENDUM sur la participation de la France à l'abolition des armes nucléaires *par ACDN*

1. Qu'elle prenne la forme d'armements ou celle de réacteurs de puissance, l'énergie nucléaire est inacceptable en raison des dangers intrinsèques et incommensurables que ces deux formes impliquent, en termes de destruction brutale ou de radiations mortifères et tératologiques, pour les générations actuelles et futures, l'humanité, la planète, la vie.

2. Elle est aussi inacceptable parce qu'elle érige le principe de la *domination sans limite* en prototype des relations entre États, sociétés, catégories sociales et individus, et des rapports entre l'humanité et la nature, avec pour ultime horizon l'*anéantissement de l'Autre*, État, peuple, nation, société et nature.

3. Elle est enfin inacceptable parce qu'elle détourne et dévore des moyens matériels, intellectuels, humains et financiers qui pourraient et devraient être employés à relever les immenses défis environnementaux, énergétiques, économiques, alimentaires, démographiques, éducatifs, culturels et sociaux auxquels l'énergie nucléaire n'apporte aucune solution et auxquels l'humanité doit faire face d'urgence en unissant tous ses efforts – efforts dont les armes nucléaires pourraient à tout moment réduire à néant les résultats.

4. En conséquence, pour la survie de l'humanité et de chaque être humain, la planète doit être débarrassée dans les plus brefs délais de l'énergie nucléaire sous ses deux formes – elle doit être *dénucléarisée*.

5. Historiquement, la finalité militaire est à l'origine du développement de l'énergie nucléaire, tant civile que militaire. Politiquement, la conservation ou l'acquisition d'armes nucléaires reste la première motivation, d'ordinaire camouflée, de la conservation ou du développement de l'énergie nucléaire civile.

6. La responsabilité de cet état de fait incombe aux États modernes détenteurs d'armes nucléaires, armes qui sont des instruments de crime contre l'humanité, comme l'a proclamé l'Assemblée générale de l'ONU dans sa Résolution 1653 XVI du 24 novembre 1961. Ils se refusent à les condamner au même titre que les autres armes de massacres (dites « de destruction massive »), biologiques et chimiques, parce que ce sont surtout à leurs yeux des armes de prestige et de domination politique.

7. Pour mettre un terme à cet état de fait, il faut priver les États dotés d'armes nucléaires (EDAN) de leurs armes nucléaires et imposer aux États non dotés (ENDAN) d'y renoncer définitivement en interdisant ces armes, le tout sous un contrôle mutuel et international strict et efficace.

8. Ce double objectif ne peut être atteint que par un **traité universel d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires**, ou **traité d'abolition**.

9. Le Traité de Non-Prolifération nucléaire (TNP) ne peut y satisfaire car

a. Depuis son entrée en vigueur en 1970, son article 6 relatif à l'obligation pour les EDAN d'éliminer les arsenaux nucléaires existants est resté lettre morte ;

b. Le « droit à l'énergie nucléaire » reconnu aux ENDAN a permis à plusieurs pays, dans ou hors TNP, de s'approprier cette énergie à des fins militaires et de fabriquer des bombes A ou H ;

c. La possibilité de passer d'un usage civil à un usage militaire est inscrite dans la nature même de la technologie et des matériaux nucléaires ;

d. L'usage civil est, en soi et par soi, comme l'ont prouvé Three Mile Island, Tchernobyl et Fukushima, une source permanente de catastrophes, qu'il convient de tarir au plus vite en fermant les centrales.

10. L'expérience des décennies passées prouve que les EDAN parties au TNP (USA, Russie, Royaume-Uni, France et Chine) ne renonceront pas spontanément à leurs armes nucléaires ; il faut les y contraindre.

11. Les États nucléaires qui ne sont pas parties au TNP (Israël, Inde, Pakistan) ou n'en sont plus partie (Corée du Nord) n'y renonceront pas non plus si les EDAN n'y renoncent pas.

12. En revanche, les ENDAN, dans leur grande majorité, veulent depuis 2015 un traité d'interdiction des armes nucléaires ; mais sans une vaste mobilisation des peuples à l'échelle mondiale, ils ne parviendront pas à l'imposer aux EDAN, pas plus qu'ils n'ont pu les obliger à négocier l'élimination de leurs armes sous le régime du TNP.

13. De tous les EDAN parties au TNP, la France est le plus farouchement attaché à ses armes nucléaires – « assurance-vie de la nation » selon ses présidents – et le seul État à n'avoir jamais déclaré, même verbalement, sa volonté ou son désir d'y renoncer. Elle est à la fois le frein empêchant les autres EDAN de désarmer, et leur alibi.

14. Ainsi, amener la France à vouloir négocier l'élimination de ses armes nucléaires dans le cadre d'un traité d'abolition et exprimer cette volonté, c'est

a. Ouvrir la voie à un désarmement nucléaire universel et se diriger vers un monde sans armes nucléaires ;

b. Supprimer la principale motivation au développement de l'industrie nucléaire civile, assécher son financement étatique sans lequel elle ne pourra pas longtemps survivre, et se diriger vers un monde sans centrales nucléaires.

15. C'est de cette *décision politique centrale* que dépend le renoncement aux produits finaux (systèmes d'armes et réacteurs de puissance) de la politique conduite jusqu'à présent par la France, même si les déboires ou le coût exorbitant des produits en question peuvent aider à prendre cette décision, ou un échec y contribuer.

16. On ne peut compter sur le président de la République, actuel ou à venir, pour la prendre, tant qu'il restera le soutien, l'otage ou l'émanation des lobbies nucléaire et militaro-industriel.

17. Seul le peuple français, souverain en première comme en dernière instance, peut imposer ce changement de cap. Il y est disposé, comme l'ont indiqué plusieurs sondages depuis 2008. Selon le dernier en date, conduit par l'IFOP en octobre 2015, en dépit des relents de guerre froide, trois Français sur quatre veulent abolir l'arme nucléaire, trois sur quatre veulent être consultés par référendum sur ce sujet, trois sur quatre sont prêts à soutenir une proposition de loi référendaire (27 % « certainement », 47 % « probablement »). Ce résultat met en évidence le gouffre séparant la population française de la politique menée



Jean Lurçat, *L'Homme d'Hiroshima* - 1957, 4,43 x 2,92 m

« L'HOMME D'HIROSHIMA a été brûlé, dépouillé, vidé par la bombe... Mais avec lui, ce sont toutes nos raisons de vivre qui ont été saccagées. La bombe n'épargne aucune idéologie, aucun système... Elle anéantit toutes les pensées de l'homme, tout le patrimoine culturel commun... À nouveau, les bibliothèques d'Alexandrie flambent et s'anéantissent... Mais cette fois-ci, c'est un enlèvement général... »

en son nom par ses dirigeants, et le déficit de démocratie qui gangrène la vie publique et doit être comblé, en ce domaine comme en d'autres.

18. La constitution de la Ve République en offre la possibilité aux citoyens, par le biais du « référendum d'initiative partagée » introduit en 2008 et jamais encore tenté à ce jour. Il faut pour cela qu'un cinquième des parlementaires (185 députés ou sénateurs sur 925) formulent une proposition de loi à laquelle un dixième du corps électoral (environ 4,6 millions d'électeurs inscrits) devront ensuite apporter en 9 mois leur soutien par voie électronique.

19. Même s'il est vrai qu'un sondage ne garantit rien, il est raisonnable de penser que cet objectif, malgré sa difficulté, est accessible, sous réserve que les militants antinucléaires et ceux des droits de l'Homme sachent unir leurs forces et s'organiser pour mobiliser le nombre requis de parlementaires et d'électeurs.

20. Convaincus qu'un peuple ne peut être rendu complice de la préparation d'un crime contre l'humanité sans avoir jamais été consulté sur une politique dite de défense, en réalité aussi suicidaire que

criminelle – la seule façon efficace de se protéger des armes nucléaires étant de les éliminer –, des parlementaires ont d'ores et déjà manifesté leur accord avec une loi organisant un référendum sur la question formulée ci-après.

Conclusion : Appel à référendum

Nous appelons les parlementaires et tous les citoyens français soucieux des droits de l'Homme, désireux de vivre dans un monde vivable, et attachés aux valeurs démocratiques, à unir leurs efforts dès janvier 2016 pour obtenir au plus vite la tenue d'un référendum sur la question suivante : « Voulez-vous que la France négocie et ratifie avec l'ensemble des États concernés un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ? »

Lors des élections présidentielle et législatives de 2017, nous appellerons les électeurs à demander à tous les candidats et candidates de répondre clairement à cette question, et à ne pas voter pour celles ou ceux qui n'inscriraient pas expressément dans leur programme électoral la participation de la France à l'abolition des armes nucléaires.

ACDN

SYNTHÈSE (possible et impossible) DU FIL DE DISCUSSION

par Michel Boccara et Michel Lablanquie

Moins d'un mois pour débattre ensemble alors que nous aurions souhaité lancer ce débat beaucoup plus tôt... mais ce retard est lié aux conditions difficiles dans lesquelles se trouve le Réseau Sortir du nucléaire : cinq ans d'une crise qui n'en finit pas et dont les principaux protagonistes, malgré la motion de réhabilitation des exclus votée à l'AG 2015, sont toujours à la bagarre.

La lutte antinucléaire en France est sabordée par une petite dizaine de personnes, dont 5 grassement payées avec notre argent (l'argent envoyé pour lutter contre le nucléaire) (...) des gens qui sont payés pour lutter contre le nucléaire luttent en fait... contre les antinucléaires !!!!!

Tous les jours depuis 6 ans c'est un scandale insupportable. Qui se révolte contre ça ? Pourquoi Brousse est-il toujours en place ? Pourquoi nous coûte-t-il 4 000 euros par mois pour nous nuire ?

Stéphane Lhomme

Sans sous-estimer les problèmes de personnes, ce sont d'abord des difficultés de structure auxquelles nous nous confrontons. En témoignent, dans cet AC, l'importance des mails reçus sur la liste « rezo-congres » concernant le « structurel ».

Est-ce que le Réseau doit fonctionner comme une ONG confiée à l'expertise des salariés, avec un CA simplement chargé de valider leurs analyses ? – ce qui est la perspective décrite dans « Le Réseau en questions » – ou comme un outil mis en commun au service des luttes de terrain ? – ce qui est défendu à travers Atomes crochus.

C'est tout l'enjeu du Congrès qui se tiendra à Angers les 12, 13 et 14 février 2016.

Michel Guéritte

... La crise du réseau SDN perdure car elle a pour origine une divergence de fond qui porte à la fois sur l'analyse de la situation française et sur la stratégie qui en découle. ...

SDN 73

Même si une minorité, à laquelle nous allons donner sa place, pense que le réseau est un excellent outil... force est de constater que ce n'est pas la position de la majorité des personnes exprimée sur cette liste. Donc, à la seule lecture de la diversité des messages, on peut en conclure que le congrès, s'il réussit sa mission, devrait changer des choses au réseau...

Pour certains il faut tout changer, reconstruire un nouveau réseau.

Il y a assez de personnes à « s'exprimer » pour ne rien dire, aggraver tel ou tel, pas besoin d'en rajouter.

Cela n'empêche pas d'avoir une profonde envie de grand changement, notamment en ce qui concerne des protagonistes qui consacrent 95 % de leur énergie et même de leurs compétences à dézinguer untel ou untel en ayant plus que 5 % de sens critique, de capacité de lutte... du sang neuf est plus qu'indispensable.

Jean-Yves Rossignol, SdN 53

Non, la dissolution de l'actuel réseau SDN n'est pas un leurre. Ce n'est qu'une option pour en finir avec une structure obsolète construite et verrouillée par des statuts et un règlement intérieur écrits pour donner le pouvoir absolu à une petite équipe aux ordres de Philippe Brousse. Il y a d'autres solutions probablement pour construire une nouvelle structure.

Mais hélas vous verrez que le talent de Philippe Brousse est tel qu'il a réussi à fortifier « sa » structure pour la rendre non destructible.

D'où l'inévitable solution d'en créer une autre.

Michel Guéritte

Ces pages ont pour objet de rendre compte, de manière synthétique, des discussions qui ont eu lieu sur la liste rezo-congres entre le 5 décembre et le 8 janvier. Pour éviter la polémique inutile et un consensus impossible, nous signons à deux cette synthèse et en assumons donc la responsabilité.

Pour d'autres, on peut garder une partie de l'existant mais il faut changer un nombre important de choses si nous voulons avoir un réseau efficace.

De l'intérêt d'un réseau national. À notre sens, le RSDN se devrait de « fédérer » toutes les actions de terrain, les mettre en valeur, les amplifier dans les médias, voire les subventionner ! De représenter la riche diversité des citoyens qui se cassent le popotin au quotidien pour combattre le fléau. D'assurer des liens avec les fédérations étrangères sur le sujet, s'en inspirer, créer des mouvements internationaux, proposer des supports de comm... bref, fédérer et représenter.

Des salariés. Peu d'avis sur le positionnement géographique des salariés et je pense que c'est une question secondaire qui doit découler des premières (but du réseau, fonctionnement). D'une manière générale, avoir 13 salariés sur la cause dans le pays le plus nucléarisé au monde ne semble pas déconnaissant quand on voit certains abus... reste à savoir les missions et fonctionnements de ces salariés.

Il paraît d'ailleurs étonnant d'avoir contracté des CDI pour une asso qui, on l'espère tous, n'avait pas une vocation à vivre ad vitam eternam, une fois l'objectif atteint !

Arts Terre Native

Mais après quelques jours de débat, la position de Arts Terre Native évolue :

À la lecture, décidément très instructive, des différents msg fournis et très riches, (témoignages de Johnny Da Silva, Michel Boccara, Françoise Chaniel et les nombreux autres points de vue), il apparaît quand même difficile, voire impossible, de poursuivre avec le coordonnateur actuel... et le fonctionnement salarial actuel... Les opinions se forgent et se confortent à la lecture approfondie de ces mails et, malheureusement, les craintes d'un réseau affaibli volontairement par certains se confirment... Particulièrement intéressante l'approche de Françoise Chaniel qui pose clairement et cruellement la question des salariés... Il est difficile de ne pas être d'accord avec cette vision, considérant l'objet même du réseau...

Ainsi, plus le congrès avance, plus on en attend beaucoup ! Déjà, on peut noter qu'il existe (ou revient) une réelle volonté de différents groupes ayant quitté ou pas le RSDN de voir exister un réel réseau sans concession (c'est rassurant !).

Sur cette base, je ne vois que deux issues :

- Le réseau actuel voit un réel changement de personnes (coordonnateur en priorité et toutes les personnes citées dans cette sombre affaire de 2010) et permet un autre fonctionnement beaucoup plus transversal, à la disposition et aux côtés des groupes locaux, amplifiant réellement, sans discuter, toutes les actions locales, des plus radicales aux plus tempérées, pourvu que leur seul objet soit : l'arrêt immédiat du nucléaire ! Et enfin, une branche salariale qui met en œuvre sans sourciller les décisions de l'AG/CA. Il est incroyable de lire que des salariés sont à la tribune d'une AG, et pire, la « dirigeant »...

- Il est impossible de modifier le RSDN actuel à cause de tel ou tel article du règlement intérieur et, en effet, la seule solution pour que de nombreux groupes s'y retrouvent est de recréer une autre fédération, peut-être pas basée sur le modèle associatif d'ailleurs, car les structures associatives restent pyramidales et ne permettent pas souvent d'éviter les travers auxquels on assiste là !

Arts Terre Native

D'ailleurs, s'interrogent une partie des groupes, pourquoi ne pas communiquer les listes des donateurs aux groupes de terrain ?

Le contexte : SDN 73 a envoyé à 73 associations spécifiquement antinucléaires adhérentes du réseau SDN une proposition de soutenir ou de se joindre à sa demande, destinée au CA du réseau, de communication des fichiers des donateurs et sympathisants de son département. Plusieurs associations ont témoigné qu'elles n'avaient pas pu obtenir ces listes d'adresses alors qu'elles les avaient demandées aux salariés, et le CEDRA a relayé sa demande de communication sur « rezo-congres ».

Jean-Louis Gaby a prétendu que les listes étaient confidentielles en évoquant la CNIL et a dit que les associations pouvaient faire passer leurs informations sur les listes départementales par Laura Hameaux. François Simon (STOP EPR ni à Penly ni ailleurs) a téléphoné à la CNIL qui a totalement contredit les propos de Jean-Louis Gaby : les fichiers « adhérents », « sympathisants », « abonnés » et même « donateurs » des associations sont exempts de déclaration à la CNIL (exemption 8), ils sont consultables et utilisables par les adhérents de l'association dans le cadre des objectifs de l'association, sauf si les personnes ont demandé la non-communication de leurs données ou si la non-communication est inscrite dans le règlement intérieur.

De nombreuses associations ont témoigné que les demandes aux salariés de communication de leurs actions aux fichiers départementaux étaient filtrées (Michel Guéritte, Tchernoblaye, SDN 73, Stop Nucléaire 26-07...).

Élisabeth Brenière pour SDN 73

Mais d'autres, nous l'avons dit, pensent que le réseau va bien et qu'il s'agit juste de l'améliorer un peu...

1 – Le réseau SDN n'est pas en faillite : ressources stables malgré la crise et situation financière saine + un beau bilan d'activités, mobilisations nationales, actions juridiques, campagnes d'information à grande échelle, un site internet rénové, etc.

2 – Le réseau SDN satisfait aux attentes de nombreux groupes adhérents et de milliers de sympathisants individuels (acteurs et financeurs) : cela doit se dire aussi.

3 – Le réseau SDN est totalement antinucléaire, fondamentalement par nous tous qui le composons, viscéralement par sa charte, quotidiennement par ses campagnes : pas d'inquiétude à avoir. Et si la sémantique – décision en urgence de sortie immédiate, décision immédiate de sortie en urgence, etc. – était LE moyen de lutte radical, ça se saurait.

Corinne François, Bure Stop 55

On retrouvera ces positions dans les textes de ce journal, et notamment dans la première partie, « Les projets ». Cette synthèse tente d'apporter quelques compléments, en particulier sur des positions qui n'ont pu vraiment s'exprimer dans des textes construits ; la plupart du temps, disons-le clairement, parce que ces positions étaient trop « violentes ».

L'inconvénient, la coordination Stop Nucléaire l'a écrit en long en large et en travers, c'est qu'on ne « sortira » jamais du nucléaire, vu toutes les matières qui ont été produites. Donc, l'objectif « sortie » – quelle soit urgente ou pas – est inatteignable, donc c'est perdu d'avance, on retombe dans l'impuissance actuelle dans laquelle se vautrent les dirigeants de RSDN (couple CA/Salariés).

Le bon mot est « arrêt ». Ensuite, tu mets ce que tu veux, urgent, immédiat, du moment que tu nous vires toute cette mouvance de benêts qui font du mouvement antinucléaire un business économique des renouvelables : Brousse, Négawatt, EELV et compagnie.

Frédéric Boutet

C'est pourquoi nous ne prétendons pas être neutres dans cette présentation, car la neutralité est impossible, mais nous essayons de donner la parole à chacun. À chacun ? Au 27 décembre, on peut remarquer que si 162 groupes sont inscrits sur la liste de discussion, 42 personnes seulement ont envoyé un message, et seules 22 ont posté plus d'un message.

Donc un débat à 22, avec des positions exprimées une seule fois d'une autre vingtaine de personnes, c'est assez peu... Cela montre bien l'insuffisance d'une telle liste pour vraiment enclencher un débat nourri et suivi. Mais cela ne reflète-t-il pas aussi ce qui se passe dans une AG ordinaire, où bien peu de personnes s'expriment et où la violence des positionnements empêche souvent de se faire une idée claire des enjeux ?

Dur de suivre l'afflux de mails en effet qui fusent sur les différentes listes et dur d'y intervenir (pas étonnant que certain(e)s demandent à soulager leurs boîtes !) Si on met de côté tous les échanges ad nominem (qui sont nombreux !!!) il en ressort des débats très instructifs sur différentes questions.

Mais il est vrai que quand on ne connaît « en vrai » aucun des protagonistes qui règlent leurs comptes sur ces listes, on s'y perd un peu, on n'y comprend plus rien et, si on a pas trop de temps (ou envie de consacrer le peu de temps qu'on a à la LUTTE antinucléaire), il est tentant de laisser les personnes qui semblent se connaître depuis longtemps régler leurs comptes entre eux !

Arts Terre Native

Bonjour, Je suis complètement dégoûtée de tous vos échanges agressifs et contre-productifs, je suis une simple militante de base depuis longue date, et je ne peux plus supporter vos querelles qui me dépassent, d'ailleurs je n'ai pas fait de don cette année, alors que c'était le cas chaque année.

Je me désinscris de cette liste.

Martine FB

Mais, en filigrane de ces différentes positions, il y a ce que, aujourd'hui, presque tout le monde appelle « la crise », avec l'affrontement entre deux personnes, Stéphane Lhomme et Philippe Brousse.

Stéphane,

Comme je te l'ai précisé à plusieurs reprises, je suis disposé à discuter avec toi en tête à tête pour écouter tout ce que tu as à me dire.

Par contre, si les injectives écrites continuent, je n'y répondrai pas car je tiens à me placer uniquement dans une démarche constructive et positive.

Il n'y a pas deux camps mais un seul : le camp qui porte notre lutte commune contre le nucléaire civil et militaire dans le respect de nos différences.

Je fais le souhait que l'année 2016 nous apporte paix et unité.

Philippe Brousse

Et la réponse :

Ce n'est pas à moi que tu dois des explications (circonstanciées, pas du bla bla) mais à tout le mouvement.

Tu dois dire de quel droit tu t'es cru habilité à :

- réunir secrètement tes futurs complices
- leur dire « on va virer Stéphane Lhomme »
- les rassurer en prétendant que mon licenciement ne causerait pas de troubles
- menacer d'attaquer le Réseau en justice si le CA s'opposait à ton coup de force
- décider d'évincer comme des chiens les administrateurs qui refusaient de plier devant ces menaces
- recruter des administrateurs de paille, fournis en particulier par l'aventurier xavier renou (probable flic infiltré et « chef des désobéissants » !!)
- embaucher ledit renou (avec l'argent du Réseau) en remerciement de sa participation essentielle au putsch
- utiliser l'avocat du Réseau (payé théoriquement pour agir contre le nucléaire !) pour « justifier » juridiquement devant l'AG l'éviction du CA en bafouant ouvertement les statuts
- bafouer le vote de l'AG qui, sentant bien qu'elle était manipulée, avait décidé qu'aucun licenciement n'aurait lieu avant l'AG extraordinaire prévue en juin suivant
- me mettre à pied le 1^{er} mars 2010
- me faire retirer immédiatement... mes chèques

ÉCHANGES ET DISCUSSIONS

[...]

déjeuner (je n'en avais pas besoin pour vivre, je rappelle ceci juste pour faire connaître le niveau de bassesse de mister brousse)

- m'envoyer un colis prépayé de la poste pour que je rende mon vieil ordi portable (sans même me proposer de le racheter)

- me faire couper ma ligne téléphone/internet personnelle (au lieu de m'informer simplement que, du fait de mon licenciement, le Réseau ne la paierait plus et que je devais prendre les mesures nécessaires auprès de France télécom pour la payer moi-même)

- porter plainte en justice contre les évincés
- mentir effrontément à tous les groupes (en particulier avec l'ignoble roussée) pour tenter de cacher la lettre du procureur classant cette plainte sans suite
- ne pas retirer la signature de l'appel sarkozyste et pronucléaire « ultimatum climatique » malgré le vote à 95 % par l'AG contre cet appel

- décréter irrecevable toute motion d'AG demandant le retour de la démocratie dans le Réseau

- etc.

- etc.

- etc...

Il serait encore plus intéressant de savoir si tu t'es autorisé cela « seulement » par goût pervers du pouvoir et de l'humiliation, ou plus plausiblement en collaboration avec des forces extérieures (voire opposées !!!) au Réseau... MERCI d'AVANCE !

SL

Still alive

Il ne s'agit pas seulement d'une querelle de personnes, c'est aussi un affrontement idéologique, mais il est parfois difficile de distinguer le personnel du structurel... Car nous avons un problème de taille : une de ces personnes a « dirigé » le réseau (il avait le titre de « directeur ») et continue de le coordonner (il a aujourd'hui le titre de coordinateur général) ; l'autre a été exclu et vit avec le Smic en développant une tribune d'analyse, l'Observatoire du nucléaire.

L'un s'exprime, parfois violemment, parfois de façon constructive, dans un style qui tient un peu du docteur Jekyll et du mister Hyde :

C'est une énorme erreur de considérer que les problèmes qui persistent sont juste dus à des « rancœurs », à des bisbilles entre gens qui n'arrivent pas à s'entendre. (...) Le Congrès peut et doit mettre un terme à ce système mafieux et relancer la lutte anti-nucléaire. Cela dépasse largement les états d'âme des uns ou des autres...

SL

L'autre ne s'exprime pas, et on le lui reproche...

Pour finir, je me suis toujours étonné de ne jamais lire aucun message (ou très peu) du coordonnateur en

personne sur ces listes. N'est-il pas lui-même considéré comme un militant pouvant s'exprimer librement sur ces listes ? D'autant plus considérant les nombreuses attaques dont il fait l'objet. Est-ce que la position de l'autruche est une posture stratégique ? Est-ce qu'il ne compte que sur les tribunaux pour s'exprimer et s'expliquer ?

Arts Terre Native

... ou s'exprime si peu que ses messages peuvent apparaître comme des non-messages, trop consensuels, trop gentils, et on en vient à se dire : comment une si gentille personne a-t-elle pu provoquer tant de haine ?

Bonsoir à toutes et tous,

En ce premier jour de l'année, je vous souhaite une superbe année 2016 pour vous et pour toute votre famille : santé, bonheur et joie de vivre !

Comme première très bonne résolution pour débuter cette année, je vous propose de souscrire à Enercoop qui est la seule et unique coopérative 100 % citoyenne, 100 % renouvelable et donc 0 % nucléaire !

Enercoop travaille directement avec des producteurs indépendants afin de garantir une traçabilité de ses sources d'approvisionnement et une démarche de circuit court. Souscrivez maintenant (avant de passer à autre chose) : <http://www.enercoop.fr/>

D'avance grand merci pour votre geste concret pour la sortie du nucléaire !

Bien amicalement, Philippe Brousse

Ce qui n'empêche pas les contestations.

Bonjour.

Vu sa teneur – qui ne correspond d'ailleurs en rien aux priorités stratégiques votées en AG – je tiens l'envoi de ce courrier par le coordinateur général du « Réseau Sortir du nucléaire » pour une faute professionnelle des plus lourdes, s'apparentant à du sabotage de lutte.

D'une part je trouve extrêmement choquant de commencer l'année en assortissant les vœux d'une offre commerciale / prescription d'achat.

D'autre part, si, 5 ans après Fukushima, le « coordinateur général » qui assume de facto la direction politique de la communication du RSDN depuis 18 ans n'a rien de mieux à nous proposer que l'adhésion à Enercoop comme « geste concret » pour la sortie du nucléaire, demander sa démission pour incompétence radicale me paraît le grand minimum.

Marie-Christine Gamberini

Quelques intervenants essayent de donner des « conseils », plus ou moins sincères, à Stéphane...

Mais pourquoi Stéphane tant de haine ? Pourquoi la distribues-tu sur cette liste qui doit servir à construire ? Contrairement à tout ce que tu affirmes, le Réseau est bien resté un outil de LUTTE et l'appel aux dons est une garantie d'indépendance financière remarquable pour faire... [suite page suivante...]

SAINTES, le 25 octobre 2015

Nous, militants antinucléaires, venus de toute la France, réunis à Saintes du 23 au 25 octobre à l'initiative de l'Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire, souhaitons transmettre aux militants et organisations antinucléaires, environnementalistes et humanitaires comme à tous nos concitoyens le résultat de nos échanges, avec pour objectif l'abandon définitif du nucléaire militaire et civil, que résume le mot d'ordre : « Ni armes, ni centrales nucléaires ! ».

Malgré des différences qui peuvent subsister entre nous sur la façon d'atteindre au plus vite ce double objectif, les débats en ateliers et en séances plénières ont permis de constater que nous étions d'accord sur l'essentiel.

En premier lieu, nous souhaitons rappeler le lien indissoluble – historique, technique et politique – entre le nucléaire militaire et le nucléaire civil.

Sans le premier, mis en œuvre à Hiroshima et Nagasaki puis pendant la guerre froide, le second n'aurait probablement jamais vu le jour. Aujourd'hui, 9 États dont la France sont dotés d'armes nucléaires (1). Ils ont développé l'industrie nucléaire civile soit comme un alibi pour conserver ces armes, soit comme un moyen de se les procurer. Pour cette raison, ils s'efforcent de la maintenir à flot malgré d'immenses déboires qui devraient imposer son abandon.

Mais dans son usage militaire comme dans son usage dans les centrales électriques, l'énergie nucléaire est mortifère et redoutable. Elle a déjà fait, depuis 1945, des millions de victimes, notamment à cause des 500 essais nucléaires aériens qui ont élevé le taux de radioactivité ambiante. Un emploi, accidentel ou volontaire, de quelques-unes des 16 000 armes nucléaires existantes, dont 2 000 prêtes à partir à tout moment, pourrait provoquer la fin brutale de l'humanité. À tout moment aussi, un ou plusieurs nouveaux accidents de réacteurs peuvent rendre inhabitables des régions



Une partie des 70 participants à l'issue des Rencontres

entières, voire un pays, voire la planète.

Il est inadmissible qu'après les catastrophes de Tchernobyl et de Fukushima, cette industrie n'ait pas été remise en cause par nos gouvernements. Non content de ne pas en tirer les leçons, le lobby nucléaire français voudrait profiter de la COP 21, qui va se tenir à Paris en décembre, pour promouvoir le nucléaire en prétendant qu'il serait une solution au dérèglement climatique.

C'est un mensonge. L'énergie nucléaire contribue, elle aussi, au réchauffement climatique sur toute sa filière. On ne guérit pas la peste en propageant le choléra (2). Il faut au contraire associer la lutte pour le climat et la lutte contre le nucléaire. La décroissance de notre consommation énergétique, l'arrêt des gaspillages, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, font partie des solutions durables aux deux problèmes.

Le réchauffement climatique, ses conséquences désastreuses sur les régions polaires et les océans, la rivalité des États sur ces territoires et la cupidité des grandes

multinationales, responsables de 80 % des émissions de gaz à effet de serre, font l'objet d'une préoccupation majeure.

Les déchets nucléaires civils et militaires sont un héritage maudit. Le stockage de déchets sur le site du Bugey (ICEDA), leur enfouissement en grande profondeur à Bure (CIGEO), le retraitement des déchets à La Hague, en font un combat d'actualité. Il faut arrêter leur production en arrêtant la filière nucléaire, leur retraitement et leur transport en arrêtant la filière plutonium, qui passe notamment par Saintes et représente un immense danger pour la population.

Quant aux projets ruineux, ineptes et imposés que sont les réacteurs EPR, ITER, le projet ASTRID dit de « centrale de quatrième génération », et le Laser MégaJoule, ils doivent être arrêtés sans délai.

Enfin, jamais les citoyens n'ont été consultés sur les décisions touchant au nucléaire tant militaire que civil. Le nucléaire ne peut s'imposer que dans une société non démocratique.

C'est évident pour le nucléaire militaire, d'après un sondage conduit par l'IFOP du 7 au 9 octobre 2015 : **trois Français sur quatre veulent abolir l'arme nucléaire** (cf. p. 21). Ils sont aussi trois sur quatre à vouloir un référendum sur cette question et ils seraient même prêts à s'engager personnellement pour l'obtenir. C'est un désaveu clair et massif de la politique de la France.

C'est pourquoi, sans exclure aucune autre forme d'action non-violente qui permettrait de sortir au plus vite du nucléaire tant civil que militaire, nous appelons nos concitoyens à s'adresser à leurs députés et

sénateurs afin qu'ils déposent une proposition de loi référendaire sur cette question précise : « Voulez-vous que la France négocie et ratifie avec l'ensemble des États concernés un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ? » (3).

Pour la première fois, le peuple français pourra faire savoir s'il souhaite ou non confier sa sécurité aux armes nucléaires et demeurer complice de la préparation de crimes contre l'humanité, dont il pourrait lui-même devenir une victime. Ce sera le début d'une reconquête de la démocratie sur la dictature masquée d'une poignée de lobbyistes qui, depuis des décennies, prennent sans nous, dans une foule de domaines, des décisions qui déterminent nos conditions de vie et même notre survie.

Nous voulons vivre dans un monde viable, sans armes ni centrales nucléaires.

(1) États-Unis, Russie, Grande-Bretagne, France et Chine, officiellement ; Israël, Inde, Pakistan et Corée du Nord, officieusement.

(2) <http://acdn.net/spip/spip.php?article942&lang=fr>

(3) À cette question, 74 % des sondés ont répondu OUI, 26 % NON (marge d'erreur : 2,8 % en plus ou en moins).

Sachant qu'une proposition de loi référendaire, pour être validée par le Conseil constitutionnel, doit avoir été présentée par au moins 20 % des parlementaires (soit 185 députés ou sénateurs sur 925) et avoir recueilli par voie électronique le soutien d'au moins 10 % des électeurs inscrits, 74 % des sondés ont répondu OUI à la question suivante : « Pensez-vous que vous apporteriez votre soutien à une proposition de loi organisant un référendum sur la question à laquelle vous venez de répondre ? » (« oui, certainement » : 27 %, « oui, probablement » : 47 %).

[...] ... fonctionner le Réseau au service des groupes en lutte. Réveille ton intelligence positive au lieu de monter en épingle sans cesse un « incident » ou un « accident » en 2010 dont tu es en partie responsable – et qui aurait pu / aurait dû se résoudre autrement ! il est vrai ! mais je n'y étais pas ! – mais tu ne veux pas le reconnaître tellement tu es aveuglé par la haine et cet esprit de vengeance ! Mon esprit de justice me placera toujours face à toi tant que tu insultes les salariés de 2010 et les autres aussi d'ailleurs ! Mais pourquoi refuses-tu toujours cette rencontre inter-protagonistes qu'on avait presque en vue en décembre 2014 ? C'est encore possible et cela te ferait du bien !
Bien à toutes et tous !

Alain Joffre

... se plaignent de sa violence...

Tant que des sentiments négatifs aussi forts que ceux évoqués dans vos mails (haine, vengeance, violence, colère) circuleront entre des personnes et des groupes au sein du réseau ou dans son environnement proche, les antinucléaires continueront à traîner un boulet terriblement lourd qui nous empêchera d'avancer allègrement ensemble vers notre but malgré tout commun, l'arrêt du nucléaire civil et militaire. Précisons que ce problème n'est pas le seul qui divise et affaiblit les antinucléaires, et d'ailleurs il est compliqué par des conflits politico-stratégiques qui persisteront même si on parvient à apaiser les tensions personnelles (mais, alors que le Congrès est le lieu pour discuter des divergences politico-stratégico-structurelles, il n'est pas défini a priori comme le lieu pour débattre des conflits interpersonnels qui peuvent s'y trouver mêlés ; nous sommes donc obligés de séparer les deux plans, tout en constatant leur imbrication – et en y prenant garde).

Sonia Marmottan

Je ne soutiens pas le licenciement de 2010, ni ne conteste les votes à l'AG 2015, par contre j'aurais parié sur le bon sens d'un certain Stéphane, pour ne pas se déconsidérer en poursuivant ses invectives calomnieuses. Ce premier pari est perdu ! Le second pari est que ses soutiens le soutiennent de moins en moins..... j'attends donc de voir ! Je te souhaite une bonne année 2016, car je respecte l'homme mais pas ses propos !

Guy Delort

... ce qui ne résout rien dans la mesure où, bien sûr, ne voir que le conflit et l'opposition de personnes sert à masquer ce qui est aussi – sans sous-estimer les querelles d'egos – sans doute d'abord un conflit idéologique quant aux objectifs premiers.

Bonjour,

Constater que l'on n'est toujours pas sorti du nucléaire nous incombe à nous tous, c'est notre faillite à tous. Je pense que le réseau Sortir du nucléaire n'a rien à voir là-dedans.

Corinne François

Exact, le réseau sortir du nucléaire n'a plus rien à voir là-dedans car il est une « machine » à faire du fric servant à promouvoir les énergies renouvelables et ENERCOOP

Isabelle Taitt

D'autres fournissent à nouveau des documents sur la crise :

Bonjour à Toutes et Tous

Suite au courriel de Michel Guéritte, je vous communique les 3 adresses de lecture vidéo de l'interview de Stéphane Lhomme afin que personne ne puisse dire : « je suis pas au courant ».

1^{ère} partie _ Stéphane Lhomme : l'histoire du Réseau SDN ; http://www.dailymotion.com/video/xdec9u1-sur-3-ste-phane-lhomme-l-historiq_news

2^{ème} partie _ Stéphane Lhomme : histoire d'un licenciement ; http://www.dailymotion.com/video/xdeg1q2-sur-3-stephane-lhomme-histoire-d_news

3^{ème} partie _ A qui profite le licenciement de Stéphane Lhomme ? ; http://www.dailymotion.com/video/xdeoa13-sur-3-a-qui-profite-le-licenciement_news

Bonne lecture, Bonnes réflexions

François Simon

Certains persistent à y voir de la broussite aiguë, est-ce uniquement un conflit de personnes ?

Je me demande si la broussite aiguë se soigne !

Que font les modérateurs de la liste ? C est inco-

vable. Certains, toujours les mêmes, insultent les autres membres de la liste qui ont le malheur de ne pas partager leur rancœur mortifère, sans la moindre remarque des modérateurs !

Christian Bucher

Bonjour Christian,

Pour avoir été administratrice du réseau de 2007 jusqu'au coup de force de 2010, je peux te dire que les propos de Stéphane ci-dessous ne sont pas exagérés et sont malheureusement l'exacte vérité.

Je comprends que les divisions du mouvement antinucléaire t'insupportent et moi aussi j'enrage de voir le mouvement antinucléaire perdre sa dynamique. Mais attention aux apparences, ceux qui ont apporté les divisions tentent de se cacher sous l'habit du moine.

Cordialement,

Chantal Cuisnier

Le congrès, s'il réussit, devra permettre de sortir de cette impasse et, pour une partie des intervenants sur cette liste, cela n'est possible que si Philippe Brousse s'en va également...

« Nous sommes nombreux à ne pas faire confiance aux responsables de cette séquence. Autrement dit, ceux que Stéphane nomme "brousse et ses séides" doivent quitter la gouvernance du réseau SDN,

c'est pour eux une SORTIE IMMÉDIATE, voire IMMINENTE. »

Michel Guéritte

Les deux principaux protagonistes redeviennent militants, bien que certains contestent cette qualité à Philippe Brousse, alors peut-être pourrions-nous avoir une situation apaisée et parler plus tranquillement des questions d'organisation du réseau et de la lutte contre l'énergie nucléaire.

Et, pendant ce temps, les nucléocrates se marrent ?

On peut être pour ou contre... On peut s'en foutre complètement. Tout ça se règle par la loi. C'est ce qui est pratique. On peut militer dans un sens ou un autre... Ou s'en foutre complètement une fois de plus.

Pour l'énergie... C'est pas facile. Je ne sais même pas si c'est inscrit dans la loi : le droit à l'énergie.

Certes, on avance du côté du crime contre l'environnement. C'est probablement sur ce terrain qu'il faudrait le plus travailler. Certaines associations de victimes du nucléaire sont sur ce terrain avec des résultats. Le Réseau aussi d'ailleurs. Des dizaines de procès en cours. Il est question d'un colloque d'ici une année ou deux.

Mais le lobby se marre !

Bruno Boussagol

Mais au contraire, ne sont-ils pas, eux aussi, liés par leurs contradictions et notamment la principale, l'argent... ?

Puisque, cela commence à se savoir même chez les nucléocrates, le nucléaire n'est plus vraiment rentable...

Salut,

Cohn-Bendit, qui était l'invité du « téléphone sonne » hier soir, a répondu à une question sur le nucléaire que l'argument qui tuera le nucléaire est financier.

Le nucléaire coûte de plus en plus cher et est de moins en moins rentable. Cet argument n'est pas suffisant pour que le nucléaire s'arrête.

Car il reste (si on peut dire !) la dissuasion et la PUISSANCE. Là, on entre dans un certain irrationnel et l'État français est capable de nous faire banquer longtemps le déficit.

L'argumentaire politique, philosophique même, prométhéen au final sera le plus difficile à trouver.

A+

Bruno Boussagol

Absolument pas d'accord avec toi camarade Bruno.

Seul le fric compte.

Et j'ai été un des premiers à le marteler sur nos listes, en voulant remplacer SORTIE IMMÉDIATE par SORTIE IMMINENTE.

Oui, nous sortirions bientôt du nucléaire, non pas parce que le nucléaire est dangereux (explosion, irradiation, contamination) mais parce qu'il est trop cher !

Le fric et le « cul » restent les deux grands critères de nos décisions, nous pauvres humains...

Michel Guéritte

Mais peut-on sortir vraiment du nucléaire ? Arrêter, stopper, sortir... juste une affaire de mots ?

Sortie immédiate, imminente, bientôt...

Ne serait-ce pas plutôt JAMAIS ?

Supposons que la bonne fée électricité, d'un « coût » de baguette magique, arrête tous les réacteurs (un peu comme les Japonais mais de façon plus élégante, avec panache...) et nous rende raisonnables sur nos consommations électriques (c'est juste une supposition, faut pas déconner).

Il nous resterait les réacteurs à démanteler, les déchets, les sous-marins et les missiles.

Ce qui n'est ni tranché, ni gagné.

Donc se bouffer le foie la rate et ce que vous voudrez pour pinailler sur des subtilités sémantiques revient à tromper sciemment et profondément la population et nous avec.

OBJECTIVEMENT, NOUS NE SORTIRONS JAMAIS JAMAIS JAMAIS DU NUCLÉAIRE !

Alain Correa

Pourtant, il y a des études de potentiel et des scénarios, à renouveler ou approfondir (voir le n° 2 d'Atomes crochus consacré aux scénarios de sortie du nucléaire).

1) première étape : fermeture immédiate du maximum de réacteurs.

Fermer des réacteurs dont la puissance totale est équivalente à celle que peuvent fournir les turbines à gaz (en supplément de ce qu'elles fournissent déjà). Si cette puissance correspond à la moitié des réacteurs en service, tant mieux, ça fait 29. On ferme les plus vieux et/ou les plus mal en point.

Simultanément mise en place d'économies d'électricité. Sobriété et efficacité. Réouvrir la chasse aux gaspils : éteindre les pub lumineuses, les bureaux et les magasins la nuit... par ex. On peut ainsi espérer 10 % de baisse de consommation.

2) deuxième étape : fermeture du reste du parc nucléaire à mesure de la montée en puissance des énergies alternatives, vertes de préférence (solaire, éolien, hydraulique, géothermie, marée-motricité, hydrogène pour le stockage, salles de musculation... tout quoi).

Se souvenir que les centrales consomment 5 % de la puissance qu'elles délivrent : ça fait 3 réacteurs à ne pas remplacer.

Honnêtement je ne sais pas combien de temps prendra l'étape 2. Cela dépendra des efforts industriels accomplis pour le développement des ER. Mais en arrêtant les projets pharaoniques utopiques et ruineux des EPR, ASTRID et ITER, et en reportant leur budget sur ce programme de transition, ça ferait déjà pas mal de crédits de financement. En quelques années, ça devrait être possible.

3) troisième étape : fermeture du parc des centrales à CO2.

Continuer à développer les ER pour lutter contre les GES en fermant les turbines à gaz ou au fuel au fur et à mesure. Mais à ce stade, une AGE aura transformé le Réseau SDN, qui n'aura plus rien à réclamer, en « Sortir du CO2 »... rêvons un peu.

Voilà, très sommairement, un plan « consensuel » que pourrait présenter le Réseau.

À compléter et chiffrer sérieusement, bien entendu.

Jacques Terracher

Pour que le congrès ne reproduise pas ce qui s'est passé sur cette liste, il faut sans doute proposer des espaces différents. Avec moins de personnes.

Si l'on ne s'en sert pas comme prétexte pour cloisonner abusivement, le travail thématique par petits groupes permet le plus souvent de meilleurs échanges, même s'il ne permet certes pas de résoudre les clivages. Nous l'avons expérimenté avec ce comité de rédaction où s'exprimaient différentes tendances, mais où nous avons eu la volonté d'aller de l'avant et de faire le pari de l'échange et du respect mutuel...

Une nouvelle tâche nous attend donc, tout aussi importante que le débat qui continue à l'heure où nous tentons cette synthèse : mettre en place un groupe d'organisation du congrès qui permette aux discussions de s'approfondir et de déboucher sur de vraies décisions...

Au CA de le lancer.

Michel Boccara et Michel Lablanquie

VADE RETRO GLOBAL CHANCE par Benjamin Dessus

À l'occasion de la publication du n° 38 des « Cahiers de Global Chance », Benjamin Dessus nous livre, dans son éditorial, un bilan sur le cycle de publications consacré au changement climatique :

Avec ce numéro des « Cahiers de Global Chance », notre association met fin à un cycle de publications qui s'étend de la Conférence de Rio à la COP 21 qui vient de se terminer à Paris.

Non pas parce que l'activité de l'association va s'arrêter mais parce qu'il nous semble temps, après le travail d'une génération, de nous poser la question de nos priorités et de nos modes d'action dans un monde, une Europe et une France qui ont beaucoup changé depuis 1992.

L'idée qui avait justifié la création de notre association et le choix de son nom « Global Chance », tirer parti de la prise de conscience des menaces qui pèsent sur l'environnement global du fait des activités humaines pour promouvoir les chances d'un développement mondial équilibré, et que nous avons détaillé dans une Charte, est plus que jamais d'actualité.

Le débat national sur la transition énergétique et plus récemment l'accord de Paris, quelques soient leurs imperfections et leurs insuffisances, montrent que les réponses aux questions d'environnement global apparaissent aujourd'hui non seulement comme indissociables des questions sociales et économiques, mais plus encore comme une source majeure des évolutions sociétales que l'humanité doit mettre en place d'urgence pour assurer la pérennité de son développement sur notre planète. L'intuition que la connaissance croissante des conséquences de nos actions sur l'environnement global pouvait être une chance unique de prise de conscience de notre interdépendance profonde et provoquer l'émergence d'un gisement nouveau de solidarités, de modes de vie et de comportements économiques et sociaux à explorer et à exploiter est aujourd'hui au centre des débats sur l'avenir de l'humanité. Au point que certains comptent sur la prise en compte de l'environnement global pour « sauver » la croissance : c'est ce qu'ils appellent la croissance verte !

Durant ces vingt dernières années, les priorités que nous portons ont effectivement pénétré à des degrés divers dans la société française : la question de la maîtrise de l'énergie n'est plus taboue, elle figure même souvent en tête du discours politique, même si les propos sont peu suivis d'effet. La loi sur la transition énergétique en est la preuve puisqu'elle engage la France à une division par deux de sa consommation finale d'énergie en 2050. Une exception cependant pour l'électricité qui, en France, semble échapper à cette simple règle d'efficacité, au nom sans doute de la protection d'une industrie nucléaire en pleine déroute économique et financière. Les énergies renouvelables, ou tout au moins l'électricité renouvelable, plébiscitées par les citoyens, commencent à se faire une place dans notre pays malgré la résistance de la forteresse nucléaire. Le discours sur le nucléaire a lui-même évolué : François Hollande a promis de faire passer de 75% à 50% sa part dans le mix de production électrique français d'ici 2025. Ou encore, la réduction des émissions de méthane, sujet dont nous soulignons l'importance depuis huit ou dix ans commence à faire l'objet de colloques et de propositions d'industriels. Enfin, plusieurs membres de Global Chance ont joué un rôle important dans le succès, même s'il est évidemment relatif, de la COP 21.

TEXTES RESSOURCES

Nous pourrions donc être satisfaits d'avoir participé par notre action à la prise de conscience de ces questions d'environnement et à la mise en lumière de solutions.

Pourtant le paysage français qui se dessine aujourd'hui n'incite pas à l'optimisme. En effet derrière la loi sur la transition énergétique et ses bonnes intentions, quels gestes concrets ? Quand on voit que la version actuelle de la PPE se consacre uniquement à l'offre d'énergie et ne comporte aucune analyse prospective de l'évolution de la demande énergétique française, quand on apprend que la fermeture de Fessenheim est repoussée au delà de 2017 à une date aussi inconnue que celle du démarrage de l'EPR de Flamanville et qu'aucune programmation de fermeture d'un nombre de tranches nucléaires suffisant pour respecter la clause de 50% en 2025 ne semble discutée ni même envisagée, quand on constate que les pouvoirs publics essayent par une série d'artifices législatifs de rendre irréversible l'engagement du chantier d'enfouissement des

déchets nucléaires de haute et moyenne activité de Bure sans même avoir une idée de son coût et des risques qu'il engendre, on voit bien que c'est au niveau du passage du discours aux actes que se situe un énorme hiatus. C'est d'ailleurs bien de la même problématique qu'il s'agit pour l'accord de Paris sur le climat.

Et l'on ne peut compter que sur la société civile pour combler le gouffre qui existe aujourd'hui entre le discours officiel et l'action.

L'expertise indépendante que pratiquent des associations comme la nôtre est certes indispensable pour mettre à disposition des citoyens les outils de compréhension et d'interprétation indispensables des faits et des idées. Mais la situation actuelle en montre aussi les limites. Sans l'appropriation et la déclinaison concrète des idées sur le terrain par la société civile, sans la recherche d'alliances citoyennes qui permettent l'établissement d'un rapport de force favorable vis-à-vis des lobbies en place et de l'administration, sans début de

mise en œuvre décentralisée chaque fois que la possibilité s'en présente, les intérêts financiers, l'inertie, les conservatismes suffisent à paralyser toute idée de changement et de remise en cause de l'existant.

Cette conviction du caractère indispensable de la mobilisation citoyenne au niveau local, national et international exige d'associations comme la nôtre non seulement de maintenir notre compétence et continuer à fournir une analyse indépendante et transparente des questions d'énergie et d'environnement, mais aussi de faire le maximum pour mettre ces analyses à la disposition des organisations de citoyens (ONG, Syndicats, Collectivités territoriales) et des médias.

C'est dans cette optique que nous comptons développer notre site www.global-chance.org de telle façon que les lecteurs puissent disposer à la fois :

- De fiches de synthèse actualisées sur les grandes questions énergétiques et environnementales.
- De dossiers regroupant par thème les

articles des Cahiers de Global Chance déjà parus, les notes nouvelles des membres de l'association et des auteurs extérieurs qui nous paraissent les plus pertinents sur les sujets traités

- D'articles, d'enregistrements sonores ou vidéo, de notes ou de compte rendus de débats impliquant les membres de notre association.

Dans le présent numéro on trouvera, en plus d'un regard rétrospectif sur les 42 numéros des Cahiers de Global Chance, une analyse très complète de la transition énergétique danoise et trois articles concernant les conséquences du traitement des déchets nucléaires français et étrangers qui viennent remettre sérieusement en cause les « éléments de langage » de la communication lénifiante officielle.

Benjamin Dessus

PPE : Programmation pluriannuelle de l'énergie

OHÉ les amis et les amis
des amis écoutez les

Appels du grand PAN

Pour l'Arrêt du Naufrage
Pour une Autonomie Non-violente

État des lieux

Tous ceux qui acceptent d'ouvrir les yeux comprennent que l'humanité fait fausse route. Des ambitieux voraces se sont hissés aux postes de décision pour prélever une marge de « plus value » et ils s'y maintiennent en dissimulant les conséquences de leurs manœuvres : nucléaire, OGM/pesticides, guerres, mortelle uniformisation. Ils font croire que c'est là le « progrès » et ils vont jusqu'à tuer pour faire taire les objections.

Qu'y a-t-il à l'horizon de la pensée des scientifiques et des politiques qui nous mènent au naufrage ? L'ivresse du pouvoir, sur fond de désamour de l'humanité et de la vie ! Ces esprits conquérants sont résignés à la disparition de notre espèce et c'est ce qui arrivera si nous ne faisons rien, complices bien au chaud dans nos habitudes ou résignés jusqu'à l'esclavage !

Le grand PAN

Tous les motifs rationnels de refus ont été largement publiés, il ne manque plus que le sursaut, l'élan venu des profondeurs collectives... d'où l'évocation imagée de PAN (= TOUT). C'est le nom que les Grecs donnaient au grand esprit de la Nature, dieu des bergers et de la nature.

À l'aube de notre ère Plutarque a annoncé sa mort mais les idées ne meurent pas, PAN n'était que captif d'Hybris, l'insatiable démesure, l'ivresse du pouvoir, le mal absolu pour les anciens Grecs, dont nous avons oublié le nom – Hibris ? Hubris ? Elle s'est tapie sous le capitalisme, sous la compétition et sous l'égoïsme présents partout.

Il ne tient qu'à nous de délivrer Pan ! Réveillons en nous la convivialité, l'attachement à la beauté et à la diversité de la vie sur terre, à l'avenir de notre espèce !

Les 2 niveaux de la lutte

1 - L'union contre un pouvoir abusif :

Nous sommes face à des crimes contre la vie : on ne pactise pas avec ce genre de crimes, on les arrête sans condition. Le premier pas de reconquête de notre autonomie exige un front uni.. Nous devons dénoncer les réseaux financiers, industriels, publicitaires... Nous avons le pouvoir de leur faire honte !

LE GRAND PAN

par Françoise Chaniel - Amis de la Terre Poitou

2 - La dispersion harmonisée

pour l'autonomie non-violente :

Les possibilités d'autonomie existent, concurrencées par des pratiques apparemment faciles et en réalité mortifères qui occupent le terrain. Soyons convaincants, unissons nos forces pour obtenir l'interdiction des méthodes imposées d'en haut et, EN PARALLÈLE, préparons l'autonomie non-violente.

Du niveau individuel jusqu'au niveau planétaire, définissons ensemble nos besoins et les moyens de les satisfaire. Au rebours du bourrage de crâne publicitaire, plus nous réussirons à diminuer nos exigences matérielles, plus augmenteront nos chances d'être libres.

Une organisation effectivement démocratique

Notre action voyage donc entre ces deux pôles qu'il ne faut pas confondre :

- tous unis et unanimes contre les abus du pouvoir,

- tous harmonieusement dispersés pour résoudre sur le terrain les inévitables paradoxes nichés dans chaque problème.

TOUT part des assemblées populaires ouvertes à tous ceux qui se sentent concernés.

Comment se constituent ces assemblées populaires ? Elles existent déjà partout ! Sous tous les climats et depuis la nuit des temps, le peuple a su se rassembler. Il faut juste rappeler la nécessité d'écouter tous les avis, ce qui ne peut se faire que dans des groupes d'une trentaine de personnes. Au-delà, le groupe se scinde.

Quand un problème dépasse le champ du groupe, il mandate un ou des représentants à des coordinations ad hoc où TOUS les avis sincères se retrouveront dans la synthèse finale.

Ces coordinations supplanteront sans violence le pouvoir actuel. Il y aura toujours le risque qu'un autoritaire impose sa vision : la seule parade sera la vigilance libertaire, plus facilement applicable près de la base.

Il y a aussi le risque d'oublier ceux que le système emprisonne, en particulier avec le spectre du chômage, au point d'étouffer en eux toute velléité d'autonomie. Cela crée, pour ceux qui ne sont pas encore broyés, le devoir de se révolter aussi en faveur des plus opprimés.

Contactons-nous jusqu'à ce que nous soyons des millions.

**Pour Arrêter le Naufrage
Proclamons l'Autonomie Non-violente**

**Réveillons PAN,
le grand esprit de la Terre !**

Les dictionnaires courants n'ont retenu que son pouvoir de transmettre la peur mais il peut aussi transmettre irrésistiblement l'empathie, l'enthousiasme et la révolte contre la démesure !

Une tâche historique nous attend, un revirement salutaire et décisif dans l'histoire de l'humanité, un bouleversement joyeusement PANIQUE !!

L'avenir a besoin de chacun de nous !

Ce texte est rassembleur, il n'exclut personne. Sa brièveté est voulue : il se contente de donner des outils pour permettre une synthèse féconde et offrir une base de résistance.

Nous vous demandons de le transmettre tel quel tout en sachant qu'il ne dit pas tout : **à chacun de s'en nourrir pour aller plus loin dans les discussions sur le terrain !**

L'APPEL DU GRAND PAN POUR L'ARRÊT DU NUCLÉAIRE

Nous soussignés, solidaires du destin des Terriens, refusons d'être complices des atteintes graves à la qualité de la vie, en particulier celles qui découlent du choix imposé de l'industrie atomique, civile et militaire.

Nous interviendrons, chaque fois que nous pourrons, pour libérer nos contemporains de l'impasse où les enferme la propagande et pour leur faire entrevoir un autre rapport au monde : non seulement la vie continuera malgré la pénurie relative et passagère d'électricité en France mais elle ne continuera sagement QUE si la catastrophe est évitée.

Nous dissocions, d'un côté, la nécessité d'arrêter (dictée par les faits et non par autoritarisme)

et, de l'autre, les décisions qui suivront : celles-ci – inspirées de divers scénarios – seront soumises à la libre discussion des assemblées populaires.

Nous pouvons nous donner des objectifs intermédiaires, mais sans perdre de vue la nécessaire intransigeance de fond : on ne peut imaginer un autre vivre ensemble qu'en arrêtant toute la chaîne atomique, en commençant par l'ARRÊT de toute extraction d'uranium.

Sous l'égide de PAN, qui ne se substitue pas aux diverses coordinations qui existent déjà, nous voulons trouver, ou retrouver, un large élan collectif, un droit de cité pour les espoirs joyeux.

SIGNATURES



**Les Appels du Grand PAN,
Pour l'Arrêt du naufrage,
Pour une autonomie bienveillante,**
se déclinent selon la cause du naufrage envisagée (elles convergent !) :

- I - naufrage du nucléaire**
> autogestion de l'énergie
(voir ci dessus)
- II - naufrage de l'agriculture industrielle**
> respect de la santé
des hommes et du sol
- III - naufrage de la croissance**
> partage et simplicité volontaire...
(II et III : en préparation)

VOUS AVEZ DIT « FAIBLES DOSES » ?

par Yves Lenoir

Les faibles doses de radiation ont une histoire.

Elles ont aussi une définition qui, en fait, malgré une apparente évolution, n'a guère changé depuis les tout débuts de la radiologie, depuis 1896. Les « faibles doses » s'opposent aux « fortes doses » en ce qu'elles n'ont pas d'effets « cliniques » à court terme, reliés sans conteste à une exposition à des rayonnements ionisants.

La dose létale, déposée en un temps bref, vaut 6 Sv. Elle correspond à une énergie d'ionisation absorbée par le corps de la victime de 6 J/kg. Quantitativement ce n'est quasiment rien : en effet, à l'issue des réactions chimiques provoquées dans les tissus vivants par les ionisations, cette énergie se trouvera dégradée en la même quantité de chaleur, 6 J/kg, à laquelle correspond une élévation de la température corporelle de 0,0015 °C. Par comparaison, la chaleur fournie par une tasse de café de 7 cl à 60 °C vaut 6 730 J ; si elle se répartissait uniformément dans le corps d'un humain de 70 kg, elle en ferait monter la température de 0,023 °C. Ce « quasiment rien » est une « forte dose », mortelle ! Ainsi se caractérise la dangerosité intrinsèque des rayonnements ionisants, quelles que soient leur nature – photons UV, X et gamma, particules alpha et bêta, neutrons – et leur origine – externe ou interne, naturelle ou artificielle. Quels que soient la dose et le débit de dose, c'est la qualité de l'agression – l'énergie de la particule – et ses modalités qui sont à considérer : son pouvoir d'ionisation, la densité locale des ionisations et les organes touchés.

À l'époque où les rayons X et le radium fascinaient les foules, la notion de faibles doses confinait à celle de « doses tolérables », celles qui occasionnent des troubles réversibles, par analogie avec les maladies et blessures dont on se remet. En réaction à l'apparition de maux invalidants ou incurables dans leurs rangs, les professionnels des rayons X et du radium s'organisèrent en associations de protection radiologique. Les choses prirent corps au niveau « international (1) » à la fin des années 1920 avec la création de la CIPR, association indépendante, et du NCRP, son alter ego américain. La population à protéger se composait des médecins et opérateurs de radiologie et des manipulateurs de sources de radium. En 1934 la dose tolérable est fixée à 2 mSv/jour. Au congrès de 1937, côté radium, on voit apparaître le travailleur intérimaire (pas plus de six mois) pour les tâches non spécialisées. La pratique scientifique de la radioprotection prend tournure : les grands patrons restent à l'abri ; le personnel qualifié, dont la formation a coûté et qui est plutôt rare, suit des règles lui évitant de manifester des signes cliniques d'irradiation ; le personnel non qualifié est remercié avant de risquer de tomber malade. Les traitements thérapeutiques ou expérimentaux ne sont



Jean Lurçat, *Le Grand Charnier* - 1959, 4,40 x 7,31 m - Atelier Tabard, Aubusson

soumis à aucune règle. Certains essais « scientifiques » *in vivo* préfigurent très honorablement les sinistres pratiques des médecins criminels nazis et japonais.

Au début de la guerre, contre l'avis de généticiens et de l'Administration de la santé qui demandaient de la diviser par dix, le NCRP impose la limite de 1 mSv/jour dans le cadre du *Manhattan Project* de bombe atomique, durant lequel des travaux intensifs – comportant des expérimentations humaines – sur les effets des radiations et des radioéléments incorporés sont réalisés par les équipes de radiobiologistes et radiothérapeutes américains, anglais et canadiens. Leurs résultats vont nourrir les premières grandes recommandations de la CIPR publiées en 1954, l'année du scandale des retombées des bombes H de Bikini. La radioprotection ne concerne alors que les travailleurs exposés, sous la règle du *as low as practicable*.

Un dilemme divise alors les experts : il y a plus de 25 ans la génétique a montré que le taux de mutations est proportionnel à l'exposition. On est maintenant persuadé que les cancers résultent de mutations somatiques. Il s'avère donc qu'il sera impossible d'honorer la promesse d'Eisenhower dans son discours *Atoms for Peace* (8 décembre 1953) d'étendre l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques « au bénéfice de la paix, de la santé et de la prospérité ». Car il n'y a pas de seuil d'inocuité. Le conflit va opposer les adeptes du principe de précaution à ceux, les « cliniciens », qui vont l'emporter et opteront pour une approche

flexible où l'exposition aux radiations est optimisée et justifiée pour ne pas entraver le développement de toutes les applications, y compris militaires, de l'énergie atomique. Les vainqueurs de ce conflit investissent l'UNSCEAR (2) fraîchement créé (1955) et feront, quand de besoin, le ménage à la CIPR. Ensemble, avec les autres agences et organisations de l'ONU, ils vont s'appliquer à mettre l'AIEA sur orbite (1957).

1957 est l'année de l'accident de Windscale : un incendie dans un réacteur a provoqué des retombées analogues à celles d'une bombe atomique ! Tchernobyl laissera une situation post bataille atomique où des centaines de bombes auraient été tirées : des « faibles doses » au menu de millions de personnes – hommes, femmes et enfants !

La radioprotection est au défi de faire passer la pilule. Premier moyen : restreindre les effets aux cancers et aux mutations, avec l'argument que l'augmentation de leurs survenues sera statistiquement très faible. Deuxième moyen, avatar du premier, susciter et valoriser une avalanche d'études jetant le doute sur l'origine des dites augmentations. Troisième moyen, ignorer les études dont les résultats sapent tout l'édifice officiel. Parmi celles-là, n'en retenons qu'une, celle de Kendall & al. (3) qui porte sur 27 447 cas de cancers survenus en Grande-Bretagne entre 1980 et 2006 chez des enfants âgés de moins de 14 ans. Parmi ces cancers, une fois toutes les causes de biais éliminées, une solide corrélation a été établie entre incidence des

leucémies infantiles et dose de rayonnement gamma d'origine naturelle : +12,5 % par mSv. Ainsi, si une population d'enfants reçoit un surcroît de radiation gamma de 1 mSv/an – la limite recommandée par la CIPR – entre la naissance et l'âge de quatorze ans, l'incidence de la maladie sera augmentée de 175 % (12,5 x 14 = 175). C'est tout sauf anodin ! Faisons nôtre la conclusion des auteurs :

« *Le risque relatif significativement élevé trouvé... reflète un effet réel de l'exposition au bruit de fond gamma de la radiation naturelle sur le risque de leucémie durant l'enfance. [...] Les résultats de l'étude contredisent l'idée qu'il n'y aurait pas d'effets nuisibles, voire même qu'il pourrait y en avoir de bénéfiques, de ces très faibles doses et débits de dose.* »

Yves Lenoir, janvier 2016

1. Sur l'histoire de la radioprotection internationale, cf. : Yves Lenoir, *La Comédie atomique*, Éditions La Découverte, parution prévue en mars 2016.

2. *United Nations Scientific Committee on the Effects of Atomic Radiation*. Ses rapports sont votés par l'AG de l'ONU. Leur autorité absolue en découle. Ils servent de caution aux recommandations de la CIPR et à l'application de ces dernières, qui par transitivité sont tout autant incontestables...

3. G. M. Kendall & al., *A record-based case-control study of natural background radiation and the incidence of childhood leukaemia and other cancers in Great Britain during 1980–2006*, Leukemia advance online publication, Nature, <<http://ur1.ca/oa4zzz>>, 2012.

PRÉSIDENT(E)S DE RÉGIONS ET LISTE NON EXHAUSTIVE D'INSTALLATIONS ATOMIQUES

ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE
AQUITAINE - LIMOUSIN - POITOU-CHARENTES
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
BRETAGNE
CENTRE-VAL DE LOIRE
ÎLE-DE-FRANCE
LANGUEDOC-ROUSSILLON - MIDI-PYRÉNÉES
NORD-PAS-DE-CALAIS - PICARDIE
NORMANDIE
PAYS DE LA LOIRE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Philippe Richert (LR)
Alain Rousset (PS)
Laurent Wauquiez (LR)
Marie-Guite Dufay (PS)
Jean-Yves Le Drian (PS)
François Bonneau (PS)
Valérie Pécresse (LR)
Carole Delga (PS)
Xavier Bertrand (LR)
Hervé Morin (UDI)
Bruno Retailleau (LR)
Christian Estrosi (LR)

Bure, Cigéo – Cattenom (4), Chooz (2), Fessenheim (2), Nogent-sur-Seine (2), Pontfaverger-Moronvilliers – Soulaines
Barp – Blayais (4), Civaux (2), Bessines (et autres mines) – Saugnac-et-Muret
Bugey (4) + ICEDA, Cruas (4), Saint-Alban (2) – [Superphénix], Pierrelatte - Tricastin (4) + Eurodif, Comurhex... – FBFC Romans-sur-Isère
Valduc
[Brennilis] – Île-Longue
Belleville (2), Chinon (4), Dampierre (4), St-Laurent (2), Polygone de Bourges – Sully-sur Loire
Bruyères-le-Chatel – Gif-sur-Yvette - Saclay, Le Bouchet – Vaujours...
Golfech (2) – Gramat – Malvesi – Marcoule (ASTRID, Centraco, Melox...), Bertholène
Gravelines (6)
Flamanville (2) + EPR – Penly (2) – Paluel (4), Centre de stockage de la Manche – LA HAGUE – DCNS Cherbourg
L'Escarprière – DCNS Indret
Tricastin (Socatri...) – Cadarache, ITER – Port de Toulon

Document évolutif à retrouver sur : <http://journeesdetudes.org/atomescrochus/AC4>

POUR UNE INSURRECTION ARTISTIQUE, INTELLECTUELLE, SCIENTIFIQUE ET POPULAIRE contre la poursuite de la contamination radioactive de la planète

par Brut de béton production

« Ce qu'il y a encore d'infernal dans ce temps, c'est de s'attarder artistiquement sur des formes au lieu d'être comme des suppliciés que l'on brûle et qui font des signes sur leur bûcher. » Antonin Artaud

Préambule

L'avenir contaminé de la planète par la radioactivité n'est pas une possibilité mais une réalité dont nous pouvons seulement décider d'interrompre le cours. L'alternative étant de poursuivre sur cette voie et de nous préparer à de nouveaux accidents statistiquement annoncés.

Deux catastrophes nucléaires ont traumatisé les populations puis ont été intégrées au cours des choses : depuis le 26 avril 1986 celle de Tchernobyl et depuis le 11 mars 2011 celle de Fukushima.

Ces catastrophes comme celles qui menacent ont la particularité de commémorer le jour de l'accident pour ne s'arrêter qu'après des dizaines d'années voire des millénaires suivant la durée de vie (on dit demi-vie) des radionucléides « libérés » dans l'atmosphère, la mer et les sols.

Nous n'allons pas faire le récit de ces catastrophes qui sont largement exposées sur le net. Nous voulons juste rappeler que les industries nucléaires civiles et militaires ont causé des millions de cancers et de morts depuis 70 ans. Il y aura en effet 70 ans le 6 août prochain qu'explosait *Little boy* (la première bombe atomique) sur Hiroshima puis le 9 août *Fat man* sur Nagasaki. Dès lors 2 077 bombes (également nommées « essais nucléaires ») exploseront dont 520 dans l'atmosphère, dispersant des particules radioactives notamment à « vie longue » qui se sont disséminées depuis au gré des vents dans toute l'atmosphère terrestre. 80 % sont toujours en suspension. Sans parler de l'utilisation des déchets nucléaires dans les bombes de dernière génération ni des accidents importants survenus depuis 58 ans (*Windscale* en 1957) dans plusieurs centrales nucléaires en Angleterre, Suisse, France, URSS et aux USA. Quant aux mines d'uranium actuellement exploitées ou abandonnées, aux déchets des centrales enfouis ou immergés dans les mers, aux sous-marins nucléaires échoués ou coulés, aux déchets industriels, militaires ou médicaux, leur ravage sur le vivant croît inexorablement. Et que dire de la vie à l'orée des centrales.

Nous partons de l'hypothèse que la plupart des habitants informés voudraient sortir de cet avenir contaminé mais qu'ils ne savent pas comment s'y prendre. On les comprend d'autant plus que nous-mêmes qui ne faisons que suivre nos aînés (Frédéric Joliot-Curie, Günther Anders, Bertrand Rus-



sell, Alice Stewart, Rosalie Bertell, Solange Fernex, Bella et Roger Belbéoch...) n'avons pas su interrompre cette course lente vers la contamination radioactive de l'ensemble de notre planète.

Une compagnie théâtrale lance cet appel : pourquoi ?

La compagnie théâtrale Brut de béton production travaille le tragique depuis 35 ans. Tragique qui se décline depuis 60 ans comme *théâtre de la catastrophe* (formule récente d'Howard Barker).

À l'automne 1998, nous découvrons le livre de Svetlana Alexievitch : *LA SUPPLICATION*. Livre majeur du XXe siècle, livre bouleversant entre tous. Depuis 16 ans, nous avons réalisé 10 mises en scène de cette Épopée dantesque, en France, en Biélorussie et en Ukraine et initié plusieurs festivals et « événements » relatifs à l'art en prise avec la contamination radioactive, avec la collaboration d'artistes ukrainiens, biélorusses, allemands, suisses, italiens, anglais, français, arméniens.

En 2006, pour les 20 ans du début de la catastrophe de Tchernobyl, nous avons produit *LA DIAGONALE DE TCHERNOBYL*, une « caravane » rassemblant jusqu'à 50 artistes, de Tcherbourg à Tchernobyl et retour au festival d'Aurillac. Nous sommes restés un mois sur place pour participer aux commémorations et partager la vie des habitants vivant dans ou à la lisière des zones contaminées.

En mars 2011, la catastrophe de Fukushima nous a sidérés. Mais notre détermination à refuser la perspective probable d'autres accidents nous a amenés à « inventer » pour les *Journées d'études pour sortir du nucléaire* de Clermont-Ferrand en octobre 2012 un accident majeur dans une centrale française (celle du Blayais en Gironde) en vue d'offrir le procès des responsables à la sagacité des citoyens. C'est depuis 2 ans la

tournée sans fin de L'IMPOSSIBLE PROCÈS.

Du 11 au 15 mars de cette année, nous avons coordonné à la Maison de l'arbre à Montreuil *LE BOULEAU, LA VIGNE ET LE CERISIER* (sous-titré *Tchernobyl, Le Blayais, Fukushima*).

Quatre spectacles, un film, un bal, plusieurs expositions et débats, relayés par une cinquantaine de structures.

Plus le temps passe, plus l'impression que nous glissons dans « l'hiver nucléaire » est tangible. Aucune instance démocratique ni bureaucratique, aucun tribunal, aucune université n'ont été en mesure depuis 70 ans d'arrêter la folie prométhéenne des nucléocrates. Rien ne saurait les ébranler. Ni les accidents majeurs, ni la menace d'une guerre nucléaire, ni les pertes financières faramineuses, ni les chantiers sans fin, ni l'accumulation des déchets, ni les études scientifiques contredisant leurs affirmations péremptoires.

ALORS QUE FAIRE ?

Signez l'Appel du 26 AVRIL

Il est temps que les individus éclairés de notre temps, conscients de l'imminence d'une nouvelle catastrophe nucléaire civile ou/et militaire aient du courage et se lèvent.

L'année 2016 devrait être l'année d'une prise de conscience populaire.

Le 11 mars 2016 sera la journée de commémoration (5 ans après) du début de la catastrophe de Fukushima et le 26 avril (30 ans après) celle du début de la catastrophe de Tchernobyl.

Partout dans le monde ces dates seront célébrées. Il n'est pas acceptable que le lobby nucléaire décide de ce qu'il faudra penser, diffuser, dire et écrire.

Dés aujourd'hui nous : artistes, journalistes, enseignants, photographes, musi-

ciens, comédiens, bibliothécaires, artistes de rue, scientifiques, danseurs, chercheurs, documentaristes, circassiens, poètes, responsables de salles de spectacle et de cinéma, directeurs de festival, militants antinucléaires, mettons-nous au travail pour favoriser l'insurrection des consciences contre l'avenir contaminé, produire et accueillir des lectures, colloques, spectacles, conférences, expositions, projections...

Entre le 11 mars et le 26 avril 2016, durant sept semaines, que des textes soient mis en scène, d'autres lus simultanément dans plusieurs lieux, des films projetés, des photos exposées, des débats et des colloques programmés dans les amphithéâtres des Facultés, sur les places publiques, les espaces alternatifs, dans les théâtres municipaux, MJC, les Centres dramatiques et les Scènes nationales, dans les écoles et bibliothèques, dans les mairies, dans les friches.

Qu'une insurrection des artistes, intellectuels et scientifiques convainque les citoyens d'en finir avec notre avenir contaminé par la radioactivité. Et que mille spectacles, livres, tableaux, ballets, concerts, reportages, colloques, poèmes, expositions et recherches s'épanouissent.

Bruno Boussagol, le 26 avril 2015
pour Brut de béton production

Cet appel est lancé afin que chacun(e) puisse réfléchir, lire, communiquer, trouver des appuis, des financements, des forums, des lieux de représentation et d'exposition. Brut de béton production se propose de coordonner cet appel à partir de sa lettre mensuelle « QU'EST-CE QU'ON FAIT MAINTENANT ? ».

Vous pouvez nous joindre à :
brut-de-beton@orange.fr
adresse postale : BP9 63160 BILLOM
téléphone : 06 08 22 79 71

Vous pouvez signer en ligne sur le site :
www.brut-de-beton.net

Ont déjà signé :

Annie Thébaud-Mony, Jean-Marie Pelt, Michèle Rivasi, Galia Ackerman, Noël Mamère, Jean Ziegler, Marie-José Mondzain, Didier Anger, Jean-Marie Brom, Wladimir Tchertkoff, Thierry Meyer, André Paris, André Larivière, Robert Abirached, Michel Fernex, Alexey Nesterenko, Virginie Symaniec, Stéphanie Loïk, Jacques Testart, Bernard Stiegler, Kolin Kobayashi, Armand Gatti, Hélène Châtelain, François Rancillac, Valérie de Saint-Do, Gisèle Noublanche, Emmanuel Lepage, Guillaume Blavette, Jean Marie Matagne, Françoise Boman, Michel Guéritte, Maryvonne David-Jougneau, Alain Gilles Bastide, Cécile Asanuma-Brice, Alain Nicolas, Yves Lenoir, Denis Langlois, Jean-Pierre Minne, Chantal L'Hoir, Corinne Morel Darleux, Monique Guittenit, Stéphane Lhomme, Nicolas Roméas, Édith Rappoport, Patrick Mignard, Nicolas Lambert, Christian Velot, Ema Drouin, Paul Roullaud, Michel Boccara, Aude Merlin, Chraz, Michel Bernard, Brigitte Mounier, Renata Scant, Agnès Mollon, Charlotte Mijeon, Nathalie Vannereau, Bernard Laponche, Michel Lablanquie...

LIGUE INTERNATIONALE DES FEMMES POUR LA PAIX ET LA LIBERTÉ, FONDATION SCIENCES CITOYENNES, LES ENFANTS DE TCHERNOBYL, INDEPENDENT WHO, ACDN, GOLIAS, SORTIR DU NUCLÉAIRE Suisse Romande, ENFANTS DE TCHERNOBYL BELARUS, LA PAROLE ERRANTE, LA FANFORALE DU DOUZBEKISTAN, CRIIRAD...

11 MARS / 26 AVRIL 2016 + DE 100 INITIATIVES

FRANCKUSHIMA - Essai graphique sur la catastrophe de Fukushima et le risque nucléaire en France par Géraud Bournet
À travers une démarche documentaire et graphique, Franckushima propose de revenir sur la catastrophe de Fukushima pour mieux nous préparer à celle qui nous guette en France. www.lutopiquant.fr

Regroupement des PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ. Si vous êtes professionnel de santé et signataire de l'APPEL DU 26 AVRIL, vous pouvez joindre Françoise Boman qui coordonne ce regroupement. Tél. : 06 98 91 26 79 / f-boman2008@hotmail.fr

L'IMPOSSIBLE PROCÈS (théâtre) de Jean-Louis Debarb
Brut de béton production : brut-de-beton@orange.fr
En tournée du 11 mars au 26 avril - voir : www.brut-de-beton.net

TCHERNOBYL FOR EVER - Expo photos d'Alain-Gilles Bastide
- 12 photographies tirées sur bache pour exposition en extérieur.
- Un diaporama de l'ouvrage (clé USB) diffusable en continu.
- Une exposition des photos de l'ouvrage.
Offre libre de droit si pas de commerce : agb.images@gmail.com

TCHERNOBYL, FUKUSHIMA - Du 23 mars au 3 avril 2016
Événement à Grenoble sur le thème SANTÉ ET NUCLÉAIRE.
Sensibiliser un large public aux problèmes posés par la contamination radioactive de la planète suivant 4 axes : Artistique, Documentaire, Citoyen et International. Organismes : SDN 38 et IWHO Santé et Nucléaire. Tél. : 06 38 78 52 90 / 04 76 41 06 36

Toutes les initiatives et les vôtres sur : www.brut-de-beton.net

DÉCLARATION DU FORUM MONDIAL DES VICTIMES DU NUCLÉAIRE*

Hiroshima, le 25 nov. 2015

1) Nous, participants au Forum mondial des victimes du nucléaire, sommes réunis à Hiroshima du 21 au 23 novembre 2015, 70 ans après les bombardements atomiques [réalisés] par le gouvernement américain.

2) Nous définissons les droits des victimes du nucléaire au sens étroit sans distinction entre les victimes de l'utilisation militaire et industrielle du nucléaire, incluant les victimes des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki et des essais nucléaires, ainsi que les victimes de l'exposition aux rayonnements et à la contamination radioactive créés par l'ensemble du processus, y compris l'exploitation minière de l'uranium et son raffinage, et le développement du nucléaire, son usage et les déchets. Au sens large, nous confirmons que jusqu'à la fin de l'ère nucléaire, toute personne, partout, à tout moment pourrait devenir une victime, c'est-à-dire un Hibakusha, et que les armes nucléaires, l'énergie nucléaire et l'humanité ne peuvent pas coexister.

3) Nous rappelons que le rayonnement, la chaleur et le souffle des bombes atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki ont sacrifié non seulement des Japonais mais aussi des Coréens, Chinois, Taiwanais et des gens d'autres pays, présents en raison

de la colonisation et de l'invasion par le Japon, ainsi que des prisonniers de guerre alliés. Ceux qui ont survécu « ont goûté les tortures de l'enfer ». Nous reconnaissons le fait que la question des Hibakushas est de la responsabilité du gouvernement japonais qui a mené une guerre d'agression ; nous appelons à la reconnaissance du droit à la santé et à une vie décente ; nous avons obtenu un certain degré de réparation juridique et continuerons à appeler à ce que la réparation par l'État soit clairement intégrée dans une Loi d'Aide aux Victimes de la Bombe Atomique ; nous lutons pour garantir les droits de ceux qui ont vécu les bombardements atomiques et ne sont pas encore reconnus comme Hibakushas ; et non seulement nous appelons à l'abolition des armes nucléaires, mais aussi nous nous opposons au redémarrage et à l'exportation de centrales nucléaires, et demandons une assistance adéquate aux victimes de catastrophe de centrale nucléaire.

4) Nous avons constaté que dans les conférences internationales sur l'impact humanitaire des armes nucléaires tenues à Oslo en 2013, au Nayarit [Mexique, N. d. T.] et à Vienne en 2014, la compréhension est largement partagée à l'échelle internationale que l'utilisation des armes nucléaires causerait

un préjudice catastrophique pour l'environnement, la santé humaine, le bien-être et la société ; mettrait en péril la survie de la famille humaine ; et une réponse adéquate est impossible. Nous accueillons chaleureusement l'Engagement Humanitaire approuvé par 121 États, promettant de combler le vide juridique pour l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires. Nous appuyons l'adoption au début de novembre 2015 par le Premier Comité de l'Assemblée générale des Nations Unies, à une écrasante majorité de 135 voix en faveur avec seulement 12 voix contre, d'une résolution convoquant un groupe de travail ouvert « pour aborder sur le fond les mesures juridiques efficaces concrètes et les normes qui devront être acceptées pour atteindre et maintenir un monde sans armes nucléaires ».

5) Nous reconnaissons que l'extraction et le raffinage de l'uranium, les essais nucléaires et l'élimination des déchets nucléaires sont menés sur la base de la poursuite de la colonisation, de l'oppression discriminatoire, et de la violation des droits des peuples autochtones, y compris les droits en relation avec leurs terres ancestrales. Ces activités imposent l'exposition involontaire à des radiations et contaminent l'environnement local. Ainsi les populations locales sont continuellement, et de plus en plus, privées des nécessités de base de la vie humaine tandis que de plus en plus d'entre elles deviennent des victimes nucléaires.

6) Nous réaffirmons également que chaque étape de la chaîne nucléaire contamine l'environnement et endommage l'écosystème, provoquant un large éventail de troubles liés aux rayonnements chez les personnes et les autres êtres vivants. À travers l'expérience des catastrophes nucléaires de Tchernobyl et de Fukushima, nous voyons que les accidents nucléaires exposent inévitablement des populations entières vivant à proximité des centrales nucléaires et les travailleurs affectés à gérer les [conséquences des] accidents à des niveaux nocifs de rayonnement, et qu'une réponse adéquate à un tel désastre est impossible. Nous voyons en outre que la contamination radioactive est inévitablement un phénomène mondial.

Nous savons que le pouvoir nucléaire « industriel » et « militaire » sont intimement liés au sein d'une industrie nucléaire unifiée, et que chaque étape de la chaîne nucléaire, y compris l'utilisation d'armes à l'uranium appauvri, crée un grand nombre de nouvelles victimes du nucléaire.

7) La prévention complète des catastrophes liées à la chaîne nucléaire est impossible. Aucune méthode sûre n'existe pour l'élimination des volumes toujours plus importants des déchets nucléaires. La contamination nucléaire est définitive, ce qui rend tout à fait impossible le retour de l'environnement à son état initial. Ainsi, nous soulignons que la famille humaine doit abandonner l'utilisation de l'énergie nucléaire.

8) Nous reconnaissons que le procès de la bombe atomique contre l'État du Japon (affaire Shimoda, décembre 1963) a constaté que l'armée américaine a violé le droit international en lançant les bombes atomiques, et que l'avis consultatif émis par la Cour Internationale de Justice a déclaré qu'« il existe une obligation de poursuivre de bonne foi et de mener à terme des négociations conduisant au désarmement nucléaire dans tous ses aspects, sous un contrôle international strict et efficace » (juillet 1996). Nous soutenons les Îles Marshall, dont les habitants ont subi les effets d'essais nucléaires intensifs, en amenant cette question devant les Tribunaux en avril 2014 à travers le dépôt de plainte contre neuf États dotés d'armes nucléaires.

En outre, nous rappelons la Conférence Mondiale des Victimes du Nucléaire qui a poursuivi en responsabilité pénale les États dotés d'armes nucléaires et l'industrie nucléaire (résolution de New York, 1987), et [nous rappelons] que le complexe militaro-industriel a été reconnu responsable et tenu de fournir une indemnisation pour les dommages [subis] (résolution de Berlin, 1992). En outre, nous confirmons que le Tribunal International des Peuples sur le largage des bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki a jugé tous les 15 accusés coupables, y compris le président Truman (juillet 2007).

9) Nous soulignons que tous les États qui favorisent l'énergie nucléaire, les opérateurs responsables de contamination radioactive et les fabricants d'installations nucléaires, y compris les centrales nucléaires, doivent porter la responsabilité des dommages causés, tout comme leurs actionnaires et créanciers. Nous sommes gravement préoccupés par l'exportation de centrales nucléaires qui est fortement susceptible d'entraîner de graves violations des droits humains et des dommages environnementaux.

10) Nous accusons l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA) et la Commission Internationale de Protection Radiologique (CIPR) de sous-estimer les dommages causés par l'exposition aux rayonnements et de cacher les véritables effets des accidents nucléaires. Nous exigeons l'abolition du mandat de l'AIEA pour « promouvoir l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire ».

11) Nous avons identifié que le complexe militaires-industriels-gouvernements-académies et les États qui le soutiennent ont, à travers l'utilisation de l'énergie nucléaire, dégradé les fondations de la vie humaine, et violé le droit à la vie de tous les êtres vivants. Nous affirmons que les actes des membres de ce complexe violent les principes fondamentaux du droit international humanitaire et les droits environnementaux et humains.

12) Nous condamnons le gouvernement japonais qui a échoué à apprendre de la catastrophe de Fukushima, ne procédant pas à des enquêtes appropriées sur les faits et les impacts, cachant et banalisant les dégâts, et supprimant l'aide aux victimes, tout en investissant dans le redémarrage et l'exportation de centrales nucléaires. Nous nous opposons à la construction, l'exploitation ou l'exportation de centrales nucléaires ou d'installations nucléaires industrielles au Japon ou dans tout autre pays.

13) Nous appelons à la cessation de l'exploitation minière de l'uranium, du raffinage, de la production de combustible nucléaire, de la production d'énergie nucléaire et du retraitement, et à l'abolition de l'ensemble de la chaîne nucléaire.

14) Nous appelons à la construction urgente d'un instrument international juridiquement contraignant qui interdise les armes nucléaires et prévoit leur élimination.

15) Nous appelons à l'interdiction de la fabrication, la possession et l'utilisation d'armes à l'uranium appauvri.

16) Avec l'élan de ce Forum mondial des Victimes du Nucléaire, nous confirmons notre volonté de continuer à coopérer dans la solidarité, à partager des informations concernant les victimes du nucléaire et à diffuser notre message par diverses méthodes, y compris l'art et des médias.

14) Ainsi, à la suite de ce Forum Mondial des Victimes du Nucléaire et afin de transmettre au monde les éléments d'un projet de Charte mondiale des Droits des Victimes du Nucléaire, nous adoptons la présente Déclaration de Hiroshima.

Voir le projet de « Charte mondiale des droits des victimes du nucléaire », en dos de couverture.

TOKYO MARS 2016 FORUM MONDIAL THÉMATIQUE SUR LE NUCLÉAIRE

Nous, citoyens qui nous opposons à l'utilisation civile et militaire de l'énergie atomique, nous travaillons à l'organisation du Forum social mondial thématique sur l'énergie nucléaire (FST) qui se tiendra en mars 2016 au Japon. Nous avons commencé à en parler en octobre 2014 et une réunion internationale préparatoire a eu lieu dans le cadre du FSM à Tunis en mars 2015.

L'ébauche du programme du Forum au Japon est la suivante :

- le mercredi 23 mars : inscription et ouverture du Forum (YMCA coréenne, Tokyo) ;
- le jeudi 24 et le vendredi 25 mars : voyage d'étude à Fukushima (non définitif) ;
- le samedi 26 mars : participation à une grande manifestation prévue contre l'énergie nucléaire « Centrales nucléaires Good Bye! Action » (Parc Yoyogi, Tokyo) ;

- le samedi 26 mars : conférences et ateliers (YMCA coréenne, Tokyo) dans la soirée ;
- le dimanche 27 mars : conférences et ateliers (YMCA coréenne, Tokyo) la journée.

Le FST sera organisé sur les principes et les expériences des processus du FSM. Le FSM a joué un rôle important en tant que mouvement mondial pour « un autre monde » sans pauvreté et sans guerre, en s'opposant à la mondialisation néolibérale et à « une guerre contre le terrorisme ». Ce forum vise à étendre les expériences du processus du FSM afin de créer un lien avec le mouvement contre le nucléaire.

Les Japonais ont souffert des bombes atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki en 1945, et même après la fin de la Seconde Guerre mondiale, les pêcheurs du bateau *Daigo Fukuryu-maru (Lucky Dragon)* ont été irradiés par l'essai de bombe à hydrogène américain « Bravo », en 1954. Malgré ces expériences, le Japon a été pour la promotion de l'énergie nucléaire et il est devenu un des pays au monde les plus nucléarisés. En outre, en dépit de graves dommages causés par la catastrophe nucléaire de Fukushima en mars 2011, le Japon est en train de redémarrer ses centrales nucléaires et de promouvoir l'exportation de réacteurs.

Même lorsque les centrales nucléaires fonctionnent sans accident majeur, elles sont nuisibles à l'environnement et aux humains, à cause de l'exposition des travailleurs, et du problème de l'élimination des déchets nucléaires, actifs et dangereux encore pendant plusieurs centaines de milliers d'années. De surcroît, ces déchets fournissent la matière principale des armes nucléaires. Néanmoins, de nombreux pays ont l'intention de construire des centrales nucléaires pour produire de l'énergie de remplacement à celle des énergies fossiles au prétexte de réduire les gaz à effet de serre qui provoquent les changements climatiques. Cette tendance va étendre la menace nucléaire sur le plan militaire et de la sécurité civile.

Afin de réaliser la paix mondiale et d'éradiquer la pauvreté et les conflits, nous devons abandonner la dépendance à l'énergie nucléaire, en construisant une société alternative sans armes, sans penser à accumuler de l'argent en permanence, et en protégeant le droit à la vie de toutes les personnes.

Le Forum social mondial sera l'espace pour discuter de ces questions et planifier nos actions communes. Nous vous appelons à nous rejoindre au FST à Tokyo, en mars 2016.

LES PREMIERS SIGNATAIRES

Fukushima crise nucléaire d'action d'urgence / Le Réseau de réflexion sur les travailleurs du nucléaire / plan Groupe d'étude populaire / ATTAC Japon / ATTAC Kansai, Japon / l'Institut de recherche Theoria / Occupy METI Tente carrée / Centre d'informations et de documentation sur le nucléaire (CNIC), Japon / Réseau national Stop le redémarrage / Artistes contre l'occupation israélienne / Tanpopo-sha / No Nukes Asia Forum, Japon / Réseau pour réaliser la sortie de l'irradiation / Henoko Relay - Henoko lutte nationale / Articulação antinuclear Brasileira / Coalizão por um Brasil livre de Usinas Nucleares / Echo-Echanges France-Japon / ATTAC France / Réseau Sortir du nucléaire / Appel 26*4 / Mouvement Utopia...

LISTE DE DISCUSSION : ogr@nsknet.or.jp

CONTACTS

Toshimaru Ogura (angl.) : ogr@nsknet.or.jp
Kolin Kobayashi : kolink@orange.fr

* Hiroshima International Conference Center, Himawari, 21-23 novembre 2015 - Traduction : ME Hanne
Organisateur : World Nuclear Victims Forum Executive Committee (Hereby WNVF) - <http://www.fwrs.info>

L'IMPOSSIBLE ARRÊT

Mission impossible et impossible démission

par Françoise Chaniel - Amis de la Terre Poitou

Tout dans le nucléaire dépasse l'entendement, dérape et se dérobe.

Raison de plus pour redoubler de bonne volonté et bien repérer le sens de nos efforts.

Arrêt immédiat ?

- **Oui, en remontant au sens premier :** im-médiat = sans rien au milieu, pas de faux-fuyants, pas d'excuse ni intention ajoutée en douce. La tragédie du réseau SdN se joue depuis le début autour de cette tension entre « possible et impossible ». Ceux qui veulent rester du côté du possible, c'est-à-dire du compatible avec le système actuel, tirent à boulets rouges contre ceux qui voient bien que c'est impossible.

Ce n'est pas un sujet de tragédie futile ou ridicule car s'en tenir au possible conduit à des compromissions où s'enlise peu à peu notre mission. Ce danger de confusion est décrit plus loin.

Arrêt immédiat ?

- **Oui, en remontant au début de la chaîne du nucléaire.**

Tout commence par l'extraction de l'uranium. Le yellow cake est fabriqué en puisant l'eau de la nappe fossile, sous le désert du Sahel. L'eau rejetée est lourdement polluée et contaminée. Est-ce uniquement l'affaire des Touareg ?

Que doit-on attendre ? L'Armée française, les Industries françaises d'armement, le Gouvernement français, la Société française rendent cet arrêt impossible ? On dit qu'impossible n'est pas français : ce sont donc des imposteurs !!!

Restons calmes, modestes mais fermes !

Différentes sensibilités pourraient et devraient cohabiter dans le même mouvement : si nous sommes sincères, il y aura synergie. Mais préférer des solutions partielles – techniques, syndicales, charitables... toutes honorables - ne donne pas le droit de faire obstacle à des solutions plus profondes... et en fait plus sûres !

La position des lents, plus proche par nature du système actuel, conduit, sous couvert de réalisme, à des confusions.

La tentation est forte de :

- faire passer la **lenteur** pour de la sagesse, alors que cette lenteur-là est tout sauf prudente : plus on attend, plus on va à la catastrophe, et moins on aura le temps de s'organiser ;

- croire que le fonctionnement collectif exige la **médiocrité**, comme si un groupe idéal était fait de gens moyens, d'opinions moyennes. C'est ce qui permettrait de gagner des élections dans un pays qui veut être « gouverné au centre ». Sous prétexte de « rassembler » cette ligne s'est maintenue à coups d'exclusions ;

- reproduire les **usages du système dominant** :

+ des **finances** abondantes (le *fundraising* qui alimente la masse salariale ne doit pas se tarir, donc il ne faut choquer aucun donateur),

+ des **forteresses bureaucratiques** (où, à l'image de la Rocca Paolina érigée pour le pape Paul III à Pérouse, les canons ne sont pas pointés vers un ennemi extérieur mais vers la ville, vers le peuple !),

+ et surtout le double langage.

En **novlang** : « la guerre c'est la paix, la liberté c'est l'esclavage, l'ignorance c'est la force ». En **nuclang** : la sûreté c'est le danger, l'indépendance c'est l'occupation militaire, le progrès c'est la catastrophe planétaire. En **hollang** : le flicage c'est la démocratie. Et en **brousslang** (langage amphigourique pratiqué à Lyon et autres lieux) : exclure c'est rassembler, et monopoliser sournoisement le pouvoir c'est assurer une juste répartition des tâches...

Ces glissements concourent au même effet : le peuple, dépossédé de ses repères, ne peut plus ni raisonner ni se révolter.

Tous les « lents » ne tombent pas dans les pièges ici énumérés. Dans nos groupes, tout le monde n'est pas sur la même ligne et pourtant nous travaillons en bonne intelligence. Qu'est-ce qui a créé, dans ce réseau, plus que des tensions, des blessures encore ouvertes ?

Une castration benoîte

Une ligne a été donnée comme seule raisonnable et toute parole contraire a été exclue au nom de l'unité. Philippe Brousse pousse à leur paroxysme les tentations énumérées plus haut.

En 2000, j'étais avec Monique Guittenit chargée de la rédaction de la brochure « Par ici la sortie ». Je souhaitais l'unité du mouvement et je ne comprenais pas pourquoi Brousse prenait un ton suraigu pour exclure tout dialogue par exemple avec le Comité Nogent. Page 26, il a fait tracer une ligne transversale absurde pour isoler l'apport de Nogent, rendant visible l'exclusion. Ma démission a suivi, sans bruit : je n'étais qu'une administratrice bénévoles... Le limogeage de Stéphane Lhomme, 10 ans plus tard, a fait plus de remous... Mais celui qui ose passer à la trappe les administrateurs qui le gênent est toujours droit dans ses bottes.

À la veille du Congrès, la ligne Broussée est inchangée et appliquée par les salariés. Parée de formulations benoîtes, elle passe effrontément par-dessus le CA, jugé incapable de gérer une si complexe forteresse bureaucratique. Comme dans le Tartuffe de Molière, à chaque fois qu'une impudence est révélée : « Le pauvre homme ! » s'écrient en chœur ses défenseurs dévots ! Et la blessure niée continue à gangréner.

Un arrêt sous contrôle populaire

Libérons-nous des entraves à l'imaginaire héritées du système dominant !

Un bon fonctionnement collectif se nourrit d'idées originales : elles peuvent être fédératrices, lancer des alertes, proposer de nouvelles cohérences et ouvrir des perspectives inattendues. Notre mouvement ne sera fort que s'il est uni dans le dialogue et la diversité.

Résumons les arguments pour l'arrêt :

- **Constat du crime géologique** – au Sahel et à Bure – et du crime génétique – dans toutes les cellules vivantes.

- **Cohérence** : on ne peut pas à la fois décrire l'horreur et dire « on en sortira plus tard ».

Pas sûr qu'en disant « sortons vite », ce soit immédiatement suivi d'effet, mais sûr qu'en ne le voulant pas, on a peu de chances d'aboutir : les batailles le plus sûrement perdues sont celles qu'on ne veut pas gagner.

- **Crédibilité** : en donnant une image d'insincérité ou de schizophrénie, on n'entraîne pas la conviction mais l'abandon, en particulier chez des jeunes.

Aucun antinucléaire ne conteste ces points : ils sont donc la base de notre collaboration.

Des décalages apparaissent quand il s'agit de passer à l'action.

- Doit-on poser la question du remplacement avant ou après l'arrêt ?

Quand il s'agit d'arrêter un crime, c'est l'éthique qui parle ! Imaginons un tueur à gages posté pour tuer un passant. Il fait ça pour nourrir sa petite famille. Attendrons-nous qu'il ait trouvé un autre job pour lui retirer son arme ? Non ! D'autres s'effraient ou ricanent mais nous trouverons le moyen de le désarmer : priorité à l'arrêt du crime !

- Doit-on écouter les personnes raisonnables ? Elles savaient que c'était impossible mais des naïfs ne le savaient pas et ils l'ont fait...

La première tâche qui se présentera à nous après le Congrès sera le procès des crimes liés au nucléaire, civil et militaire... et du régime parlementaire qui l'a installé.

Les tenants de la ligne lente sont sceptiques : « Qui jugera ? La population a d'autres préoccupations en tête. Pour arrêter maintenant il faudrait instaurer une dictature ». Ce n'est pas ce qu'ils souhaitent mais ils ne voient pas d'autre issue. Telle est en effet la logique du système : quels que soient les faux-semblants dont ils se parent, capitalistes, politiciens, technocrates et bureaucrates n'ont pas d'autre horizon que de déposséder le peuple de sa liberté de tisser l'histoire.

Mais ce n'est pas notre logique !

Et ce n'est pas ce que nous observons ! Nous avons vu surgir dans tout le pays des assemblées à géométrie variable, coordonnées entre elles et occupées à définir concrètement le BIEN COMMUN, face au nucléaire, aux OGM, aux projets nuisibles imposés, au dérèglement climatique. Le jeune Rémi est mort pour sauver une renouille... Les jurés seront portés par ces assemblées. Cette première phase, la condamnation du crime, prendra effet sans délai.

D'autres vagues d'arrêts :

Arrêt immédiat des exploitations au Sahel, des travaux à Bure, arrêt des projets déments et arrêt, dans un premier temps, du plus grand nombre possible de réacteurs en restant en deçà de l'effondrement tout en frappant un grand coup. L'urgence provoquera un sursaut mais cette pénurie assumée laissera plus de temps qu'une panique post-catastrophe. Dès que possible, la fermeture des autres réacteurs suivra, sous le contrôle des assemblées populaires.

L'idée, c'est d'inverser la relation établie avec les « scénarios », qui voulait qu'on assure d'abord l'alimentation de substitution. À partir du moment où l'accident est

jugé plus grave que la pénurie, la priorité est donnée à l'arrêt. Cela suppose un courage politique et une légitimité assez forte pour affronter l'impopularité. La remise en route des activités artisanales et industrielles sera décidée cas par cas en assemblée.

On se débrouillera pour assurer la substitution sachant qu'il n'y aura pas coïncidence exacte entre un besoin vécu et un chiffreage des kWh : la réponse sera peut-être un repas partagé, un gîte, un transport en commun. Comme ce sont les mêmes personnes, dans les assemblées, qui feront les choix et qui les subiront, elles s'encourageront mutuellement, se donneront des conseils (mettre un pull, dormir sous un édredon, ne chauffer que la cuisine) et feront preuve de solidarité envers les plus fragiles. La situation ne sera pas tant technique que fraternelle.

Nous savons déjà que des solutions existent mais elles ne doivent pas être imposées d'en haut. Les assemblées par bassins de lutte définiront les besoins dans un souci de sobriété et de solidarité : nous étudierons les solutions avec d'autres critères que l'argent, en n'oubliant personne. Déjà en Allemagne, la décentralisation a permis une bien meilleure modulation entre les besoins et la production d'énergie.

Nous affronterons certes une pénurie mais elle créera moins de dégâts qu'une poursuite du nucléaire qui serait – elle – inévitablement et plus que durablement catastrophique. Nous sauverons l'essentiel : notre éthique, notre vivre ensemble et l'avenir génétique.

Les zadistes le répètent à juste titre : on ne peut pas repousser les Projets Nuisibles Imposés, dont fait partie le nucléaire, sans repousser AUSSI le monde qui va avec.

Y aura-t-il une vie après la chute du nucléaire et du capitalisme ?

- Oui, si nous libérons notre imaginaire ... pour enfin vivre en bonne intelligence !

Françoise Chaniel - AT Poitou

« Le premier titre de ce « Chant du Monde » c'était « La Joie de vivre ». Je n'ai pas tardé à me convaincre que la vie, pour qui tente de vivre droit, c'est chose sucrée et salée, douce et amère, convulsive et sereine. »

Jean Lurçat



Jean Lurçat, *La Fin de Tout* - 1957, 4,52 x 2,26 m

Éléments de projet d'une CHARTRE MONDIALE DES DROITS DES VICTIMES DU NUCLÉAIRE

Forum Mondial des Victimes du Nucléaire, Hiroshima, le 25 nov. 2015

Hiroshima International Conference Center, Himawari, 21/23 novembre 2015 - Traduction : ME Hanne
Organisateur : World Nuclear Victims Forum Executive Committee (Hereby WNVF) - <http://www.fwrs.info>

I - Les bases des droits des victimes du nucléaire

1 - Le monde naturel est le fondement de toute vie, et chaque être humain est un membre à part entière de la famille humaine, doté du droit inné de participer à la civilisation humaine avec des droits égaux à la vie, au bien-être physique et émotionnel, et à un niveau de vie décent.

2 - Tous les peuples ont le droit d'être libérés de la peur et du besoin et de vivre dans un environnement de paix, santé et sécurité.

3 - Chaque génération a le droit de jouir d'une société durable et a la responsabilité de sa gestion efficace au bénéfice des générations futures de tous les êtres vivants.

4 - La dignité inhérente à la personne humaine et le droit de tous les peuples à l'autodétermination existent et sont confirmés dans la Charte des Nations Unies, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, la Déclaration des droits des Peuples Autochtones et d'autres documents internationaux sur les droits humains, appuyés par les droits à la vie et à la santé prévus par les traités internationaux et le droit coutumier.

II - Droits

1 - Pour alléger les catastrophes nucléaires actuelles et prévenir celles du futur, toutes les personnes vivant à l'ère nucléaire ont le droit d'exiger ce qui suit :

1. Ne pas être exposé à un rayonnement ionisant autre que celui qui existe dans la nature ou à des fins médicales.

2. L'interdiction du travail forcé impliquant une potentielle exposition aux rayonnements ionisants, et lorsqu'un travail impliquant une telle exposition potentielle ne peut être évité, minimisation de l'exposition.

3. La minimisation de l'exposition médicale aux rayonnements ionisants, et

4. L'information complète et précise concernant les dangers de l'exposition aux rayonnements ionisants à travers l'éduca-

tion scolaire et communautaire ; cette information doit inclure le fait qu'aucun niveau d'exposition aux radiations n'est sans risque et que les enfants, les femmes et les filles sont particulièrement sensibles aux radiations.

2 - En outre, les victimes du nucléaire ont le droit d'exiger ce qui suit :

5. Les victimes du nucléaire ont des droits en vertu des lois nationales dérivées des droits de l'homme et des libertés fondamentales, incluant les droits de la personne et le droit à la santé.

6. De recevoir gratuitement les meilleurs soins possibles et des examens réguliers pour les effets liés aux expositions passées, présentes et futures ; ce droit doit s'étendre aux 2^e, 3^e et futures générations.

7. Des excuses et une compensation de la partie contrevenante pour tous les dommages à la vie, la santé, financiers, la souffrance et les usages liés à l'utilisation de l'énergie nucléaire.

8. La remise en état des terrains et logements contaminés par les rayonnements, et la rénovation de la communauté et de la culture locales.

9. Une enquête scientifique approfondie de l'exposition des victimes par des scientifiques compétents indépendants de la partie contrevenante, avec toutes les constatations et informations complètement ouvertes au public, et les victimes elles-mêmes impliquées dans l'enquête et le contrôle de l'information.

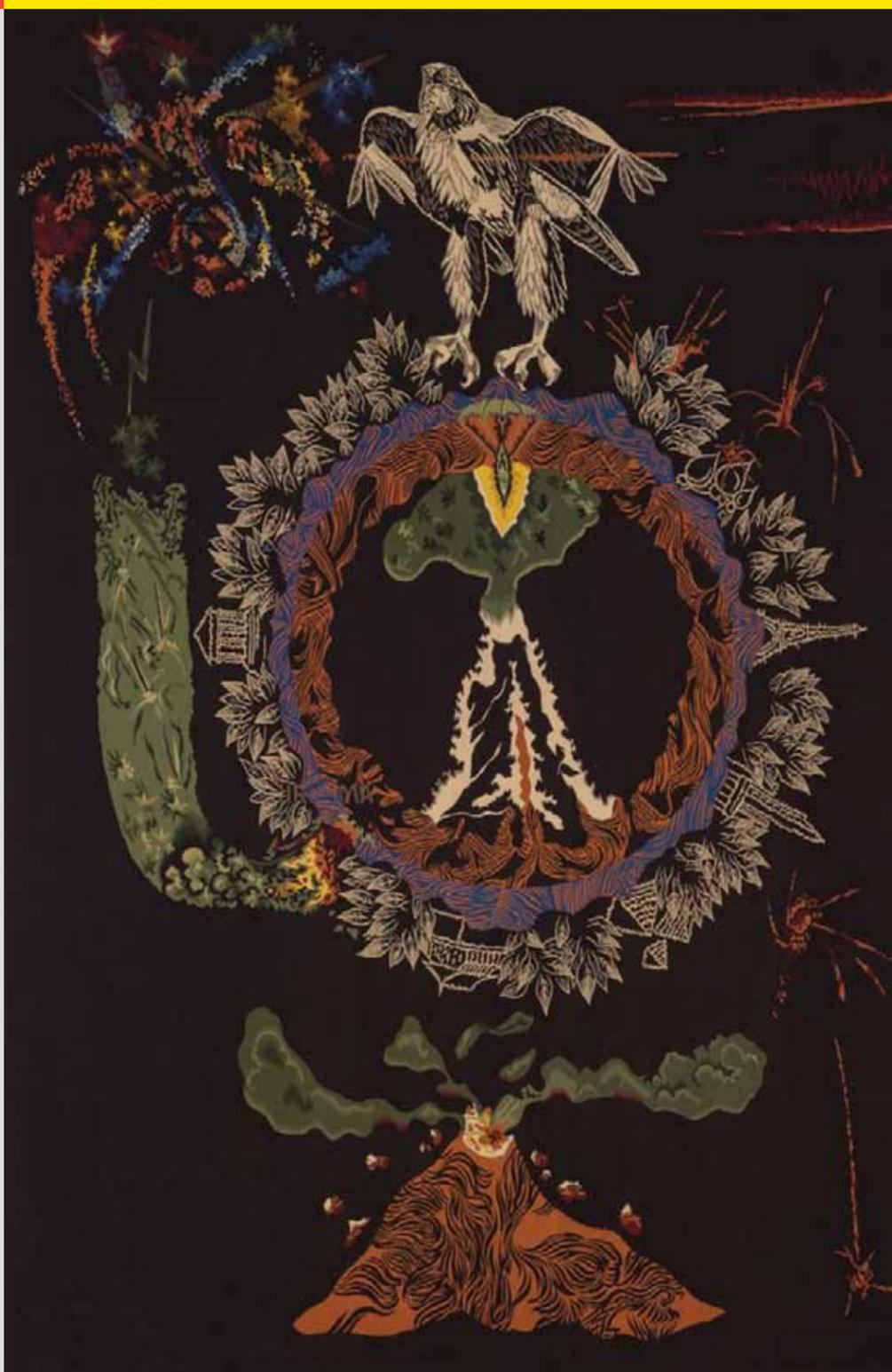
10. De ne pas être contraints de retourner sur des terres contaminées par les radiations et [d'avoir] la liberté de choisir d'être évacué ou de rester dans une zone affectée par les radiations. Et, quel que soit ce choix, de recevoir un soutien pour minimiser l'exposition aux rayonnements, protéger sa santé, et maintenir et reconstruire son mode de vie.

11. De refuser de travailler dans un environnement où la contamination radioactive pourrait constituer une menace pour la santé, ce refus ne [devant] pas avoir des conséquences négatives pour la victime.

Voir la « Déclaration du Forum mondial », p. 30

« Ce Chant du Monde ne sera plausible, possible, le monde n'osera aborder le Chant, que lorsque la grande Menace de cette immense, immonde pustule de la Bombe, sera, d'un commun accord, arrachée de la chair des hommes. J'apporte ma pierre. »

Jean Lurçat



LE CHANT DU MONDE

En 1938 Jean Lurçat découvre L'Apocalypse, l'imposante tenture du Moyen Âge exposée à Angers. C'est une révélation qui le confirme dans l'idée que la tapisserie est un art monumental, qui doit voir et vivre grand – comme la fresque. L'Apocalypse lui inspirera une vision qui ne se concrétisera que des années après, avec la création de son œuvre majeure Le Chant du Monde.

Réalisée entre 1957 et 1965, cette merveilleuse suite de tapisseries – exposée en 1999 à Hiroshima – est une Apocalypse des temps modernes, qui, tout au long des dix éléments tissés qui la constituent, dénonce les dangers encourus face à la grande menace de la guerre nucléaire et célèbre L'Homme en Gloire dans la Paix.

« Ma thèse est, et je crois que c'est la thèse de tous les hommes sensés, de tous les hommes dignes : si la bombe éclate, est précipitée par je ne sais quel abominable hasard ou quelle abominable imprudence ou folie sur le monde, le monde va à sa destruction. Le règne animal, le règne végétal, les civilisations, tout ça est en l'air, et il n'y a pas de doute que tout homme qui a un peu de conscience et un peu d'honnêteté, et un peu de sens moral doit s'insurger contre cette menace. »

Alors que l'on commémore cette année le cinquantième anniversaire de la disparition de Jean Lurçat, nous ne pouvons que constater que le monde ne s'est pas délivré de la menace atomique que Jean Lurçat dénonçait, puisqu'un ultime essai a été effectué en Corée du Nord, le jour même de sa date anniversaire.

Il convient de saluer ici l'œuvre et l'engagement de celui qui avait fait graver sur son épée d'académicien : « C'est l'aube d'un temps nouveau où l'homme ne sera plus un loup pour l'homme. », en espérant que cette requête – dont la substance, « C'est l'aube », reste à jamais gravée sur sa tombe – puisse enfin voir le jour.

LA GRANDE MENACE

« J'ai commencé par la bombe atomique, parce que le danger atomique, c'est la base, c'est à partir de lui que notre monde s'organise et se définit. La Grande Menace, c'est la bombe. Sur ma tapisserie, on la voit, à gauche. Elle est lancée par une espèce d'aigle, un animal-vautour qui tombe sur notre planète comme sur une proie. J'ai symbolisé le monde par cette masse ronde sur laquelle on distingue les silhouettes des grandes capitales humaines... Il y a la Tour Eiffel – c'est-à-dire Paris – il y a les pyramides, des gratte-ciel, des pagodes, etc. Tout cela c'est notre univers. Et en dessous du globe terrestre, on peut voir une forme conique, une sorte de Vésuve couronné de fumée : c'est la transposition littérale, en somme, de l'expression familière : « le monde vit sur un volcan... »

Jean Lurçat (1^{er} juillet 1892 – 6 janvier 1966)

La suite du Chant du Monde est exposée au Musée Jean Lurçat et de la Tapisserie Contemporaine d'Angers.

